

Energie : pourquoi le «super» va être supprimé

Lire l'article de A. B. page 4



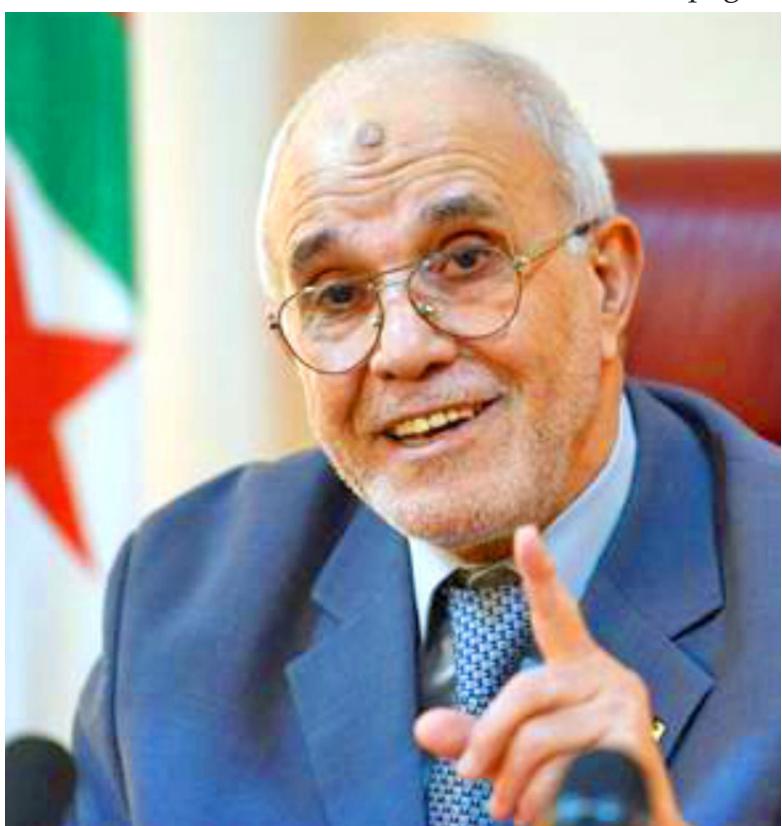
Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

ILS DURCISSENT LE TON Grève nationale des avocats mercredi et jeudi

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 2

CONSTITUTION La campagne électorale débutera le 7 octobre

Lire l'article de R. N. page 3



POUR PRÉSERVER L'ARGENT PUBLIC «Pleins pouvoirs pour la Cour des comptes»

Lire l'article de Sofiane M. page 2

**LE PRÉSIDENT DU MSP
«Pas de boycott
mais un vote
négatif»**

Lire l'article de M. Mehdi page 3

**Il se faisait passer
pour un cadre
de la présidence
de la République**

P. 4

Ils durcissent le ton **Grève nationale des avocats mercredi et jeudi**



Z. Mehdouai

L'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) a annoncé hier, le «boycott de l'activité judiciaire au niveau national, le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2020».

Dans un communiqué rendu public, l'UNOA a dénoncé «les atteintes au droit de la défense», tout en exprimant sa «solidarité avec le barreau d'Alger».

Il faut savoir que la contestation des avocats fait tache d'huile dans plusieurs wilayas, notamment à Bejaïa, Tizi-Ouzou, Médéa et Chlef. Des dizaines d'avocats ont tenu à exprimer leur solidarité avec le bâtonnier d'Alger, Abdelmadjid Sellini, victime d'un malaise après un échange houleux avec un juge lors d'une audience consacrée au procès du patron de Sovac. À Bejaïa, dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, les avocats ont organisé, hier, un sit-in dans l'enceinte de la Cour de justice. Les membres de l'Ordre régional des avocats de Béjaïa (Orab) se sont rassemblés sur le perron de la Cour pour «dénoncer, avec force, l'atteinte faite à leur corporation et en signe de solidarité avec le barreau d'Alger». Le bâtonnier, Me Salem Khatri, qui a déploré «la dégradation des conditions d'exercice de la profession d'avocat», a clairement

déclaré que les avocats vont rester du côté du peuple. Tout en avouant que «seuls les avocats et leur bâtonnat devraient assumer leur responsabilité, devant une telle situation catastrophique», le bâtonnier de Bejaïa a appelé ses confrères à travers le territoire national à rester soudés et solidaires pour faire face à une situation qui n'annonce, selon lui, rien de bon. À Médéa, les avocats ont décidé de boycotter toutes les activités judiciaires, en organisant une grève d'une journée en guise de solidarité avec leur frère, le bâtonnier d'Alger, Abdelmadjid Sellini.

Il faut rappeler que les avocats du barreau d'Alger ont tenu dimanche dernier, un sit-in devant la Cour d'Alger, répondant à l'appel au rassemblement lancé par le Conseil de l'Ordre des avocats d'Alger, qui a décidé de boycotter les juridictions de la capitale, du 27 septembre au 4 octobre. Les avocats présents au sit-in ont dénoncé une «agression contre les robes noires», le «non respect des droits de la défense» et une «justice politisée». Il s'agissait de la seconde manifestation en soutien à Me Sellini, après celle observée la veille à la Cour d'Alger également. Les avocats ont estimé qu'il «n'est plus possible» pour «l'institution judiciaire» de «continuer à considérer la défense comme un décor».

Boukadoum à Tunis

Le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum est arrivé, hier dans la capitale tunisienne Tunis, pour une visite de travail d'une journée, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (AE). «Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales excellentes qui lient les deux pays et les

deux peuples frères, le ministre sera reçu par le président de la République de Tunisie, Kais Said, ainsi que par le Chef du gouvernement, Hichem El Mechichi», précise le communiqué. «Le ministre aura également des entretiens bilatéraux avec son homologue tunisien, Othman Jerandi», conclut la même source.

Adel Kansous, nouveau PDG de l'ANEP

M. Adel Kansous a été installé dans sa nouvelle fonction de Président directeur général (PDG) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) en remplacement de M. Larbi Ouanoughi, a-t-on appris dimanche auprès du ministère de la Communication.

Pour préserver l'argent public **«Pleins pouvoirs pour la Cour des comptes»**

Sofiane M.

La Cour des comptes disposer sera prochainement grâce à l'amendement de la Constitution de larges prérogatives pour préserver l'argent public et lutter efficacement contre la corruption, l'abus de fonction délibéré et la dilapidation des deniers de l'Etat.

Le président de la Cour des comptes, Abdellah Benmarruf, qui était hier matin l'invité du Forum de la radio nationale, a révélé que le projet d'amendement de la Constitution prévoit l'élargissement des prérogatives de cette haute institution de contrôle du patrimoine et des fonds publics. Il a ajouté que le projet d'amendement constitutionnel, qui sera soumis le 1^{er} novembre au référendum national, accorde les pleins pouvoirs à cette Cour pour le contrôle à posteriori des finances de l'Etat, des collectivités territoriales, des services publics ainsi que des capitaux marchands de l'Etat. A la fin de chaque année financière, les institutions et les autorités seront toutes, sans exception, tenues de

déposer leurs comptes budgétaires détaillés accompagnés des documents qui l'attestent auprès des services greffiers de la Cour des comptes dans les délais établis par la loi.

La Cour dispose de tous les pouvoirs pour contrôler les comptes après avoir été préavisée de la part d'autres instances au sujet de questions d'intérêt national. Le président de la République est habilité à le faire également, les deux présidents des chambres législatives, le Premier ministre ainsi que le président du groupe parlementaire. Cette institution supérieure à caractère judiciaire dotée de compétences judiciaires a pour mission de garantir la transparence dans la gestion et lutter contre la corruption et la dilapidation des deniers publics. La future Constitution a ainsi renforcé les compétences judiciaires de cette Cour qui n'aura plus besoin d'être saisie par les hautes autorités de l'Etat pour statuer sur les affaires contentieuses.

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a dé-

claré le 20 septembre en cours que la Cour des comptes dans sa nouvelle conception est chargée de la validation des comptes de l'Etat, «une disposition essentielle qui conférera une crédibilité au budget de l'Etat». La Cour des comptes «contribue au développement de la bonne gouvernance et à la transparence de la gestion des finances publiques, un volet primordial dans la moralisation de la vie publique, vu que le rapport adressé au président de la République avant sa publication, constitue un plus qualitatif qui permettra aux citoyens de prendre connaissance des modalités de gestion des deniers publics», a ajouté Kamel Fenniche. La nouvelle Constitution stipule également la création d'une Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Une institution indépendante qui aura pour missions notamment d'élaborer une stratégie de prévention contre la corruption, de veiller à sa mise en œuvre, de collecter les informations sur la corruption et les dénoncer.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

C'est quoi le rêve des harraga ?

Difficile à comprendre pourquoi des jeunes, des moins jeunes, des femmes, des vieux, des chômeurs

et des familles entières tentent la traversée de la Méditerranée pour poser pied clandestinement sur les rives sud de l'Europe, ou périr en mer avant d'atteindre ce but ? La question lancinante des causes de l'émigration clandestine, souvent réunies dans le cercle de la misère qui fait fuir les gens, c'est l'insécurité, les guerres et la persécution des populations par des régimes totalitaires, mais aucune ne colle vraiment à la réalité algérienne. Le malaise qui pousse d'une manière spectaculaire les Algériens, durant ces dernières années, à se joindre aux réfugiés fuyant la misère et les guerres, échappe ainsi à un sérieux diagnostic. Certains, qui n'ont pas totalement tort, parlent de mal-vie, l'aspiration à une vie meilleure ou la recherche de l'eldorado, mais le constat reste incomplet. Car, ces aspirations, même si elles sont difficiles à atteindre, tout comme c'est le cas de le dire pour l'aventure ailleurs, peuvent trouver terrain de réalisation dans le pays natal. On peut juste mettre à l'observation, dans ce contexte de recherche des causes à l'origine de l'émigration clandestine des Algériens, les périodes de grands flux des harraga vers l'Europe et d'autres plus plates, avec un tassement parfois fort remarquable, pour essayer de comprendre le phénomène en question. Dans ce sens, tout le monde a remarqué le faible flux des migrants clandestins durant toute la période du Hirak. Les Algériens, en ces moments de grandes lieses populaires, s'admiraient dans les selfies qui voyageaient très loin sans restriction de visas. Des expatriés venaient spécialement des villes européennes pour vivre l'événement dans leur pays. Comparé au présent ou passé, le taux de chômage n'était

pas moins fort en ces moments-là, pourtant les Algériens se plaisaient bien chez eux, se découvraient des réflexes nouveaux de solidarité

citoyenne, de respect mutuel, d'acceptation de l'autre quels que soient son opinion ou son statut social et de salubrité de l'environnement avec ces scènes de nettoyage des rues par les hirakistes à la fin des manifestations, fortement relayées par les réseaux sociaux pour montrer le degré de civisme des manifestants. Pour cela, on n'aurait pas moins souhaité que le Hirak soit perpétuel. Mais, la chute de l'ancien système et la mise derrière les barreaux de ses principaux tuteurs et clients, suivie par l'élection d'un nouveau Président, des événements porteurs, pourtant, d'espoir pour une vie meilleure, a contrairement remis, petit à petit, la harta au goût du temps.

Pour atteindre ces derniers jours des pics alarmants, rarement égalés par le passé, avec pas moins de 755 personnes sauvées par les forces navales algériennes durant cinq jours (du 20 au 25 septembre) en tentant de gagner l'autre côté de Méditerranée sur des embarcations de fortune pleines à craquer de jeunes hommes de femmes et même d'enfants en bas âge. Comment expliquer ce changement d'humeur sociale, passant du beau fixe au désespoir ? La politique a-t-elle quelque chose à voir là-dedans ? La crise sanitaire qui a aggravé les difficultés socioéconomiques n'est pas à exclure des causes qui ont dopé la harta ces derniers temps. Il y a également derrière ce phénomène les semeurs du désespoir, qui noircissent l'avenir de l'Algérie, et qui poussent à l'abandon de tout effort vers un avenir meilleur. Mais, au bout de la logique, les autorités publiques portent une lourde responsabilité pour créer le climat dont rêvait le Hirak, et retenir les harraga chez eux comme a su l'accomplir ce rêve.

Le président du MSP «Pas de boycott mais un vote négatif»

M. Mehdi

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a organisé hier un point de presse, diffusé en direct sur sa page Facebook, pour expliquer les raisons ayant amené le Majliss Echoura du parti à «appeler à voter 'non' au référendum constitutionnel» prévu le 1^{er} novembre prochain.

A l'entame du point de presse, Makri a d'abord précisé que la demande pour une «réunion ordinaire du Majliss Echoura (ME), prévue vendredi dernier, à la salle des conférences de la Safex», a été «rejetée» par la wilaya d'Alger. Selon lui, la demande a été déposée «dix jours avant la date prévue», mais la réponse «est arrivée la veille de la rencontre». L'argument des autorités est que «la salle ne peut accueillir le nombre de participants» et que «compte tenu de la situation sanitaire la distanciation n'était pas possible». Pour Makri, «ayant toutes les données à l'avance, l'administration aurait pu nous répondre plusieurs jours à l'avance, au lieu de jeudi à 10h, pour nous permettre de modifier le nombre des participants ou de choisir une autre salle plus grande».

Pour le président du MSP, la décision de l'administration d'interdire la réunion du ME (qui s'est finalement déroulé samedi dernier) «est politique». Il en veut pour preuve qu'une «demande similaire» et dans les «mêmes conditions (sanitaires et de nombre de participants, ndlr)», introduite pour l'organisation de l'«Université d'été» du parti, «a été acceptée». Il cite également «d'autres réunions» de partis et d'associations «qui ont été autorisées» plus récemment. «C'est un grave précédent. Ça nous fait peur. Ce n'est pas de la sorte qu'on réglera les problèmes du pays ni pour aller vers une véritable démocratie», affirme Abderrezak Makri.

Revenant aux motifs du refus de la mouture finale du projet de Constitution, Makri rappelle que le parti a déjà «réalisé une étude de 17 pages sur la révision de la Constitution» sur la base de laquelle s'est réuni le Majliss Echoura. «Une tendance lourde au sein du ME contre ce projet de Constitution était perceptible dès le début. La question était seulement de savoir s'il fallait boycotter ou voter par «non»», a-t-il ajouté. Et c'est le «vote par «non» qui a recueilli «l'unanimité», précisant qu'une «décision a été prise aussi d'annoncer rapidement cette position».

«SEPT CRITÈRES»

Makri explique aussi que le ME du MSP «a mis 7 critères pour évaluer le projet de la nouvelle Constitution». Parmi ces critères, sa compatibilité avec les «revendications du Hirak populaire», les «promesses (électorales) du Président», les «règles constitutionnelles mondiales et autres expériences de transitions démocratiques», les «expériences régionales» et les «expériences de l'Algérie en matière de révisions constitutionnelles». Il rappelle à ce sujet que la «Constitution de 1996 (sous la présidence de Lamine Zeroual, ndlr) était faite pour empêcher Cheikh Mahfoud Nahnah de se porter candidat».

«Nous avons ajouté ensuite deux autres critères : l'aspect consensuel ou non du texte, et la prise en compte des propositions du MSP», ajoute Makri. Concernant l'aspect «consensuel» du projet de la Constitution, Makri note que le «Comité de rédaction» du texte «était constitué d'un seul courant idéologique». Au sujet des «propositions» du MSP, le président du parti note que si le «projet contient des éléments positifs», «l'importance des Constitutions réside dans ses bases et ses projections : les points positifs sont engloutis dans des dispositions fondamentales qui les empêchent d'être appliqués».

«PROJET NON CONSENSUEL»

Pour le MSP, le projet de la nouvelle Constitution qui sera soumis au référendum est «non consensuel», car il «ne prend pas en charge les propositions essentielles de l'ensemble des acteurs politiques». «Le vote à l'APN donne une image claire : ce sont les mêmes partis de l'époque Bouteflika qui ont voté en faveur de ce texte», affirme encore Makri qui aurait souhaité que cette «occasion ne soit pas ratée pour démarquer sur de bonnes bases».

Les critiques de Makri portent sur la «nature du système politique», la «designation du Premier ministre», et d'autres points contenus dans les propositions du MSP.

Il est reproché au projet de Constitution de contenir des «articles empoisonnés» concernant la «neutralité de l'école» et «éloigner la mosquée de la politique et de l'idéologie». «Nous disons oui à éloigner l'école de l'activité partisane mais pas des éléments constitutifs de l'identité nationale».

A propos de la mosquée, Makri s'interroge «l'imam peut parler de justice des gouvernements, de l'usure, de la Choura du pouvoir?». «Nous aurions souhaité d'éloigner la mosquée de l'activité politique partisane, mais pas de parler des aspects liés à la vie des citoyens et à la gouvernance».

Makri reproche aussi au projet de reléguer l'Appel du 1^{er} novembre 1954 à figurer uniquement dans le préambule de la Constitution et ne figure même pas parmi les «éléments ne devant plus subir de changement» ni d'être «une référence».

Concernant tamazight, le président du MSP note que la proposition du parti de développer cette langue «dans son cadre arabo-islamique» n'a pas été retenue, tout comme la «Charia comme source de législation», affirmant que «nous n'avons jamais eu dans notre histoire une guerre entre la religion et la science».

Il regrette également la «non interdiction des langues étrangères dans les documents officiels de la RADP». «Le danger pour la langue arabe est la langue française. Nous n'avons rien contre les langues étrangères, mais contre qu'une langue étrangère soit la langue officielle du pays», dit-il.

«LES LIBERTÉS, AUSSI IMPORTANTES QUE L'IDENTITÉ»

L'aspect sur lequel s'est attardé Makri dans sa conférence de presse concerne la «nature du régime politique» du projet de Constitu-

Constitution La campagne électorale débutera le 7 octobre

R. N.

La campagne électorale pour le référendum sur l'amendement de la Constitution débutera le 7 octobre prochain. C'est ce qu'a annoncé, hier, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, sur les ondes de la Chaîne 1. «Le 7 octobre prochain débutera la campagne électorale», a-t-il déclaré, en soulignant que des réunions entre le secrétariat général du gouvernement et des conseillers juridiques seront tenues pour étudier les aspects organisationnels. Au sujet de la révision exceptionnelle des listes électorales, M. Charfi a affirmé que «les citoyens se sont montrés très réactifs et dynamiques» pendant cette opération, précisant qu'une moyenne de 15.603 citoyens inscrits quotidiennement. Pour sa part, Ali Draa, chargé de la communication au sein de l'Autorité nationale indé-

pendante des élections, avait indiqué que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui s'est achevée dimanche, s'est déroulée dans de «bonnes conditions». «L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté le 20 septembre dernier, s'est déroulée dans de bonnes conditions sur le plan organisationnel, compte tenu des préparatifs menés par l'Autorité, notamment à travers l'installation de ses délégués au niveau des 1.541 communes du pays et de l'ensemble des consulats à l'étranger», a-t-il déclaré à l'APS, précisant que cette opération sera suivie d'une période de recours de 5 jours à partir du 28 septembre à l'issue de laquelle sera annoncé le corps électoral définitif.

Au sujet de l'inscription sur les listes électorales via la plateforme numérique, Ali Draa a expliqué que cette procédure a été initiée pour la première fois dans le pays,

parallèlement avec la méthode d'inscription classique afin d'éviter toute éventuelle erreur. Et le chargé de la communication de l'ANIE de mettre en exergue le rôle de la société civile et des partis politiques en matière de sensibilisation et d'explication du contenu du document portant révision constitutionnelle.

L'Autorité nationale indépendante des élections, pour sa part, «sensibilisera le citoyen quant à l'importance de ce rendez-vous politique et la nécessité d'accomplir son devoir en toute liberté». Mohamed Charfi a indiqué récemment que le corps électoral compte actuellement 24.111.081 électeurs, ajoutant qu'il enregistrera, après révision, entre 500.000 à 600.000 nouveaux inscrits, et que le nombre de citoyens enregistrés via la plateforme numérique a atteint 58.628 inscrits et que 33.280 autres ont été radiés des listes électorales.

Raïna Raïkoum

Hamid Dahmani

«Loukan», le mot-clé de la réussite

vrait dans le bonheur et la fraternité sur ce sol de la mère patrie outragée. «Loukan, mazalate saha» et la jeunesse de la fleur de l'âge,

Wallah cela fait longtemps que je serai parti comme les clandestins de la mer vers d'autres lieux plus cléments pour le besoin de mon bien-être. Bien sûr, «loukan» nos décideurs nous voulaient du bien et avaient quelque chose dans la jugeote, cela fait des lustres que le pays serait sorti du marasme et de la médiocrité qui le gangrène dans tous ses secteurs d'activité en panne. De toutes les façons, «loukan» les Arabes «darou raï bekri» dans la tête (je ne parle pas du raï musical, mais du raï de la raison) cela fait longtemps déjà qu'ils seraient unis entre eux pour le bien de la nation et des peuples. Tous les Algériens ont du «loukan» sur le bout de la langue et dans l'esprit, mais sans résultat ni efficacité. «Loukan» les hommes de ce riche territoire avaient mis la main dans la main pour construire ce pays, qui a été arraché au prix fort du sang au colonialisme, on n'en serait pas là aujourd'hui, à juger et jeter en prison tout un gouvernement pour abus de confiance et de dilapidation des deniers publics et de tromperie. Si tout le monde éprouvait de l'envie pour ce pays en mal de patriotes, cela fait longtemps que l'Algérie serait une puissance économique.

tion. Il regrette que le «parti vainqueur d'une élection n'a pas la priorité pour constituer un gouvernement». «Si un parti obtient 49% des sièges, il peut se faire détrôner de la formation d'un gouvernement en cas d'alliance des autres partis qui réussissent à rassembler 51%». Selon lui, cette vision «donne directement au président le pouvoir de désigner un Premier ministre que ce soit en cas de d'une majorité parlementaire ou présidentielle».

Makri affirme aussi qu'en matière d'indépendance de la justice «tout est lié au pouvoir exécutif».

Sur le chapitre des «droits et libertés», Makri estime que «certains veulent parler uniquement de l'identité et non pas des libertés». «Les libertés sont un aspect essentiel. Même dans le Coran il est dit : «Il n'y a pas de contrainte en religion». On protège l'identité par les libertés», affirme encore le président du MSP.

Mais la disposition que Makri considère la «plus dangereuse» et qui

«annule toute la Constitution» est celle de l'article 67 qui «nous rappelle la loi de l'indigénat». Selon lui, l'article en question, relatif à l'accès aux «postes supérieurs de l'Etat», évoque une «exception» quand il s'agit de «postes de souveraineté et de sécurité». «Sur quelle base a été conçue cette exclusion?» et «qui a le droit de désigner?» s'interroge Makri qualifiant la démarche d'«arbitraire».

Concernant la place accordée à la «société civile», Makri estime que le projet de Constitution «mélange entre démocratie participative et démocratie élective». Le but, selon lui, c'est de «faire de la société civile un concurrent des partis politiques». «Je dois vous rappeler que le RND a été créé par des organisations de la société civile», a-t-il ajouté à ce sujet.

Sur le même sujet, Makri regrette que la création des partis politiques ne soit pas soumise au régime déclaratif.

Il critique également la disposition qui permet au président de la République de «désigner les membres et le président de l'instance de contrôle des élections». «Cette démarche ne nous rassure pas sur les autres aspects comme la lutte contre la corruption», dit-il encore.

Dans la partie questions/réponses de la conférence de presse, Makri estime que le boycott «aide le pouvoir». «Ceux qui appellent au boycott du référendum constitutionnel savent que leurs idées sont dans le projet de Constitution». «Ceux qui ont façonné la Constitution ce sont des lobbies laïcs, bien protégés, qui ont les médias, et qui veulent que cette Constitution passe. Voilà pourquoi nous appelons à voter «non»».

Enfin, le président du MSP a dénoncé une «caricature d'Echourouk» qui laisse entendre que la «MSP vote oui à l'APN, et non en dehors», la qualifiant de «manipulation». «Nous n'étions même pas présents à l'hémicycle», a-t-il ajouté.

Energie

Pourquoi le «Super» va être supprimé

Comme annoncé auparavant par le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, l'essence «super» ne sera plus commercialisée à partir de l'année prochaine, a confirmé, hier, le ministère de l'Energie dans un communiqué.

A. B.

Cette décision est motivée par le fait que ce carburant est «nuisible à l'environnement». «L'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes, n'est plus produite ou utilisée dans la majorité des pays», a expliqué la même source. Et d'ajouter que «ce type de carburant va être supprimé en grande partie ou reformulé avec retrait du plomb pour être transformé en super sans plomb avec un indice d'octane supérieur à 92, ce qui permettra de mettre fin à l'importation d'essence sans plomb». A partir de 2021, deux types d'essence seront commercialisés, l'essence normale et super sans plomb.

«L'essence normale a un indice d'octane entre 86 et 89. Elle est consommée surtout par des véhicules nécessitant une qualité avec un indice d'octane supérieur.

Le marché national peut être approvisionné à 100% par nos raffineries, argumente le ministère de l'Energie. Quant à l'essence super sans plomb avec un indice d'octane 95, le ministère a expliqué que «nous ne produisons pas assez» et que l'Algérie «a besoin, en ce moment, d'importer des volumes de compensation». Et d'expliquer que «l'arrêt de son importation sera compensé sur le marché national par le traitement et la reformulation de l'essence super avec plomb». Le président de l'Autorité de régulation des hydro-

carbures avait qualifié d'importante la démarche de suppression du plomb des carburants terrestres, étant donné les effets négatifs sur l'environnement et sur la santé des citoyens. Pour rappel, l'essence super (avec plomb) est interdite en Europe depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, le ministère a indiqué que la consommation de carburants en Algérie, en 2019, avait atteint une quantité de 15 millions de tonnes dont 10,4 millions de tonnes (69%) en gasoil, 3,9 millions de tonnes (26%) en essences de catégorie normale et super, ainsi que 750.000 tonnes (5%) en GPLc. Et de souligner que les importations ont atteint 578.000 tonnes d'essence super sans plomb et 913.000 tonnes de gasoil.

Médicament

Première unité nationale de production de «biosimilaires»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré hier à Alger la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razes-Algérie. Lors d'un point de presse, en marge de la visite d'inauguration de l'unité de production, M. Benbahmed a fait savoir que "cette première expérience du genre dans notre pays entre dans le cadre du plan de travail du secteur en application des directives du président de la République dont le but est la relance de la production nationale en s'appuyant sur des produits innovants à forte valeur ajoutée tout en s'orientant vers l'export".

Les biosimilaires sont des médicaments produits à partir de cellules vivantes. Le laboratoire algérien a ainsi entamé la production du premier biosimilaire fabriqué en Algérie, le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins. Il est également utilisé à faible dose,

dans le traitement préventif des accidents thromboemboliques et à forte dose, dans le traitement des thromboses veineuses et, en association avec l'acide acetyl salicylique, dans le traitement initial du syndrome coronarien aigu et de l'infarctus du myocarde. «Ce produit était auparavant importé à 100% et coûtait au Trésor public près de 60 millions d'euros annuellement», a-t-il souligné, ajoutant que ce médicament est utilisé notamment dans le protocole de soin des personnes atteintes du Covid-19. «Cela nous permet d'assurer notre souveraineté sanitaire. Car pendant cette pandémie, tous les pays ont dû compter sur eux-mêmes», a affirmé M. Benbahmed.

Présent à cette cérémonie, le PDG du laboratoire Frater Razes-Algérie, Abdelhamid Cherfaoui, a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 15 à 18 millions de seringues/an. «L'objectif est par la suite d'exporter vers les pays arabes, vers l'Afrique et pourquoi pas vers l'Europe. Cela est possible, car

nous bénéficions de standards internationaux dans notre processus de production», a-t-il assuré.

De plus, il a fait observer que la main œuvre impliquée dans cette nouvelle unité est "100% nationale, diplômée d'universités algériennes". Pour sa part, le secrétaire général du laboratoire, Abderrahmane Boudiba, a estimé que "l'Algérie entre dans une nouvelle ère concernant la fabrication pharmaceutique, passant des médicaments chimiques aux médicaments issus de cellules vivantes". Cela permettra, a-t-il expliqué, de fabriquer les médicaments localement sans avoir besoin de matière première.

La matière première de ces biosimilaires étant issue de la culture cellulaire. «Grâce à ces médicaments nous aurons une autonomie dans le cadre de la sécurité sanitaire du pays. D'autant que lors de cette pandémie du covid-19, les frontières ont été fermées en Inde et en Chine, deux pays exportateurs de matière première destinée à l'industrie pharmaceutique», a-t-il souligné.

Il se faisait passer pour un cadre de la présidence de la République

La police judiciaire relevant de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure a arrêté, récemment, le dénommé Zohir Ansel dit +Karim Sifou+, préteur président du pseudo Conseil des Jeunes Algériens, pour son implication dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès de la présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption, et d'activités subversives sur les réseaux sociaux, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des efforts consentis visant à lutter contre la corruption et à contrecarrer les pratiques de chantage et d'escroquerie susceptibles de porter atteinte aux institutions de l'Etat, les services de la

souligne la même source. «Le concerné a été présenté, le 20 septembre 2020 par devant le procureur de la République près du tribunal de Rouiba où le juge d'instruction a décidé de le mettre sous mandat de dépôt au niveau de l'Etablissement pénitentiaire d'El Harrach pour plusieurs chefs d'inculpation à savoir: imitation, sans qualité, dans des fonctions publiques civiles ou militaires, usurpation de fonction et escroquerie», ajoute le communiqué. «Il convient de souligner que ledit escroc fait l'objet de dix-sept (17) condamnations entre 2002 et 2012 par les tribunaux de Khenchela et Oum El Bouaghi, dans des affaires d'usurpation de fonction et trafic d'influence, et faux et usage de faux», conclut la même source.

Coronavirus

146 nouveaux cas et 5 décès

Cent-quarante-six (146) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 102 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51.213 dont 146 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1719 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35.962, a précisé Dr Fourar lors du point de presse

Examens

Le ministère rassure les étudiants du Sud

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé hier, dans un communiqué, l'organisation prochaine des examens pour les étudiants résidant dans le sud du pays et n'ayant pas pu rejoindre leurs établissements d'enseignement pour les passer en raison d'un cas de force majeure.

Le ministère tient à rassurer l'ensemble des étudiants universitaires qui, en raison d'un cas de force

majeure, n'ont pas pu rejoindre leurs établissement d'enseignement pour y passer leurs examens, que d'autres examens seront organisés au niveau de leurs villes de résidence dans le sud, souligne le communiqué.

«Les concernés seront informés ultérieurement du calendrier et des lieux de déroulement des examens, en coordination avec les directeurs des établissements universitaires dans le sud», précise le ministère.

Des aides humanitaires au Niger

Deux avions cargo militaires ont été mobilisés par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour acheminer hier des aides humanitaires au profit du peuple nigérien suite aux dernières inondations qui ont touché plusieurs régions de ce pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la consolidation des liens humanitaires et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et suite aux dernières inondations qui ont touché plusieurs régions du Niger, causant des pertes humaines et matérielles, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé, ce lundi 28 septembre 2020, deux avions cargo militaires pour acheminer des aides humanitaires au profit du peuple nigérien depuis la Base aérienne de Boufarik (1ère Région militaire)», annonce la même source, qui précise que «cette opération sera suivie d'un deuxième chargement mardi 29 septembre». «Il convient de signaler que ces aides, composées de 500 tentes, s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fraternité et d'amitié avec les pays voisins et confirme encore une fois l'engagement de l'Armée nationale populaire à n'épargner aucun effort pour participer à ce genre d'actions humanitaires, et ce, en mobilisant tous les moyens humains et matériels adéquats», souligne le communiqué.

Sétif

Deux condamnations pour usurpation de fonction

Le tribunal correctionnel près de Bougaâ (Sétif) a condamné, en comparution directe, à un et trois ans de prison ferme deux personnes pour "tentative d'escroquerie et utilisation de la qualité d'inspecteur général au ministère de la Justice et, après enquête, les services de la sûreté de daïra de Bougaâ ont réussi à interroger les deux personnes impliquées. Ch.M. a été poursuivie pour tentative d'escroquerie et utilisation d'une qualité que l'autorité publique a déterminé les conditions de son octroi alors que B.N. a été condamnée pour tentative d'escroquerie et participation à l'utilisation d'une qualité que l'autorité publique a déterminé les conditions de son octroi, a ajouté le communiqué.

La même source a précisé qu'en date du 20 septembre cou-

Arménie-Azerbaïdjan

39 morts après 24 heures de combats, pas d'accalmie en vue



Au moins 39 personnes sont mortes en 24 heures dans les combats opposant séparatistes du Nagorny Karabakh, soutenus par l'Arménie, avec l'Azerbaïdjan, selon des bilans annoncés lundi, des affrontements laissant craindre une guerre ouverte entre Bakou et Erevan.

Toutes les puissances régionales et mondiales —Russie, Etats-Unis, France, Iran, UE—, exceptée la Turquie, alliée de Bakou, ont appelé à une cessation immédiate des hostilités. Le ministère de la Défense du Nagorny Karabakh a reconnu la mort de 32 militaires depuis diman-

che matin et le début des hostilités dans la région séparatiste azerbaïdjanaise, peuplée majoritairement d'Arméniens.

Ce territoire échappe au contrôle de Bakou depuis une guerre au début des années 1990 qui avait fait 30.000 morts. Cinq civils azerbaïdjanais et deux civils arméniens du Nagorny Karabakh ont également succombé, selon des données annoncées dimanche.

BILAN BIEN PLUS LOURD ?

L'Azerbaïdjan n'a pas annoncé ses pertes militaires. Le bilan pourrait

être bien plus lourd cependant, les deux camps affirmant avoir infligé des centaines de pertes à l'adversaire, diffusant des images des destructions infligées. Bakou affirme avoir tué 550 soldats ennemis, et Erevan dit en avoir éliminé plus de 200. Le ministère de la Défense du Nagorny Karabakh a lui indiqué avoir regagné des positions perdues la veille, mais l'Azerbaïdjan a au contraire affirmé avoir fait de nouveaux gains territoriaux. Les forces armées azerbaïdjanaises «frappent les positions ennemis avec des roquettes, de l'artillerie et l'aviation (...) et ont pris plusieurs posi-

tions stratégiques aux abords du village de Talych», a indiqué le ministère de la Défense de ce pays du Caucase qui a dépensé sans compter en armement ces dernières années grâce à sa manne pétrolière. «L'ennemi recule», a-t-il affirmé. Il a accusé aussi les forces adverses de bombarder des positions civiles de la localité azerbaïdjanaise de Terter. Après des semaines de rhétorique guerrière, l'Azerbaïdjan a dit avoir lancé dimanche une «contre-offensive» majeure en réponse à une «agression» arménienne, usant de son artillerie, de blindés et de bombardements aériens sur la province qui lui échappe depuis la chute de l'URSS. Ces combats, les plus meurtriers depuis 2016, ont provoqué l'inquiétude internationale, la Russie, la France et les Etats-Unis —les trois médiateurs du conflit au sein du Groupe de Minsk— appelaient à un cessez-le-feu et à des négociations. Le Premier ministre arménien Nikol Pashinian a accusé son ennemi historique d'avoir «déclaré la guerre au peuple arménien», tandis que le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a lui promis de «vaincre». La Turquie a signifié son soutien total à l'Azerbaïdjan, alors qu'Erevan et les séparatistes ont accusé Ankara d'ingérence politique et militaire, estimant que des mercenaires et armements turcs étaient déployés. «La Turquie combat contre le Nagorny Karabakh, pas que l'Azerbaïdjan. Il y a des hélicoptères turcs, des F-16 et des troupes et mercenaires de différents

pays», a affirmé le président de cette république autoproclamée Araik Haroutiounian dimanche soir.

LOI MARTIALE

Moscou, qui entretient des relations cordiales avec les deux belligerants et représente le grand arbitre régional, a appelé à une cessation immédiate des hostilités, par la voix de Vladimir Poutine. La Russie reste plus proche de l'Arménie, les deux pays appartenant à la même alliance militaire dominée par Moscou, l'Organisation du traité de sécurité collective. Tous les efforts de médiation du Groupe de Minsk ont échoué à résoudre ce conflit et des flambées de violences interviennent régulièrement au Nagorny Karabakh, comme en 2016. Plus rare, en juillet 2020, Arméniens et Azerbaïjanais se sont affrontés pendant plusieurs jours à leur frontière nord. Cette brève escalade avait aussi donné lieu à des craintes d'un conflit durable et témoigne de tensions grandissantes depuis des mois.

Les deux Etats ont aussi décrété la loi martiale et l'Arménie la mobilisation générale. L'Azerbaïdjan impose un couvre-feu dans toute une partie du pays, notamment la capitale Bakou. Une guerre ouverte entre les deux pays laisse craindre une déstabilisation grave de la région, en particulier si la Turquie et la Russie, qui ont des intérêts divergents dans le Caucase du Sud, interviennent dans le conflit.

Avant son débat face à Biden

Révélations explosives sur les impôts de Trump

«TEST ANTIDOPAGE»

Signe de ce climat de divisions extrêmes, Donald Trump a très sérieusement soupçonné dimanche son adversaire démocrate de prendre des drogues ou des médicaments pour «améliorer ses performances». «Je vais fermement exiger un test antidopage pour Joe Biden l'endormi avant ou après le débat mardi soir», a tweeté le président américain, en retard dans les sondages, tout en assurant qu'il accepterait de se soumettre aux mêmes analyses. «Ses performances lors des débats ont été INÉGALES comme jamais, pour dire les choses gentiment.

Seuls des médicaments ont-ils pu provoquer ces écarts ???», a-t-il ajouté, avant de s'interroger sur la prestation «correcte» de son rival lors du débat de la primaire démocrate contre Bernie Sanders. Interrogé par la presse, Joe Biden s'est refusé, en souriant, à tout commentaire sur ce sujet. Le président sortant de 74 ans ne cesse de railler l'absence de dynamisme présumée de son rival de 77 ans, voire de suggérer une forme de sénilité chez l'ancien vice-président. Mais avec son tweet dominical, il a aussi semblé vouloir prendre les devants en cas de bonne performance de Joe Biden mardi. Le démocrate qui, au nom des précautions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, mène une campagne plus discrète que celle tambour battant du républicain et ne s'expose que rarement à la contradiction, sera comme rarement sous les projecteurs.

DÉFENSE DE L'OBAMACARE

Connu pour ses gaffes et dérapages, il a admis que la confrontation télévisée serait «difficile». «Ce sera essentiellement attaques personnelles et mensonges», «c'est



tout ce qu'il sait faire», a-t-il dit au sujet du président. Donald Trump entend lui arriver au débat auréolé, auprès de sa base, du choix annoncé samedi d'Amy Coney Barrett, une magistrate connue pour ses convictions religieuses traditionalistes, pour siéger à la Cour suprême. Il a de nouveau prédit dimanche, sur la chaîne Fox News, une confirmation «rapide» de cette nomination par le Sénat, où son camp républicain est majoritaire. Joe Biden a lui réitéré son appel au Sénat à ne «pas se prononcer» avant l'élection présidentielle, conscient que cette nomination devrait renforcer la majorité conservatrice au sein de cette institution-clé qui tranche les grands

débats de société. Mais faute de leviers pour stopper le processus, les démocrates agitent le spectre d'une haute cour durablement à droite pour mobiliser leur électorat, notamment en défense de l'Obamacare, la loi d'assurance-santé adoptée lorsque Joe Biden était à la Maison Blanche comme vice-président de Barack Obama.

«Nous sommes toujours au milieu de la pire crise sanitaire mondiale depuis un siècle», «et pourtant l'administration Trump demande à la Cour suprême d'abroger tout l'Affordable Care Act», a dénoncé le candidat démocrate, estimant que cela risquerait à l'avenir de priver d'assurance de nombreux malades qui auront eu le Covid-19.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES,
N°..10./2020
NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les entreprises dûment qualifiées catégorie 02 et plus qu'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
Est lancé pour :

• Réhabilitation et renforcement de l'éclairage public à travers la Commune de Tlemcen

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent consulter le cahier des charges contre paiement de 5000 DA. Auprès du Secrétariat du directeur de finance de la Commune de Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

a)-l'offre de candidature contient :

- Nature des documents constituant le dossier de candidature :

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

*La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire;

N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (Néant), dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire, le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs éclairages publics, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

*Est inscrit au registre de commerce ou au registre biométrie copie.

*A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

*Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien ;

*Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs ;

*Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (en cours de validité, de l'année en cours)

*La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire;

*Le statut pour les sociétés ;

*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;

*Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

A- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, bâtiment ou travaux publics (Code éclairage 317-4272,348-4924) Cat 02 et plus. (Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent le rejet de l'offre).

B- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires par les bilans des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les références bancaires.

C- Les Capacités techniques (moyens humains, matériels et références professionnelles)

*La liste des moyens humains en cours de validité visée par les services de la CNAS ;

*La liste des moyens matériels destinée à l'exécution qui doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou d'un titre de propriété soit par un P.V. huissier de justice et/ou P.V. Expert d'évaluation, ainsi que les cartes grises avec assurance en cours de validité.

*Les attestations de bonne exécution 03 attestations minimum délivrées par les maîtres d'ouvrages.

*PV de visite du site.

b)-l'offre technique :

L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :

- La déclaration à souscrire (Remplie et signée, cachetée, datée Conformément au modèle)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous les documents exigés par le système de notation sur le cahier des charges.
- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée, cachetée et datée
- Les références Professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution.
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté).

c)-L'Offre Financière :

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGP)

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention + Offre de candidature + Offre technique + sur la deuxième et la mention + Offre financière+ sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise , le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

L'intitulé du projet :

Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tlemcen
+ Soumission à ne pas ouvrir +

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature » + « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 08H00 heures jusqu'au 14H00 heures au plus tard au cabinet du président de la Commune de Tlemcen.
(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 00 en séance publique, au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres.

LE PRESIDENT

ANEPE N° 2031006385 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

مجمع دراسات وإنجازات الماء
GROUPE ÉTUDES & REALISATIONS HYDRAULIQUES - GERHYD - SPA -
E.P.E. HYDRO-CANAL / SPA
S.P.A au Capital Social de 400.000.000 DA
Rue des Frères BOUCHAKOUR (ex rue Détrière) - ORAN -
Tél : 02.51.74.73 / fax : 02.51.74.76

DIRECTION GENERALE

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
N° 04/2020.

Une consultation ouverte est lancé par l'entreprise EPE-HYDRO-CANAL/Spa pour l'approvisionnement de six (06) paires de chemins de roulements (bandage) Diamètre 1500 mm pour l'unité OUED FODDA W-CHLEF.

La présente consultation s'adresse aux fabricants dans le domaine de la fabrication mécanique, sidérurgie, fonderie des pièces et accessoires en acier et aux prestataires ayant l'exclusivité de fabricant notoirement reconnus.

Le retrait du cahier des charges avec le schéma des chemins de roulement se fera contre le paiement de deux mille dinars (2 000) DA auprès du :

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
EPE HYDRO CANAL SPA
02 RUE DES FRERES BOUCHAKOUR EX DETRIE ORAN
Tel : 041 40 04 06, Fax : 041 40 03 74
Email : hydro.canal.cm@gmail.com

L'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans l'instruction aux soumissionnaires est à présenter sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres et la mention « soumission à ne pas ouvrir ».

Les offres des soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

- 1) Le dossier de candidature insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier de candidature »
- 2) Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
- 3) Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Les Trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

« A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/2020/EPE HYDRO CANAL SPA

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP. L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
EPE HYDRO CANAL SPA
02 RUE DES FRERES BOUCHAKOUR EX DETRIE ORAN
Tel : 041 40 04 06, Fax : 041 40 03 74
Email : hydro.canal.cm@gmail.com

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 12H00 à l'adresse précitée.

La validité de l'offre est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.

ANEPE N° 2031100527 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF **DAIRA DE CHLEF** **COMMUNE DE CHLEF**
B.C.N°. 59/2020. **BUREAU DU PATRIMOINE COMMUNAL**
AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Chlef, annonce l'organisation d'adjudications publique pour la concession des droits d'abattage de l'abattoir communal.

N° d'ordre	Objet de l'adjudication	Heure de l'adjudication	Durée de l'adjudication	Mise à prix annuel
01	concession des droits d'abattage de l'abattoir communal.	à 10H00.	03 Années renouvelable une seul fois	1.280.000,00

Les personnes et établissements intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du patrimoine communal contre paiement d'une somme de quinze milles dinars algériens (15.000DA) non remboursable au nom du trésorier communal de chlef. Les personnes et établissements intéressés par cette annonce, sont tenus de fournir les pièces et documents

Demande manuscrit timbrée(timbre fiscale de 40 da) et légalisée adressée à monsieur le P/APC de chlef- Le présent cahier des charges dument daté paraphé et légalisée - Extrait du casier judiciaire (moins de 03 mois) "Originale" - Extrait de rôle (moins de 03 mois) « Originale » - Attestation d'affiliation et de mis à jour CNAS et CASNOS « Originale » - Certificat de résidence validité 06 mois " Originale " - Domiciliation bancaire " Originale " - Certificat de solvabilité délivré par un établissement bancaire " originale " - Certificat médical attestant que l'intéressé est indemne de toute affection mentale délivré par un médecin spécialiste (moins de 03 mois) "Originale" - copie conforme à l'original du registre de commerce (gestion des abattoirs) actualisé et légalisée par les services du registre de commerce- Copie conforme du statut de l'entreprise (pour les personnes morales)et copie conforme du certificat de dépôt des cotisations sociales pour l'année 2018- Copie conforme de l'identification fiscale (NIF) - Copie conforme de la carte d'identité nationale- Extrait de naissance - Certificat de bonne conduite et de gestion pour les participants qui ont loué des biens communaux appropriés à la commune de Chlef "Originale" -copie de l'accusée de réception du versement provisoire délivré par le trésorier communal ou copie conforme du chèque certifié représentant le montant de la caution de soumission équivalent à 3/12 du montant de la mise à prix soit : 320.000, 00DA.

(l'original du chèque doit être présenté à la commission des enchères à l'ouverture de la séance).

- Le dépôt des dossiers au niveau du bureau de gestion du patrimoine communal dans deux enveloppes dont l'extérieur doit être fermé et anonyme portant l'expression suivante:

A monsieur le président de l'APC chlef.
concession des droits d'abattage de l'abattoir communal.

-NE PAS OUVRIR-

Est-ce la dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première apparition de l'avis dans la presse national à 12 H 00 au plus tard. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date retenue pour le dépôt des dossiers correspond au premier jour ouvrable qui suit.

La date de l'étude des dossiers se fera au même jour du dépôt des dossiers à 14H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date retenue pour l'étude des dossiers correspond au premier jour ouvrable qui suit.

La date de l'adjudication se fera au 2^{me} jour après le dernier jour du dépôt des dossiers à 10H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date retenue pour l'adjudication correspond au premier jour ouvrable qui suit. Pour tout renseignement, appelez au : 027.77.10.60 Poste n°145/Fax : 027.77.29.20

le président de l'APC

ANEPE N° 2031006415 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE HASSI BEN OKBA

AVIS DE CONSULTATION N° : 07 / 2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Ben Okba ; lance un avis de consultation pour :

N°	N° DE LA CONSULTATION	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANC.
01	07/2020	AMENAGEMENT URBAIN AU CENTRE DE HASSI BEN OKBA	PCD 2019

Les entreprises qualifiées, catégorie 01 et plus (Bâtiment) et qui ont réalisé au moins 02 projets similaires , intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de : A.P.C DE HASSI BEN OKBA contre le paiement de la somme de 1500 DA.

Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres des documents ci-dessous énumérés, représentant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière avec la mention :

" A NE PAS OUVRIR "

1- Le dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature.
- 2- Déclaration de probité.
- 3- Les statuts pour les sociétés
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - 1 - Une copie originale de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission de moins de trois mois.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous traitants :
 - a) Capacités professionnelles :
 - 1. Le Certificat de qualification et classification profes. Catég. 01 et plus activ. princ. Bâtiment.
 - 2- Une copie du Registre de commerce.
 - Une Copie d'attestation justifiant l'accomplissement des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce d'activité pour les sociétés et EURL année en cours
 - 4- Extrait de rôles activité apuré en cours de validité porte la mention de non inscrit dans la liste des fraudeurs ou échéancier de paiement.
- 5- Numéro d'identification fiscale..
- b) Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années (2017 / 2018 / 2019) et les références bancaires.
- c) Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles
 - 1 - Références professionnelles de l'entreprise. (seules les attestations de bonne exécution signées et délivrées par les Maîtres de l'ouvrage publics seront prises en considération – minimum 02 attestations pour projets similaires -).
 - 2 -- Liste des moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - 3 - Liste des moyens matériels propre à l'entreprise à mobiliser pour le projet .
 - 4 - Attestation de mise à jour : CNAS + CASNOS + CACOBATH en cours de validité.

Les copies des documents fournies doivent être, en cours de validité.

2- L'offre technique contient :

- 1- Une déclaration à souscrire
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public :

(Moyens humains à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement justifiée par diplômes délivré par des établissements publics et CV affiliés à la CNAS) ainsi que la déclaration récente de l'effectif. + Moyens matériels propre à l'entreprise à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises avec contrat d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant et factures d'achat pour le matériel spécifique et Extrait de PV d'inventaire des moyens matériels visé par un commissaire aux comptes de l'année en cours) au nom du cocontractant, ou contrat de location + planning prévisionnel des travaux).

(Le matériel louer doit être justifié par cartes grises et assurance en cours de validité)

- 3- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " LU ET ACCEPTE "

3- L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission
- 2- Le Bordereau des prix unitaires (BPU)
- 3- Le Détail quantitatif et estimatif (DQE)
- 4- La décomposition du prix global et forfaitaire.

Dans le cas où les documents cités ci-dessus sont incomplets ou non remplis l'offre sera rejetée

Les soumissions doivent être portées sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention : " SOUMISSION A NE PAS OUVRIR "

AVIS DE CONSULTATION N°: 07 / 2020

(AMENAGEMENT URBAIN AU CENTRE DE HASSI BEN OKBA)

Et doivent parvenir à : - Monsieur le Président de l'A.P.C de Hassi Ben Okba .

Une enveloppe principale avec trois autres enveloppes scellées : A- L'une comprenant l'ensemble des pièces relatives au dossier de candidature .B- contenant les pièces relatives à l'offre technique. C- est réservée pour les pièces relatives à l'offre financière.

Chacune de ces enveloppes devra être identifiée en tant que telle.

Toute soumission non appuyée des pièces constitutives des dossiers A , B et C énumérés dans le cahier de charges, est irrecevable.

La date limite de dépôt des offres est fixée à HUIT (08) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP à 13 H 00 .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis .

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h 00 Soit le , au siège de l'A.P.C de H.B.O.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

ANEPE N° 2031006416 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tlemcen

Daira de Chetouane

Commune de Amieur

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

PROJET: AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA VOIE A OULED ALLA

Conformément aux dispositions de la réglementation des marchés publics Du décret présidentiel n°15/247 DU 15/09/2016, relative aux code des marchés publics le président de l'assemblée populaire communale de amieur informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la séance d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales qui a lance le 07/03/2020 dans les quotidiens nationaux en langue française et arabes et BOMOP le président de l'assemblée populaire communale de amieur informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la séances d'ouverture des plis relative à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales et Que après l'évaluation des offres techniques et financières, le projet est attribués provisoirement au soumissionnaire comme suit :

Soumissionnaire	projet	N° d'identification fiscale	Montant de l'offre	Délai de réalisation	note technique obtenu	OBS
SARL AVENIR BUILDING	AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA VOIE A OULED ALLA	000531010841726	16 995 580.00DA	80 jours	90 pts	Qualité technique et moins bien

Les soumissionnaires peuvent présenter au siège apc pour voir les résultats de l'évaluation technique et financière dans un délai de trois 03 jours pendant la parution de l'attribution provisoire et pour présenter un recours qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix 10 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché aux journaux quotidiens nationaux et BOMOP suivant l'article 82 du Du décret présidentiel n°15/247 DU 15/09/2016, auprès du président De la commission des marchés.

Amieur le : 2020 جانفي 27

PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

POPULAIRE COMMUNALE

ANEPE N° 2031006405 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-BAYADH
DAIRE DE BOUSSEMGHOUN
COMMUNE DE BOUSSEMGHOUN

NIF : 095332139000139

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES 01 / 2020

Pour La Troisième Fois

Le Président de L'APC de BOUSSEMGHOUN lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales 01/2020 Pour La Troisième Fois pour la réalisation de projet :Réalisation de la Voie Urbaine -Travaux d'aménagement Urbain revêtement la Voie en Béton bitumineux Boussemghoun (Entré principal-rue Frère Amella-Rue Azouz Ahmed -Rue Semghouni Djilali à Coté Rue Semghouni Mohamed Sadek -Rue Bennaci Mohamed- Rue Mazor Mohamed à Coté Ksar J..Les entreprises qualifiées principalement en Travaux Publics 4ème catégories et plus intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de L'APC DE BOUSSEMGHOUN Bureau Des Marches les droits de participation sont fixés à : 2.000.00 DA. les soumissionnaires présentant leur offre scindée en une offre de candidature, une offre technique et une offre financière dont le contenu est décrite ci-après :

dossier de candidature :

une déclaration de candidature.

une déclaration de probité.

les statuts pour les sociétés.

Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus (activité principale en travaux publics)

Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières Année dûment approuvés (Service des impôts).

Registre de commerce.

Extrait de rôle t en cours de validité apuré ou échelonné.

Mise à jour CNAS -CASNO -CACOBARTH.

Casier judiciaire du gérant de l'entreprise.

Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés).

Le numéro d'identification fiscale (NIF) + NIS.

moyens humains doit être justifiés par la DAS, 2019 .

moyens matériels, appuyées par des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et PV de constat de l'huiissier de justice de l'année 2020.

Références professionnelles de l'entreprise; appuyée par des attestations de bonne exécution.

Offre technique :

La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée

le planning d'exécution des travaux, dûment renseignée datée et signée

le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

Offre Financière :

La lettre de soumission dûment renseignée datée et signée.

Le bordereau de prix unitaires(BPU) dûment renseignée datée et signée.

Le devis quantitatif et estimatif(DQE), dûment renseignée datée et signée.

Les trois enveloppes ci-dessus, comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2020 pour la Troisième Fois - L'objet : Réalisation de Voie Urbaine -Travaux d'aménagement Urbain revêtement la Voie en Béton bitumineux Boussemghoun (Entré principal-rue Frère Amella-Rue Azouz Ahmed -Rue Semghouni Djilali à Coté Rue Semghouni Mohamed Sadek -Rue Bennaci Mohamed- Rue Mazor Mohamed à Coté Ksar).Le dépôt des offres sera au niveau du bureau de Commission de L'ouverture et l'évaluation des Plis de L'APC de BOUSSEMGHOUN est fixé en un seul jour qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres A partir de 13H30 Lé durée de préparation des offres est fixe à 10 jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP L'ouverture des plis se fera le même jour à 14:00 en séance publique si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolonger jusqu'au jour ouvrable suivant.

les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

BOUSSEMGHOUN LE : 27/09/2020

LE PAPC

ANEPE N° 2031006390 Le Quotidien d'Oran 29/09/2020

TIZI-OUZOU

Près de 3.000 morsures d'animaux sauvages enregistrées

Environ de 3.000 cas de morsures d'animaux sauvages ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris hier du responsable du service de prévention de la Direction locale de la santé (DSP), Idir Oulamara. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée mondiale contre la rage, M. Oulamara a considéré que la situation au niveau de la wilaya est "inquiétante". Il a, à ce titre, déploré un cas de décès par la rage enregistré la semaine dernière dans la commune d'Aghrib, au Nord-est de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'une fillette de 4 ans, mordue par un

chien-chacal, décédée après 25 jours de coma.

Cet animal, est "une espèce hybride qui pullule à travers la wilaya à cause, notamment, des décharges sauvages" a expliqué le responsable qui tire la sonnette d'alarme quant à la gravité de la situation au niveau de la wilaya. L'année dernière, il a été enregistré pas moins de 7.500 morsures, a-t-il rappelé soulignant que "la courbe des morsures est ascendante et le seuil des 7.000 morsures a été franchi depuis 2014, alors que la moyenne nationale est de 2.500 morsures par an". M. Oulamara a fait remarquer que "si pour les

animaux domestiques des campagnes de vaccination sont régulièrement menées, la solution pour les animaux sauvages demeure l'éradication de ces décharges qui constituent la cause principale de cette situation". Une responsabilité incombe, a-t-il ajouté, "au civisme du citoyen avant tout et à l'ensemble des institutions et collectivités locales qui doivent en faire une priorité". Le même responsable qui a insisté sur la prévention, a indiqué que le coût des soins d'un mordu selon le protocole sanitaire s'élève à 20.000 DA. "Ce qui représente un coût exorbitant au vu des cas enregistrés" a-t-il fait remarquer.

AÏN DEFLA

9.000 logements distribués les prochains mois



Quelque 9.000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués au cours des prochains mois à Aïn Defla, a annoncé lundi le wali, Mebarek El Bar. « Ce quota, qui sera attribué en plusieurs phases, touchera toutes les communes de la wilaya », a précisé le wali au cours d'une rencontre avec les représentants de la presse locale tenue en fin d'après-midi au siège de la wilaya. Rien qu'à Aïn Defla, une liste de 675 logements sera affichée d'ici à quelques jours en attendant près de 600 autres unités dans un peu plus de deux mois, a fait savoir le wali en guise d'illustration. Toutes les conditions ont été réunies pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions, a assuré le chef de l'exécutif local, invitant les citoyens « à faire preuve de patience et à ne pas céder aux discours des provocateurs ou défaitistes. Les citoyens doivent nous faire confiance et ne pas céder aux discours provocateurs ou défaitistes car nous nous sommes engagés

à faire bénéficier les véritables nécessiteux du logement dont l'impact sur la stabilité de la famille n'est plus à démontrer », a-t-il soutenu. Pas moins de 4.000 logements ruraux sont inoccupés à travers la wilaya, a, par ailleurs, souligné le wali, observant que l'aide à l'habitat rural accordée par l'Etat vise à fixer les habitants dans la région dont ils sont originaires afin qu'ils continuent à cultiver la terre. Abordant la prochaine rentrée scolaire, le premier responsable de la wilaya a fait état de la réception de plusieurs infrastructures au profit des établissements des trois paliers de l'éducation. S'agissant du cycle primaire, il est attendu la réception de « 15 groupes scolaires, 75 salles en extension et 27 cantines scolaires, des infrastructures auxquelles viendront s'ajouter trois CEM et autant de lycées », a-t-il détaillé, observant que ses services s'emploient à généraliser les repas chauds à travers les établissements scolaires de la wilaya. Abordant l'agriculture, il

s'est félicité que ce secteur ait rapporté 195 milliards de dinars à la wilaya, observant que le pari réside désormais dans le lancement d'unités de transformation. « Il est absolument nécessaire d'asseoir une véritable industrie de transformation à la wilaya », a recommandé le wali, observant que cette démarche est à même de permettre la création de nombreux postes d'emploi.

Au sujet de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, M. El Bar a salué les efforts déployés par les médecins et le staff paramédical, mettant en garde contre tout relâchement aux répercussions « extrêmement graves ». « Lorsque l'on sait que 18 îts seulement des services dédiés au Covid sont occupés à travers les hôpitaux de la wilaya, nous ne pouvons, bien évidemment, que nous en réjouir mais cela ne doit pas nous inciter à baisser de vigilance car la bataille n'a pas encore été définitivement remportée », a-t-il dit en guise de mise en garde.

OUARGLA

Plus de 3100 hectares à emblaver

Une surface de plus de 3.114 ha sera emblavée dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne labours-semaines de la saison 2020/2021, devant commencer en début du mois d'octobre, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette superficie sera dédiée à l'ensemencement

en blé dur (2.413 ha), blé tendre (345 ha), orge (306 ha) et avoine (50 ha), a-t-on précisé. En vue d'assurer une bonne saison agricole, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a mis à la disposition des céréaliculteurs plus de 813 tonnes d'engrais et fertilisants, a ajouté la même source, en signalant que

la superficie emblavée est concentrée notamment dans les daïras de Hassi-Messaoud, Sidi-Khouiled, El-Hedjira, N'goussa, Ouargla et Touggourt. La céréaliculture est menée dans la wilaya d'Ouargla avec une irrigation sous-pivot, avec 120 appareils d'irrigation du type, mobilisés par plus de 60 agriculteurs.

BLIDA

Perturbation dans l'alimentation en AEP



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable est enregistrée au niveau des quartiers de Bouaâma Djillali, les 200 logements, Cherif Chalabi, Bab Zaouia, Bouchemit, rue de la Palestine, Larame, Sidi Brahim, 13-Mai, Zabana, Naïmi Tlemçani, cité de la Planification, Aboudi, 198 logements, cité des Bananiers et 680 logements, Abdelmoumen et cité Mouloud. A noter qu'une coupure d'eau similaire avait déjà affecté la même partie de la commune de Blida, durant la semaine écoulée pour cause de «travaux de maintenance des équipements électriques de la station de pompage de Marmane», selon les raisons évoquées alors par la même source.

Prochain affichage des listes de bénéficiaires de plus de 6.000 logements sociaux

Plusieurs daïras de Blida vont procéder «prochainement» à l'affichage des listes des bénéficiaires de plus de 6.000 logements publics locatifs (LPL, logements sociaux), a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Des daïras vont procéder à l'affichage progressif des listes des bénéficiaires de près de 6.500 unités LPL, a-t-on indiqué de même source, relevant que cette opération est tributaire du taux d'avancement des projets et qui diffère d'un site à un autre, est-il précisé.

L'affichage des listes concerne les bénéficiaires des 650 LPL à Bouguera, de 250 autres unités à Beni Tamou et des 750 LPL de Hassaïnia dans la commune de Bouinane, a-t-on fait savoir.

La commune de Blida, qui a bénéficié de la plus importante part du programme de logements sociaux, s'apprête, pour sa part, à afficher la liste des bénéficiaires des 1.100 unités.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

11 safar 1442

El Fedjr
05h16

Dohr
12h38

Assar
16h00

Maghreb
18h37

Icha
19h55



MILA

L'Agriculture en quête d'infrastructures de stockage

B. Bousselah

Les préoccupations auxquelles se heurtent les agriculteurs dans les différentes filières, ont vu la participation, dimanche dernier, du directeur des Services agricoles, du S.G de la Chambre de l'Agriculture et du représentant de la BADR, lors du Forum de la Radio Mila. Le représentant de la BADR Zakaria a rappelé que

1.550 céréaliers ont bénéficié du crédit 'Rfig' dont 94 % ont honoré leurs remboursements. Le reste soit 06% sont invités à se rendre dans les 9 banques réparties à travers la wilaya ou un prolongement leur sera accordé.

A une question d'un auditeur sur les difficultés d'approvisionnement en son, avec un prix jugé excessif, le DSA, Bernaoui a tenu à rassurer que cet aliment de bétail sera disponible,

en priorité et de manière continue pour les vaches laitières, notamment. La faiblesse des moyens de stockage et de conditionnement qui n'a pas été, sans impact sur la régression de la filière de l'ail, passant de 7.000 à 5.500 quintaux, verra la création de nouvelles infrastructures de stockage avec l'aide de la BADR et des services de la wilaya a souligné le même responsable.

TÉBESSA

Des restes humains découverts au fond d'un bassin

A. Chabana

L'unité de la Protection civile d'El Oglia, commune située à 85 km, à l'ouest de Tébessa, est

intervenue dimanche dernier, pour extraire des restes humains, retrouvés lors des travaux d'une entreprise, au fond d'un bassin, à Bejen, localité sise à la limite

administrative de la wilaya de Khencela. Les restes humains furent évacués, en attendant l'ouverture d'une enquête, afin de déterminer leur origine.

EL KALA

Un sardinier coule dans le port

A. Ouélaa

Le «Yakoub», nom d'un bateau de pêche, un sardinier en métal de 17 m, a coulé au cours de l'après-midi de dimanche dernier, précisément vers 13h,

dans le vieux port d'El Kala. L'état de ce bateau qui laisse à désirer avec plusieurs avaries, amarré, depuis cinq ans, selon des pêcheurs, conjugué au mauvais temps qui sévit depuis deux jours ont

fini par avoir raison de ce bateau dont le propriétaire attendait désespérément une hypothétique aide pour sa réparation. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de cette perte.

GUELMA

La culture de colza intéresse les agriculteurs

La première expérience de la culture du colza, dans la wilaya de Guelma devra intéresser plusieurs dizaines d'agriculteurs, a estimé, dimanche, le chef du service de soutien et développement à la Station expérimentale de production de semences de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Nabil Athamnia. Dans une déclaration à l'APS, le même cadre a précisé qu'un travail de proximité de sensibilisation et de recensement des agriculteurs désireux d'intégrer cette expérience supervisée par l'ITGC est en cours, détaillant que la démarche s'inscrit en application de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, visant le lancement de cette spéculature sur pas moins de 3.000 ha, à l'échelle nationale, durant

la saison agricole 2020/2021. Un nombre considérable d'agriculteurs a manifesté, au cours des premiers contacts de l'intérêt pour l'accompagnement de l'ITGC, dans cette expérience, a souligné le même technicien qui a ajouté que la Station expérimentale de l'ITGC oeuvre actuellement en coordination avec la Chambre de l'Agriculture et la direction des Services agricoles à établir la liste des agriculteurs associés à cette expérience de la culture du colza pour laquelle la région de Guelma offre des conditions climatiques favorables. Les agriculteurs multiplicateurs de semences et des fermes pilotes sont les premiers ciblés, pour cette initiative, a précisé M. Athamnia, assurant que l'ITGC dispose des quantités nécessaires de semences de colza.

Le suivi technique durant toutes les phases de la culture sera assuré par l'ITGC, a-t-il dit, faisant savoir que des agriculteurs intéressés ont été initiés au cours de ces derniers jours, aux travaux de préparation du sol qui exigent certains critères spécifiques. Des journées de sensibilisation pour impliquer à l'expérience des agriculteurs des wilayas de Souk Ahras, Annaba, El Tarf et Skikda ont été organisées par l'ITGC, en coordination avec les Chambres de l'Agriculture de ces wilayas, selon la même source.

Selon le même technicien, la culture du colza est destinée à produire une huile alimentaire riche en acides gras antioxydants et à l'alimentation animale tandis que les fleurs du colza ont un potentiel mellifère prisées des abeilles.

SÉTIF

Les produits artisanaux et les exigences du marché

La promotion des produits artisanaux afin de les rendre conformes aux exigences du marché est un «maillon charnière essentiel dans la promotion du Tourisme et du Développement rural», a affirmé, dimanche, la directrice de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de la wilaya de Sétif, Ouhida Belabed. S'exprimant en marge d'une exposition dédiée aux produits agricoles et de l'artisanat, tenue dans la Station thermale de Hammam Guergour, au deuxième jour de l'excursion organisée par l'Office national du Tourisme (ONT) au profit de divers médias nationaux, la même responsable a précisé, à l'APS, qu'«on ne peut dissocier le produit de l'artisanat, le touris-

me et le développement rural, à condition que les artisans s'efforcent d'adapter leurs produits aux exigences du marché». Et d'ajouter : «des travaux sont en cours pour l'amélioration des produits ruraux, tels que l'huile d'olive, le miel, les figues séchées et le poivron, en recourant aux techniques d'emballage, de conditionnement et d'exposition». Mme Belabed a insisté, dans ce contexte, sur la «nécessité d'extraire le produit artisanal du côté folklorique et des expositions occasionnelles et de l'intégrer dans la vie économique pour en faire un produit répondant aux exigences du marché et ses nombreux aspects tels que le coût, la couleur, les dimensions et la qualité des maté-

riaux utilisés». La même source a souligné, en outre, que l'implication de l'artisan dans l'enrichissement et l'amendement des lois en vigueur pour les mettre au diapason des évolutions en cours, représente un «saut qualitatif et engendrera des résultats positifs dans ce domaine». Pour rappel, les correspondants de différents médias nationaux, écrits et audio-visuels ont visité de nombreux sites touristiques montagneux et thermaux, et ce, à la faveur d'une excursion organisée par l'Office national du Tourisme, sous la houlette du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du Tourisme (27 septembre).

ILLIZI

L'exploitation artisanale de l'or, une «valeur ajoutée»

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche, à Illizi, que le lancement du projet d'exploitation minière artisanale de l'or, dans le Grand Sud, constituait une «valeur ajoutée» pour le développement et la diversification de l'Economie nationale. «La relance de l'activité minière dans le Grand Sud, qui constitue une valeur ajoutée pour l'Economie, entre dans le cadre de l'orientation du Gouvernement vers la diversification de l'Economie nationale, à travers la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire donnant la possibilité aux jeunes d'une exploitation artisanale de l'or, en vertu d'autorisations qui leur seront accordées avec des conditions précises et des facilitations dans leur octroi, et permettant aussi de mettre fin à l'exploitation anarchique des métaux et leur contrebande», a précisé le ministre des Mines. Le secteur des Mines a élaboré un plan, en coordination avec différents partenaires, pour garantir la réussite de ce projet et sa concrétisation, dans le respect de l'Environnement, de la préservation de la diversité biologique et du développement durable, a souligné M. Arkab, qui est accompagné dans sa visite, à Illizi, d'une forte délégation ministérielle. Le ministre des Mines était accompagné des ministres de l'Environnement et de la Formation et l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats et Hoyam Benfriha respectivement, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, et du conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la Communauté à l'étranger, Nazih Berram dane.

Plusieurs sites ont été identifiés dans la wilaya d'Illizi pour l'exploitation minière artisanale de l'or, dans les sites de Tirine et Akendouker, dont les dossiers ont été étudiés par les services techniques de la wilaya qui ont donné leur aval pour leur exploitation, selon les explications fournies lors de la visite.

EL-OUED

Un nouvel hôpital 'Mère-Enfant' en service au 1^{er} semestre 2021

Le nouvel Etablissement hospitalier spécialisé EHS Mère-Enfant (140 lits) d'El-Oued sera mis en exploitation au 1^{er} semestre 2021, ont révélé, dimanche, les services de la wilaya.

Le projet, dont le chantier a démarré en 2018, au titre de la stratégie, visant l'amélioration des prestations de santé, est actuellement à 80% d'avancement de ses travaux et devra être réceptionné, en mai prochain, a-t-on précisé. Un financement de plus de 3 milliards de DA, puisé du Fonds de développement des régions du Sud, a été mobilisé pour l'étude et la réalisation du projet pour lequel est également prévue une enveloppe de 810 millions de DA destinée aux équipements médico-chirurgicaux, a ajouté la source.

L'Etablissement, appelé à mettre

un terme au déficit accusé en ce type d'installations spécialisées, offre une capacité de 140 lits, répartis entre les services de maternité (80 lits) et de médecine pédiatrique (60 lits), en plus de structures médico-chirurgicales (salles de consultations, bloc opératoire, service de radiologie, laboratoire d'analyses) et d'un centre de formation. Le nouvel établissement remplacera l'ancien EHS Mère-Enfant 'Bachir Bennacer', dont l'expertise des services du Contrôle technique de la construction (CTC) avait conclu à des risques de le maintenir en exploitation.

'EHS Mère-Enfant 'Bachir Bennacer', qui date des années 60 du siècle dernier, avait enregistré dernièrement un incendie dans le service de médecine néonatale s'étant soldé par des dégâts matériels, et un autre au même service, en mai 2018.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

11 safar 1442

El Fedjr
05h03Dohr
12h24Assar
15h47Maghreb
18h24Icha
19h41

Dénonçant le gros retard du projet de 1.252 logements Les résidents de « Batimat Taliane » en appellent au wali

Las des fausses promesses et à bout de patience, les résidents de 'Batimat Taliane' remontent au créneau pour lancer une énième interpellation, à l'adresse des pouvoirs publics. Au bord de la désillusion pour bon nombre d'entre eux, les occupants de cette cité, en préfabriqués, en appellent au nouveau wali d'Oran auquel ils demandent de les reloger dans les plus brefs délais.

H. S.

Prévue initialement à fin 2016, puis à la mi-2017 et ensuite dans un troisième temps, avant fin 2018, puis encore une fois pour fin 2019, la réception du projet de 1.252 unités de type 'logement public locatif' (LPL), à mi-parcours entre la pépinière de l'USTO et la zone des sièges, destiné aux habitants de la cité de 'Batimat Taliane', n'est pas pour demain. Et pour cause, les travaux qui n'ont pas été achevés, et ce, s'agissant aussi bien des logements que des équipements publics qui sont annexés à ce petit ensemble urbain de 1.252 unités. Selon une source proche du dossier, le projet devrait être réceptionné, avant la fin d'année. Une échéance à prendre, en tout cas, avec des pincettes, vu la longue série de fausses annonces qui a marqué ce projet depuis la pose de la première pierre et même bien avant. Prenant leur mal en patiente, depuis le début de réalisation de cet ensemble d'habitats, les résidents de la vétuste et non moins précaire cité en préfabriqués tirent, néanmoins, des motifs de consolation et d'espoir dans le fait qu'ils disposeront au bout du chemin d'une belle cité intégrée, avec à la clé, un ensemble de structures d'accompagnement, tout près de chez-eux. Eux qui ont, il n'y a pas si longtemps, vu en un projet promotionnel mitoyen, une vraie menace pour leur cité intégrée et il aura fallu l'engagement solennel du wali de l'époque, Mouloud Cherifi, selon lequel l'assiette concernée sera, bel et bien, réservée à des équipements publics de proximité, pour qu'ils aient renoncé à leur mouvement de protestation. On peut toutefois, affirmer à en juger d'après ce qui reste à réaliser que l'échéance de fin 2020 est « jouable » dans la mesure où, selon la même source, le taux de réalisation en est, à un peu plus de 90%.

LES PÉPINS FINANCIERS PUIS L'HISTOIRE DU COVID-19

Parti début 2015 pour durer 25 mois, le chantier est au-delà de ses 5 années, soit un glissement de plus que le double du délai contractuel du marché, 25 mois. Mais qu'est-elle, en fait, la raison de ce gros retard ? Elle

LENT CHANTIER, LONG CALVAIRE

Un document qui a, en plus de sa valeur légale et juridique, cet effet psychologique apaisant et rassurant sur ces ménages, tout en « écourtant » d'une certaine manière le temps d'attente pour l'accès à ces logements, prévu courant 2017. Dans l'autre sens, l'Administration locale y gagne, elle aussi, puisque ce faisant, elle fixe et arrête la liste des attributaires et coupe court ainsi à la

L'ANSEJ dans les zones d'ombre Une campagne de sensibilisation pour encourager les jeunes à créer des startups

L'annexe d'Oran de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) vient de lancer une campagne d'information et de sensibilisation, destinée aux jeunes des communes et des zones reculées de la wilaya pour les encourager à avoir l'esprit d'entrepreneuriat, notamment dans le secteur agricole, a-t-on appris, dimanche, de cette instance. Cette campagne, lancée la semaine passée, a pour objectif d'inciter les jeunes des zones reculées ou des zones d'ombre d'Oran à créer des entreprises dans différents domaines, notamment celles dont le gel a été levé, dernièrement, à l'instar de l'Agriculture et les Services, à l'exception du Transport,

a indiqué, à l'APS, le chargé de communication de l'annexe de l'ANSEJ d'Oran, Brahim Bessai.

Cette campagne vise, également, à diffuser l'esprit d'entreprise chez les jeunes de ces zones agricoles en majorité, et ce, pour la création d'entreprises et de nouveaux postes d'emploi, en leur expliquant les avantages offerts par l'ANSEJ dans la création d'entreprises pour réaliser le développement local dans ces zones, ajoute le même interlocuteur. A ce propos, les P/APC des 26 communes de la wilaya ont été contactés pour mettre en place un programme pour couvrir l'ensemble des zones reculées du point de vue du « besoin

d'informations dans le domaine de la création d'entreprises à travers l'ANSEJ, un manque qui a été relevé sur le terrain », selon M. Bessai. Les cadres de l'annexe d'Oran de l'ANSEJ ont effectué plusieurs sorties, sur le terrain, dans les zones reculées des communes d'Es-Senia, Boufatis et Hassi Bounif pour écouter les préoccupations des jeunes dans le domaine de l'emploi et ont été informés, sur l'ANSEJ et les services offerts en matière de création de start ups, selon la même source, qui a affirmé que « la campagne d'information et de sensibilisation se poursuit jusqu'à ce que toutes les communes de la wilaya soient visitées.

**La marchandise était dissimulée
sous des cartons de biscuits
Plus de 200.000 unités
de chema saisies
par les douaniers**



K. Assia

Une importante quantité de tabac à chiquer (chema) soit 204.000 unités, a été saisie par les éléments de la Brigade mobile des Douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur (Aéroport international Es-Sénia). Selon M. Zaoui directeur de l'Information et de l'Informatique, à la direction régionale des Douanes d'Oran, on saura que l'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrebande et a été effectuée suite à un contrôle opéré par les douaniers, lors d'un barrage routier. Les agents de cette brigade ont intercepté un camion et lors de sa fouille, ils ont mis la main sur la quantité de tabac à chiquer laquelle était dissimulée, sous des cartons de biscuits. Les douaniers ont saisi le camion et la marchandise de contrebande. Une amende a été dressée et une enquête, également, ouverte.

Institut français d'Algérie La cérémonie du choix Goncourt Algérie 2020, le 03 octobre

L'institut français d'Algérie organise, samedi 3 octobre, à 16 h, la cérémonie du choix Goncourt de l'Algérie 2020. Cet événement sera suivi, en direct et en ligne, à travers les cinq antennes de l'Institut français dont celui d'Alger, Oran, Annaba, Constantine et Tlemcen, à travers une rencontre qui regroupera la lauréate de la deuxième sé-

K. A.

CET de Hassi Bounif Exploitation prochaine d'un troisième casier pour l'enfouissement des déchets

Un troisième casier pour l'enfouissement des déchets ménagers, d'une capacité de 1 million de m³ sera mis en exploitation, à partir du mois d'octobre prochain, au Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif (Oran-est), a-t-on appris de la directrice de l'EPIC CET Oran. Le CET de Hassi-Bounif, qui reçoit les deux tiers des déchets ménagers de la wilaya d'Oran, sera ainsi doté d'un troisième casier, après la saturation de deux casiers, le 1^{er} d'une capacité de 800.000 m³, au bout de 4 ans et demi, et le 2^{ème} d'une capacité de 1.200.000 m³, au bout de 5 ans, a précisé Mme Dalila Chellal.

La directrice de l'EPIC CET Oran espère prolonger la durée de vie de ce 3^{ème} casier jusqu'à 10 ans, grâce à la récupération des déchets valorisables, comme le plastique et le papier. Même si le taux de récupération actuel à Oran, ne dépassant pas les 10%, la directrice de l'EPIC CET Oran, reste optimiste quant à l'avenir de la valorisation des déchets, tentant de multiplier des initiatives pour développer cette

activité, comme les centres de tri de proximité, installés dans les rues commerçantes (à Mdina Jdid notamment).

Les conventions avec des dizaines d'établissements, écoles et universités, ainsi que d'autres sites permettent, par ailleurs, à l'EPIC de récupérer un volume important de déchets recyclables, qu'elle vend aux enchères. La récupération, en plus de sa valeur économique, permet de réduire le volume des déchets enfouis, et augmenter la durée de vie des casiers. La nouveauté avec ce troisième casier, est l'utilisation d'une nouvelle technique pour une meilleure gestion des « lexivias », un liquide très toxique qui émane des déchets après les pluies, note Mme Chellal, ajoutant qu'il s'agit de partager le casier en « alvéoles » ce qui garantit un meilleur contrôle. Cette technique est développée dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) et l'EPIC CET d'Oran, depuis 2016, pour optimiser la gestion des CET et de la gestion des déchets, précise encore Mme Chellal.

Nouvelle opération de rapatriement 181 Subsahariens transférés vers leur pays en début de semaine

Une opération de rapatriement de Subsahariens a été effectuée dimanche à Oran. 181 migrants clandestins ont été rapatriés vers les frontières du pays, a-t-on appris de la protection civile. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le rapatriement de tous ces ressortissants dans les meilleures conditions humaines et sécuritaires.

J. Boukraa

Il s'agit de 156 hommes, 7 femmes et 18 enfants. Cette action a nécessité la coordination entre les services de la wilaya, la Protection civile, la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, le Croissant rouge algérien, la Direction de l'action sociale, la Direction de la santé et les services de la commune. Les personnes concernées ont été acheminées vers le centre de Bir El Djir avant d'être acheminées vers les frontières algériennes et plus exactement la wilaya de Tamanrasset. Sept bus ont été réservés pour le transfert des ressortissants au centre d'accueil de la wilaya de Tamanrasset d'où ils seront

rapatriés vers leur pays d'origine.

Le rapatriement des ressortissants nigériens fait suite à la demande formulée par le gouvernement nigérien. Elle a été acceptée par son homologue, le gouvernement algérien, en 2014. Ces migrants, en majorité des femmes et des enfants, vivent de mendicité: une situation devenue de plus en plus difficile, à la fois pour ces réfugiés et pour les riverains, en l'absence de prise en charge adéquate de ces migrants, fuyant la misère de leur pays. L'Algérie avait pris une série de mesures pour le rapatriement des ressortissants nigériens dans les meilleures conditions jusqu'à ce qu'ils regagnent leur pays.

L'Algérie est aujourd'hui considérée

comme un important pays de transit pour les migrants subsahariens en route pour l'Europe.

Ils sont essentiellement Maliens et Nigériens. Phénomène récurrent, la migration subsaharienne vers l'Algérie est un problème. La pauvreté toujours plus importante et les foyers de conflits qui s'allument un peu partout en Afrique de l'Ouest et l'apparition de groupes djihadistes au Mali et au Niger ont accentué la migration transfrontalière vers l'Afrique du Nord, région plus clémence et aux portes de l'Europe. Au vu de la situation avec l'apparition du coronavirus, les autorités algériennes doivent redoubler de vigilance.

Le palais des sports «Hammou Boutlélis» d'Oran devrait être le premier à être réceptionné parmi les sept autres infrastructures sportives concernées par les travaux de rénovation et de mise à niveau en prévision des Jeux méditerranéens (JM) de 2022 à Oran, vu le taux «très avancé» de ses chantiers, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cet équipement. Pratiquement toutes les opérations engagées ont été achevées, y compris le revêtement amovible du parquet doté désormais de quatre tapis dédiés aux disciplines de handball, basket-ball, volley-ball et badminton, «ce qui constitue une nouveauté dans les salles de sports en Algérie», s'est réjoui le directeur du palais des sports, Sid Ahmed Tab, dans une déclaration à l'APS.

Ces deux dernières opérations n'étaient pas retenues dans la feuille de route initiale du projet de restauration de cet équipement, mais ont reçu l'aval des instances compétentes pour leur réalisation, s'est encore félicité Sid Ahmed Tab, estimant à 200 millions de dinars le coût de ces deux derniers lots. Le même interlocuteur s'est dit, en outre, «satisfait de la qualité des travaux réalisés jusque-là, qui ont touché, entre autres, l'étanchéité, la façade, le salon d'honneur et les vestiaires. Le coût global de ces opérations a été estimé à 400 millions dinars, a-t-il souligné.

La dernière fois que le palais des sports, construit en 1960, a été ré-

nové remonte à l'an 2002. Ce site a abrité plusieurs compétitions internationales, comme la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball en 1988, le championnat du monde masculin de volleyball des moins de 19 ans en 2005 et les matchs de barrage qualificatifs pour le Grand prix mondial du volley-ball en 2012, pour ne citer que ces épreuves. D'une capacité d'accueil de 5.000 places, cette salle omnisports, dotée d'un centre médical de 30 chambres, est programmée pour accueillir les matchs de basket-ball lors de la 19^e édition des Jeux méditerranéens programmés du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on. Oran s'apprête également à recevoir un complexe sportif d'envergure composé, entre autres, d'un stade de football de 40.000 places, d'une salle omnisports de 6.000 places, d'un complexe nautique contenant deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4.200 places.

La dernière fois que le palais des sports, construit en 1960, a été ré-

Ras El Aïn et Terrain Chabat Des terrains désaffectés transformés en décharges de déchets inertes

D. B.

En l'absence d'opération d'aménagement, de nombreux terrains désaffectés après les opérations de relogement se sont transformés en décharges à ciel ouvert. C'est le cas des assiettes foncières non encore aménagées à Ras El Aïn, Les Planteurs et Terrain Chabat. Les habitants de ces quartiers n'ont cessé d'interpeller les autorités concernées pour prendre les mesures qui s'imposent et éviter les incessants va-et-vient des camions qui rejettent toutes sortes de déchets, notamment les déblais. Dans une correspondance adressée au wali d'Oran, des habitants de Terrain Chabat ont appelé les services de la commune pour l'installation d'un mur de clôture, à la fois pour éviter le squat des lieux par de nouvelles familles mais aussi et surtout pour éviter l'accès au site et partant mettre un terme

aux rejets des déchets. Il y a plus de six mois et suite à un constat faisant état de nouvelles constructions illicites érigées sur des sites désaffectés après les opérations de relogement, l'ex-wali d'Oran avait ordonné la poursuite des opérations de démolition de toutes les habitations désaffectées et l'installation d'un mur de clôture et du gardiennage au niveau des sites concernés. Profitant des multiples opérations de relogement qui ont ciblé les sites des Planteurs, Ras El Aïn et Terrain Chabat, de nouvelles constructions illicites ont été érigées particulièrement au niveau du lieu-dit El Oued, Terrain Chabat, Terrain Gazelle et Terrain Si Ali. D'autres terrains ont été carrément transformés en décharges, créant d'énormes désagréments aux habitants mitoyens en attente d'un relogement.

Selon des habitants du quartier des Planteurs, disposant de pré-affecta-

tion, la majeure partie des sites désaffectés après les opérations de relogement ont été réoccupés par de nouvelles familles qui s'y sont installées dans la perspective de bénéficier d'un logement dans le cadre de l'opération spéciale Les Planteurs.

En dépit des opérations de démolition des habitations précaires lancées depuis plus d'une décennie et le relogement de milliers de familles au niveau des nouveaux pôles urbains, les bidonvilles occupent toujours une grande superficie à Oran. Selon le dernier rapport établi par la commission de l'aménagement urbain et de l'équipement de l'ex-assemblée populaire de la wilaya, plus de 150 bidonvilles ont été recensés à travers les différentes communes de la wilaya. Une dizaine de ces sites ont été éradiqués après le relogement des familles à l'instar du bidonville du Viage et de Cheklaoua.

LA RENTRÉE SCOLAIRE.



Port d'Oran Quatre conteneurs de friperie saisis

K. Assia

Une tentative d'importation de marchandises prohibées

a été déjouée par les douaniers chargés du contrôle des opérations commerciales relevant de l'inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran, a-t-on appris, hier, auprès de M. Zaoui, directeur de l'information et de l'informatique à la Direction régionale des douanes d'Oran.

En effet, quatre conteneurs renfermant des vêtements d'occasion (la friperie) ont été découverts lors d'une opération de contrôle opérée par les douaniers. Cette marchandise interdite d'entrée a été dissimulée sous

Aïn El Bia

549 kg de viande rouge impropre saisie

K. Assia

Lors d'un point de contrôle des véhicules, les éléments de la sûreté urbaine de Aïn El Bia

relevant de la sûreté de daïra de Béthioua ont réussi à mettre la main sur une quantité de 549 kg de viande rouge impropre à la consommation. Cette saisie a été effectuée après la fouille d'un

des vêtements neufs. Il s'agit d'une marchandise interdite par l'article 71 de la loi de finances de 2012.

Dans ce registre et conformément à la réglementation en vigueur, les douaniers ont dressé une amende de l'ordre de 861 millions de centimes à l'encontre du contrevenant. Une enquête a été ouverte.

Notons que toute importation de friperie est interdite en application de la loi de finances de 2012. Celle-ci a été initiée dans le but d'encourager la production nationale car de nombreux opérateurs avaient dénoncé la concurrence déloyale imposée par des vêtements d'occasion.

Bidonville la CUMO à Es-Séna Une femme découverte étranglée

Le bidonville CUMO à Es-Séna a été secoué avant-hier par une terrible découverte. Le corps sans vie d'une femme a été retrouvé la nuit de dimanche

camion non frigorifique et dans des conditions dépourvues d'hygiène. Les policiers ont également saisi des abats.

Outre l'absence d'hygiène et de la chaîne de froid, ils ont aussi découvert que le chauffeur n'avait pas de certificat vétérinaire. Des procédures ont été prises à l'encontre du chauffeur et du boucher.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

HABIB AEK, 69 ans, Mascara

KOUAICHE El Hadj, 44 ans, SBA

ALEM Kadour, 93 ans, Haï Bouamama

REZINI Benaïssa, 83 ans, Castors

Horaires des prières pour Oran et ses environs

II safar 1442

El Fedjr
05h33

Dohr
12h53

Assar
16h16

Maghreb
18h53

Icha
20h10



TIARET

Le centre anti-cancer sera livré dans les délais

Après avoir inspecté les travaux en cours du centre rendu Revendication leitmotiv de toute la population de Tiaret et sa région, «le centre anti-cancer sera livré dans les délais impartis», a rassuré le wali de la wilaya de Tiaret, M. Mohamed Amine Deramechi, lors d'une visite de travail qu'il a menée sur le site de cette importante infrastructure sanitaire.

El-Houari Dilmi

En effet, accompagné du directeur de wilaya et des cadres du secteur de la santé, le chef de l'exécutif de wilaya s'est dit «satisfait» du rythme d'avancement des travaux, insistant sur le «respect strict» du délai de réalisation, fixé initialement à 30 mois.

D'une capacité théorique de 130 lits et une autorisation de programme initiale de 550 milliards de centimes, l'entrée en fonction du CAC de Tiaret est attendue avec une grande impatience dans une wilaya qui enregistre jusqu'à 200 cas/an de cancer pour 100.000 habitants, selon des données du registre du cancer de l'Oranie, confirmés par l'association des personnes atteintes du cancer de la wilaya de Tiaret. Pour rappel, la pose de la première pierre avait été effectuée le 1er mai 2019 et le lancement des travaux de réalisation le 26 août de la même année, alors que le délai de réalisation a été rapporté à 42 mois au lieu des 30 initialement prévus.

En attendant la réalisation de cet important projet, un service d'oncologie est ouvert au niveau de l'hôpital «Yousef Damardji» pour prodiguer les soins de chimiothérapie aux

malades et leur épargner les déplacements vers d'autres wilayas. Le secteur de la santé dans la wilaya de Tiaret va d'autant plus mal que nombre de projets prévus pour le secteur n'ont pas encore vu le jour sur le terrain de la réalité, à l'image du fameux projet de construction d'une faculté de médecine « dont l'étude a été réalisée, en attendant les affectations budgétaires », rassurait l'ancien wali, qui avait même affirmé que « l'encadrement pédagogique était disponible, et que la wilaya avait eu un écho favorable des enseignants qui exercent dans les hôpitaux du pays pour aider à la réussite de ce projet ».

En fin de semaine, le premier responsable de la wilaya a également rendu une visite inopinée au nouvel hôpital de Sougueur qui pâtit de quelques difficultés liées à sa gestion. Inauguré en avril 2019, le nouvel hôpital de Sougueur, doté d'une capacité de 120 lits, est considéré par les autorités sanitaires locales comme le deuxième plus implorant établissement hospitalier de la wilaya, dont il est attendu qu'il desserve l'eau autour de l'EPH «Yousef Damardji» qui pâtit d'une surcharge de malades depuis plusieurs années.

Gangs armés : cinq individus écroués

En application de la dernière instruction du président de la République visant à lutter contre les bandes de quartiers, cinq (05) individus âgés entre 20 et 27 ans, déférés devant le tribunal correctionnel de Tiaret, ont été placés sous mandat de dépôt et incarcérés à la maison d'arrêt de Tiaret, apprend-on dans un communiqué de la sûreté de wilaya, transmis au bureau du «Quotidien d'Oran» à Tiaret. En effet, les faits de cette affaire remontent au 21 du mois en cours quand une bataille rangée à coups de sabre et d'armes blanches a opposé

El-Houari Dilmi

Un mort dans un accident de la route

Troisième accident du genre en moins de trois jours. Un octogénaire a été tué dimanche dans le renversement de sa voiture sur la RN 14 reliant les localités de Hamadia et Tissensilt, apprend-on de la direction de la protection civile de la wilaya de Tiaret.

Selon la même source, la victime, âgée de 80 ans, a perdu le contrôle de son véhicule de marque «Lada» qui s'est renversé. Le vieil homme est mort sur le coup. Son corps a été

évacué à la morgue de l'hôpital de Mahdia, et une enquête ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet énième accident de la route. Pour rappel, un homme a été tué en début de semaine dans la collision de son tracteur avec un véhicule de tourisme, quelques heures après un autre accident qui a fait un mort et six blessés sur les routes de la wilaya de Tiaret.

El-Houari Dilmi

MASCARA

Nouvelle escroquerie au logement

Belkacir Mohamed

Un homme et une femme ont été neutralisés pour usurpation de fonction suite à une plainte d'un citoyen indiquant avoir été escroqué par les deux suspects qui lui ont promis de lui procurer un logement en se faisant passer pour un cadre de la wilaya pour l'un et de fonctionnaire pour

l'autre. La victime leur a remis 4,5 millions de centimes comme première avance. Les enquêteurs ont arrêté le suspect en détention de la somme reçue des mains du plaignant. Une perquisition a permis de mettre la main sur des documents administratifs de la victime ainsi que d'autres documents concernant une seconde victime, utilisés pour l'acquisition d'une puce de

Des renforts pour l'Education

Le secteur de l'Education dans la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs projets devant le renforcer par de nouvelles structures, a-t-on appris auprès du directeur de l'Education, M. Yahia Bouchelaghem. Ces opérations comprennent la réalisation de 8 nouveaux groupes scolaires au titre des programmes de développement communal et sectoriel, dont l'achèvement des travaux est prévu prochainement, a indiqué à l'APS, M. Bouchelaghem. Le secteur a bénéficié également d'un programme de réalisation de 3 internats, 15 cantines scolaires, 66 opérations d'extension de classes dont 17 au niveau du cycle moyen et secondaire et 49 pour le primaire, de même qu'un nouveau CEM au profit de la ville de Sig. D'autre part, il a été procédé à l'achèvement d'une opération de réhabilitation de 241 classes primaires parmi 261 classes dont les travaux ont été financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on fait savoir.

Selon la même source, la rentrée scolaire prochaine dans la wilaya de Mascara sera marquée par l'accueil de 249.733 élèves des différents paliers d'enseignement, faisant observer que les toutes les mesures ont été prises au plan pédagogique, organisationnel et sanitaire approprié, pour assurer un meilleur accueil des élèves. Au sujet des élèves ayant une faible acuité visuelle devant bénéficier de lunettes médicales à titre gratuit au nombre de 583, la même source a souligné que les examens ont touché jusqu'à présent 161 élèves et il est attendu, la fin de la semaine en cours, pour les orienter directement pour l'acquisition des lunettes.



MOSTAGANEM

Cinq nouveaux projets touristiques livrés avant la fin de l'année

La wilaya de Mostaganem compte 10 nouveaux projets touristiques, annoncés par la directrice du tourisme de la wilaya. Hayat Maameri a indiqué, en marge des festivités marquant la journée mondiale du tourisme, organisées au niveau de la forêt, Bourahma (Cap Ivy) dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, que ces nouveaux projets qui comprennent des hôtels et résidences touristiques, de même que d'autres projets d'extension d'infrastructures hôtelières en exploitation dans les dernières années, vont renforcer le parc hôtelier de la wilaya de plus de 800

lits. Les nouveaux établissements hôteliers devront générer, une fois mis en service, plus de 150 postes d'emploi permanents, pouvant atteindre le double, si l'on intègre les emplois saisonniers durant la saison estivale (entre les mois de juillet et août), a-t-elle fait savoir. Selon Mme Maameri, le parc hôtelier de la wilaya de Mostaganem dispose actuellement de 34 établissement dont 17 hôtels et 11 résidences touristiques d'une capacité d'accueil totale estimée à près de 4.000 lits et emploie plus de 1.400 travailleurs permanents.

Les travaux sont en cours de réalisation de 20 autres structures hôte-

lières dont l'état d'avancement varie entre 30 et 60 pour cent, ce qui permet d'augmenter les capacités d'accueil à 7.500 lits et devant créer, au total, près de 2.500 postes d'emploi. La direction du tourisme et de l'artisanat mise sur le projet de réalisation d'un centre d'orientation et d'information touristique pour renforcer et promouvoir la destination touristique de la wilaya et développer d'autres produits touristiques pour attirer un grand flux de visiteurs notamment durant la saison estivale en mettant l'accent sur le tourisme culturel, religieux, sportif, d'affaires, a-t-elle fait observer.

TISSEMSILT

Dix bus supplémentaires pour le transport des étudiants hors wilaya

L'administration centrale des œuvres universitaires «Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi» de Tissensilt a consacré 10 bus supplémentaires pour assurer le transport des étudiants habitant hors wilaya, a-t-on appris auprès de cette instance de l'enseignement supérieur. Cette opération, effectuée avec le concours de la direction de wilaya des œuvres sociales, a permis de mettre à la disposition des étudiants 10 bus qui s'ajoutent à 12 autres, ce qui permet de garantir le transport des étudiants notamment ceux qui habitent les wilayas de Tiaret, Djelfa, Mas-

cara, Chlef, Ain Defla et Relizane, de même que ceux qui poursuivent leurs études au centre universitaire de Tissensilt. Un protocole sanitaire à caractère préventif a été mis en place à la faveur de l'opération de transport des étudiants qui résident hors wilaya, comprenant le respect de la distanciation physique, le port du masque obligatoire, ainsi que la désinfection et le lavage des bus.

Par ailleurs, la même source affirme que les études au centre universitaire de Tissensilt se poursuivent dans «bonnes conditions» au profit de

la première promotion d'étudiants de la 3ème année Licence et de la 1ère année Master, qui comprend plus de 15.000 étudiants et étudiantes sur un total de plus de 8.000 étudiants qui suivent les études au niveau du même centre. Il s'agit de ceux qui terminent le deuxième semestre de l'année 2019-2020.

Les examens du 2ème semestre particulièrement de la première promotion des étudiants en question auront lieu du 4 au 11 octobre prochain, a-t-on fait savoir au sein de ce même centre universitaire.

Covid 19 La pandémie de Covid-19 a fait plus d'un million de morts

La pandémie de Covid-19 qui a démarré à la fin 2019 en Chine avant de se répandre dans le monde entier a fait plus d'un million de morts, selon un décompte de l'AFP établi lundi à partir de données officielles. «Un million est un nombre terrible», a déclaré dès vendredi le directeur des Situations d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Michael Ryan, estimant un doublement «très probable». Les perspectives sont sombres, en effet, avec une courbe qui repart à la hausse en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, renforçant la crainte d'une seconde vague. Et ce alors que les restrictions sanitaires adoptées par les gouvernements, comme les confinements, les fermetures des bars et restaurants ou l'interdiction des rassemblements, se heurtent dans de nombreux pays au mécontentement croissant de la population. Plus de 32,9 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22,5 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis (près de 205.000 morts), le Brésil (près de 142.000), l'Inde (près de 100.000) et le Mexique (plus de 76.000) comptabilisent à eux seuls plus de la moitié des décès recensés dans le monde. L'Inde, où entre 80.000 et 90.000 nouvelles infections sont recensées chaque jour, a dépassé lundi la barre des 6 millions de cas. Et on ne peut pas «sauver les gens aujourd'hui simplement en priant ou en travaillant sur des vaccins qui ne viendront que plus tard», a prévenu vendredi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

PATINOIRE TRANSFORMÉE EN MORGUE

Cinq vaccins (trois occidentaux et deux chinois) sont en phase 3 de tests. Un candidat-vaccin russe, Spoutnik V, a donné des résultats préliminaires encourageants. Mais ces recherches ne peuvent pour l'instant pas prendre de vitesse le virus. Le 11 mars, lorsque l'OMS déclare que le coronavirus est une «pandémie», 30 pays et territoires recensent 4.500 morts, dont les deux tiers en Chine, mais l'Italie (800 morts) et l'Iran (300 morts) voient leur nombre de décès s'envoler. En Italie, premier pays hors la Chine à confiner sa population, les témoignages de médecins extenués, expliquant que face à l'afflux de malades ils doivent choisir qui soigner «comme dans les situations de guerre», créent une onde de choc. L'épidémie flambe en Espagne, qui devient le deuxième pays le plus touché d'Europe. A Madrid, une patinoire est transformée en morgue. En Equateur, des cadavres en décomposition jonchent les rues de Guayaquil, deuxième ville du pays. Une force spéciale est créée pour les enlever.

«UN AVANT ET UN APRÈS»

Quand la France franchit fin mars la barre des 3.000 décès, Patrick Vogt, médecin à Mulhouse (est), est aux premières loges. «Un certain nombre de médecins commençaient à mourir», dit-il très ému. «Il y a eu un avant et un après». Au Royaume-Uni, la stratégie de laisser le virus bâtir une «immunité col-

lective» devient intenable et le pays confine sa population le 23 mars. Début mai, ce pays dépasse l'Italie avec plus de 30.000 morts. Plus de 4,5 milliards de personnes dans 110 pays ou territoires sont alors contraintes ou incitées par leurs autorités à rester confinées chez elles. Les reports ou annulation des grands événements sportifs et culturels se multiplient: Jeux olympiques de Tokyo, festival de cinéma de Cannes, Euro-2020 et Copa America en foot, tournoi des six nations nations de rugby... La pandémie clore au sol la quasi totalité de la flotte mondiale. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) évalue pour 2020 à 419 milliards de dollars le manque à gagner pour le secteur. L'impact sur la plupart des grandes économies mondiales ne se fait pas attendre: une contraction sans précédent au deuxième trimestre. Aux Etats-Unis, première économie mondiale, la chute y est de 9,5%, selon l'OCDE, et plus de 20 millions d'emplois y sont détruits en avril. La Chine, deuxième économie de la planète, évite en revanche la récession en endiguant l'épidémie.

MANU DIBANGO ET ELLIS MARSHALIS

Des chefs d'Etat et de gouvernement sont contaminés, comme le Premier ministre britannique Boris Johnson, en soins intensifs du 6 au 9 avril. Et la pandémie emporte des personnalités comme le jazzman américain Ellis Marsalis ou la légende camerounaise de l'afro-jazz Manu Dibango. Elle décime aussi des familles entières. «C'est un cauchemar», confie le Péruvien Juan



Diaz, un professeur de 58 ans qui a perdu en quelques semaines son père Cecilio, 80 ans, sa mère Edith (77), ses frères Ernesto (54) et Willy (42), et sa sœur Maribel (53).

«FRACTURE ABYSSALE»

Elle bouleverse la façon même de mourir. «Les prêtres ou la famille ne peuvent plus se rendre au chevet des mourants et cela représente une fracture abyssale», relève la sociologue franco-israélienne Eva Illouz. C'est «dévastateur», confie Monica Farias, qui en Argentine n'a pu échanger que quelques mots au téléphone avec son père avant sa mort. Les traditions funéraires sont bousculées. Les Irakiens ont dû enterrer pendant des mois leurs proches dans un cimetière spécial près de Najaf au sud de Bagdad. En Afrique du Sud, les croque-morts sont en tenue de protection jaune vif. A

San Cristobal, au Venezuela, «seuls les fossoyeurs peuvent être là», explique Fermín Pérez, employé du cimetière. Aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé du monde, la pandémie, minimisée par le président Donald Trump, se retrouve au cœur de la campagne pour la présidentielle de novembre. Au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé du monde, la pandémie réveille des peurs ancestrales chez les indigènes du bassin amazonien: les maladies des Européens ont décimé 95% des populations autochtones d'Amérique. En Asie, la hausse est continue depuis avril. Le continent s'approche aujourd'hui des 1.500 morts par jour. L'Italie semble montrer toutefois qu'il n'y a pas de fatalité: le nombre de contagions quotidiennes y reste depuis des semaines sous la barre des 2.000. Les Italiens «ont réagi avec force et inversé la tendance», a salué vendredi l'OMS sur Twitter.

Au-delà des statistiques, l'indécible absence des morts



Une chaise inoccupée, une guitare silencieuse, une photo d'identité: ces objets et rituels du quotidien parlent un peu de la vie de ceux qui sont partis. A travers eux, les photographes de l'AFP en Amérique latine ont raconté le vide laissé par des victimes de l'épidémie de coronavirus qui a fait plus d'un million de morts dans le monde.

AU SALVADOR : LE CAFÉ DU MATIN POUR FRANKLIN

Victoria del Carmen «continue de faire du café chaque matin» pour son fils, Franklin Rivera, photojournaliste salvadorien terrassé par le virus à l'âge de 52 ans. «Personne ne peut croire qu'il n'est plus parmi nous», explique sa sœur Geraldina Juarez. Ses plats préférés, la musique qu'il écoutait, les films qu'il regardait le soir leur manquent. Et ce vélo d'appartement qui reste désespérément immobile.

le, dans la modeste maison de Ciudad Delgado, près de San Salvador... «Nous ne pouvons pas décrire ce vide», poursuit Geraldina. Quand la douleur est trop forte, des dizaines de badges d'accréditation de presse, précieusement conservés dans une boîte, permettent de retrouver son visage. Pour Franklin, cela a commencé le 22 juin avec une pharyngite, puis une infection urinaire. Quand la radiographie a révélé des soupçons de coronavirus, il a décidé de s'isoler chez lui. Geraldina Juarez se souvient de ce jour où «il s'est réveillé triste et très fatigué». «Il ne pouvait plus marcher longtemps, il passait ses journées sur sa chaise longue qu'il avait installée dans la cour». Un soir, le manque d'ambulance, un orage et la saturation des services d'urgence ont fait le reste. Sans avoir pu être pris en charge à temps, il est décédé le lendemain. Dans la cour, la chaise longue bleue est toujours là, à l'ombre d'un arbre.

AU BRÉSIL: PAULO, UNE GUITARE ET UN CANAPÉ

Dans sa maison de Belo Horizonte, dans le sud-est du Brésil, la guitare bleue de Paulo Roberto est restée accrochée au mur et le petit canapé, où il aimait s'asseoir, témoigne des plaisirs simples de sa vie de retraité. «Il passait beaucoup de temps sur ce canapé du salon pour regarder des films, des documentaires, faire la sieste», raconte Maria Candida Silveira, 68 ans, qui a partagé sa vie pendant un demi-siècle. L'épidémie s'est acharnée sur la famille de ce Brésilien mort à l'âge de 75 ans. Deux de ses quatre filles sont tombées malades, une seule a survécu. Son épouse, contaminée à son tour, s'est retrouvée en réanimation avant de s'en sortir.

Paulo, un passionné de musique, est mort, lui, en juin. Maria Candida a du mal à décrire cette absence. «Parfois tu te souviens de petits détails, de moments que nous avons passés ensemble, de moments heureux». Il y a aussi le «souvenir» de sa musique, «surtout les chansons anciennes qu'il aimait jouer et chanter». Et la maigre consolation de savoir qu'il a pu réaliser son plus grand souhait avant de mourir : dire au revoir à son arrière-petite-fille, Dudinha. «Depuis mon téléphone, j'ai passé un appel vidéo. Il était assis sur le lit, riant et jouant avec elle».

AU MEXIQUE: HUGO, UN CRUCIFIX

Sur son lit, une couverture aux motifs de ballon de foot et un oreiller brodé avec la phrase «Je pense à toi». Sur le mur de briques, un crucifix. Hugo Lopez Camacho, Mexicain décédé à l'âge de 44 ans, vivait avec ses parents, sa sœur, son beau-frère, ses neveux dans le bâtiment d'une école primaire de Mexico

où son père est concierge. Cet aide-soignant à l'hôpital 20 de Novembre ne fumait pas, ne buvait pas, il menait une vie tranquille. La maladie a d'abord ressemblé à une grippe, avec des maux de tête, puis des difficultés pour respirer, puis il a perdu connaissance en arrivant à l'hôpital fin avril, raconte sa famille. Sa mère ne l'a plus revu. Quand il a su qu'il serait intubé, il a appelé pour dire au revoir. «Il savait ce qui allait arriver», assure sa sœur. Les services funéraires débordés ont contraint à attendre plusieurs jours que sa dépouille soit prise en charge. Il a finalement été incinéré, ce que ne souhaitait pas sa famille. Lorsque la pandémie sera terminée, ils déposeront ses cendres dans le caveau familial, auprès de sa grand-mère.

EN ARGENTINE: OSCAR, LES SOUVENIRS DE L'ASADO

Oscar Farias était un vieil homme blagueur et expert en «asado», le barbecue traditionnel, véritable institution en Argentine. Cet ancien ouvrier métallurgique de 81 ans s'en est allé tout seul, happé par le Covid-19 en avril, sans que sa famille ne puisse l'accompagner ni dans la maladie ni dans la mort. Cela a été le plus «dévastateur», dit sa fille Monica, 45 ans. Jamais elle n'a pu lui apporter une couverture quand il appelait pour dire qu'il avait froid. Les adieux se sont faits au téléphone. «Lorsque je lui ai dit que nous irions manger une pizza et boire un verre de vin quand il serait guéri, nous étions en train de nous dire adieu». Monica n'a pas pu aller lui dire au revoir à l'hôpital. Elle a dû signer le certificat de crémation sans avoir même pu voir le cercueil. De lui, elle gardera cette image sur la photo posée dans la bibliothèque: celle d'un homme heureux qui fait un barbecue en train d'écouter du tango à la radio».

«Opération Bacchus»

La police marocaine en guerre contre l'alcool frelaté et de contrebande

Descentes de police, arrestations de «barons de l'alcool» et fermetures d'établissements: les autorités marocaines mènent depuis fin août une vaste opération contre l'alcool frelaté et les bouteilles importées illégalement, vendues en douce dans des bars du royaume.



fabriquant de fausses étiquettes.

«L'EMPEREUR DU VIN»

Au total, «417 opérations inopinées» ont été menées du 31 août au 22 septembre dans différentes villes du pays, avec plus d'1,2 million de bouteilles saisies, 87 établissements fermés et au moins 45 personnes arrêtées, selon un bilan obtenu par l'AFP auprès de la sûreté nationale marocaine (DGSN). En théorie, la loi marocaine interdit la vente d'alcool aux musulmans, soit 99% de la population du Maroc, où l'islam est religion d'Etat. Dans les faits, on en trouve aisément dans les bars, restaurants ou encore dans des magasins sous licence qui le proposent discrètement à la vente derrière des vitres opaques ou d'épais rideaux. Baptisé par la presse locale «opération mains propres» ou «opération Bacchus» en référence au dieu du vin dans la mythologie romaine, le vaste coup de filet concerne des bouteilles frelatées ou importées illégalement -et donc sans frais de douane. La police a aussi visé des ateliers clandestins

Mardi, plus de 20.000 bouteilles d'alcool périmées ou non étiquetées ont été détruites près de Casablanca, la capitale économique, en présence de médias locaux invités pour l'occasion. La veille, quelque 60.000 bouteilles «périmées ou ayant fait l'objet de fraude» avaient été saisies dans deux entrepôts de Marrakech, la capitale touristique, selon la DGSN. A Tanger (nord), ce sont une douzaine de restaurants qui ont été fermés mercredi et jeudi. Simple coïncidence ou opportunité saisie par les autorités? Les descentes de police ont débuté à Casablanca après des protestations sur les réseaux sociaux contre des contrôles jugés excessifs sur le port du masque dans différents établissements. Des agents zélés ont verbalisé des clients attablés pour défaut de masque, une infraction passible d'une amende de 300 dirhams

(27 euros), alors que la loi prévoit qu'un client assis peut ôter son masque pour consommer. Depuis, les descentes menées par la police, la douane et les services d'hygiène pour saisir de l'alcool se sont étendues à tout le pays. Parmi les personnes interpellées, Saïd Boukannouf, un homme décrit par la presse comme le «baron des boissons alcoolisées au Maroc», arrêté le 8 septembre et placé en détention. Cet «empereur du vin» est un distributeur d'alcool incontournable au Maroc avec ses points de vente, ses bars et dépôts.

ALCOOL BAS DE GAMME

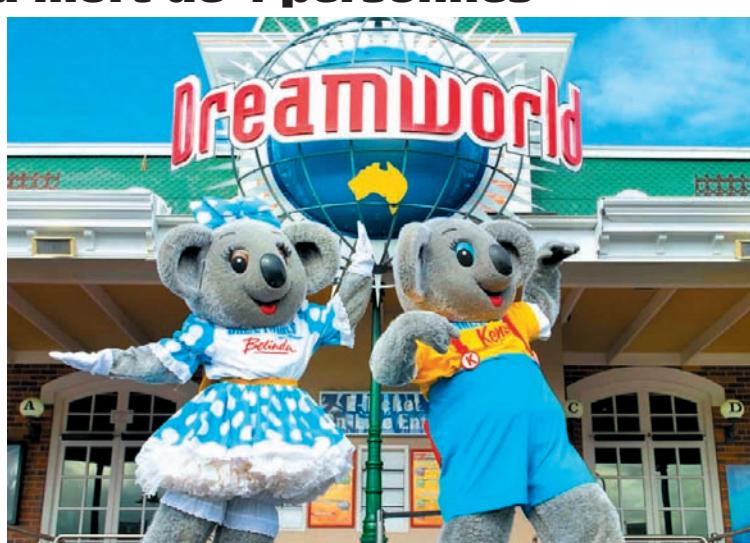
Au-delà des fausses étiquettes et des produits frelatés «susceptibles de mettre en danger la santé publique», la presse locale évoque des «antres de la rente», «des caisses noires» ou des «circuit d'argent sale» gérés par une mafia dont les ramifications s'étendent jusqu'au corps de sécurité. «Sous l'emprise de l'appât du gain, certains restaurateurs et tenanciers de boîtes de nuit ne reculent devant rien», affirme Le360, un site réputé proche du pouvoir qui a publié une série d'articles dithyrambiques sur l'opération menée, selon lui, sous l'autorité du patron de la police, Abdellatif Hammouchi. Reste que la «campagne d'assainissement du milieu de la nuit menée tambour battant (...)» inquiète un secteur de la restauration mis à genoux par la crise du Covid-19, écrit pour sa part le site d'information Le Desk. La vie nocturne marocaine est lourdement touchée par la paralysie économique liée à la pandémie de nouveau coronavirus, qui a tué plus de 2.000 personnes dans le royaume. Plusieurs cafés et bars sont fermés depuis mi-mars en raison de multiples restrictions, tandis que d'autres ont définitivement baissé le rideau.

Australie : un parc d'attractions condamné à 2,2 millions d'euros pour la mort de 4 personnes

Le propriétaire australien du plus grand parc d'attractions du pays a écopé lundi d'une amende de 3,6 millions de dollars australiens (2,2 millions d'euros) pour des défaillances en termes de sécurité qui ont conduit en 2016 à la mort de quatre personnes.

Deux femmes et deux hommes étaient décédés quand des radeaux circulaires étaient entrés en collision dans une attraction aquatique du parc Dreamworld, situé sur la Gold Coast australienne, une région touristique de l'est du pays. Un tribunal du Queensland a estimé que la compagnie a enfreint les lois de cet Etat en matière de sécurité et sanitaire, des faits passibles d'une peine maximale de 4,5 millions de dollars australiens.

Dans un communiqué à la Bourse australienne, le propriétaire du parc, Ardent Leisure a reconnu son entière responsabilité et présenté «sans aucune réserve» ses excuses. Son conseil d'administration et ses



dirigeants ont exprimé leurs «plus sincères condoléances» aux familles des victimes pour «l'énorme perte subie par chacune d'entre-elles à la suite de cette terrible tragédie». La compagnie, qui a fait l'objet de vives critiques pour après avoir essayé de rouvrir son parc avant

même l'enterrement des victimes, a affirmé que la nouvelle direction a «totale revue» les procédures du parc d'attractions en matière de sécurité. M. Leisure a indiqué avoir indemnisé la «majorité» des familles ainsi que les personnes touchées par ce drame.

Transport

Qatar Airways reçoit 2 milliards de dollars d'aide publique



La compagnie aérienne Qatar Airways, doublement affectée par un boycott régional et la pandémie de Covid-19, a indiqué dimanche avoir reçu près de 2 milliards de dollars d'aide publique pour faire face à l'«une des années les plus difficiles» de son histoire. Le Qatar a volé au secours de la compagnie dont il est propriétaire à 100% en lui versant une avance de 7,3 milliards de riyals (2 milliards de dollars), qui sera suivie de l'émission de 730 millions d'actions destinées à l'Etat. «Qatar Airways a l'habitude de faire face à des défis exceptionnels mais l'année 2019-2020 a été l'une des plus difficiles» de son histoire, a souligné la compagnie dans un communiqué introduisant son rapport annuel. La pandémie combinée au boycott économique du Qatar par quatre pays arabes et la liquidation d'Air Italy, détenue à 49% par Qatar Airways, ont entraîné une perte nette de 7 milliards de riyals (1,92 milliard de dollars) pour la compagnie pour l'exercice s'achevant au 31 mars, soit près de deux fois les pertes de l'année dernière.

«Sans les circonstances exceptionnelles de l'année fiscale 2020, nos résultats auraient été meilleurs que ceux de l'année précédente», a déclaré, dans le communiqué, le PDG de compagnie, Akbar al-Baker.

Au cours de l'année fiscale 2019-2020, les recettes ont pourtant augmenté de 6,5% pour at-

teindre 51,1 milliards de riyals, la capacité en sièges a augmenté de 3,2 % et le fret a progressé de 2,8%. En juin l'entreprise avait annoncé qu'elle allait réduire les salaires des pilotes étrangers et en licencier d'autres. Les Émirats arabes unis, qui étaient un marché clé pour Qatar Airways, ainsi que l'Arabie saoudite, Bahreïn et l'Egypte, ont imposé un boycott du Qatar en juin 2017, cessant notamment toute liaison aérienne avec lui et lui interdisant leur espace aérien. Ils accusent Doha d'avoir des liens avec des groupes islamistes extrémistes et d'être trop proche de l'Iran, rival régional de Ryad, accusations que le Qatar nie. Qatar Airways est la deuxième compagnie du Moyen-Orient après Emirates, basée à Dubaï, et a une flotte moderne de 250 appareils cloués en partie au sol en raison du ralentissement du transport aérien.

Le 22 juillet, Qatar Airways a demandé à l'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, à Bahreïn et à l'Egypte, 5 milliards de dollars de dédommagements pour lui avoir fermé leurs espaces aériens depuis trois ans. La demande a été faite après que la Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'ONU basée à La Haye, s'est prononcée en faveur du Qatar, estimant que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) était compétente pour régler un différend sur le survol des espaces aériens.

Un gorille attaque une gardienne dans un zoo à Madrid

Un gorille dans un zoo de Madrid a attaqué dimanche une gardienne venue nettoyer son enclos et le nourrir, lui cassant les deux bras et la blessant à la tête, ont annoncé le zoo et les services d'urgence.

La femme de 46 ans effectuait les tâches quotidiennes du matin dans une zone intérieure, protégée par une triple porte, quand elle s'est retrouvée face à face avec Malabo, un mâle de 29 ans, a annoncé le zoo de Madrid dans un communiqué. «L'équipe du zoo est parvenue à éloigner l'animal et plus tard, une équi-

pe vétérinaire l'a anesthésié avec une fléchette tranquillisante. L'animal a été amené dans son enclos où il s'est calmé», ajoute le zoo. La police et le zoo cherchent à comprendre comment le singe est parvenu à entrer dans la zone protégée.

La victime, qui travaille depuis 19 ans dans ce zoo, a été hospitalisée d'urgence dans un état sérieux, ont annoncé les services d'urgences dans un tweet. Le zoo a précisé que Malabo a été élevé par des gardiens depuis sa naissance et qu'il est normalement «proche des soignants».

ES Sétif

Un bain de jouvence pour l'effectif

M. Zeggai

La reprise de l'Entente de Sétif est parsemée d'embûches en raison de la situation qui prévaut actuellement. Aussi, les dirigeants sont en train d'effectuer une véritable course contre la montre pour remettre l'équipe sur orbite. De nombreux obstacles se sont dressés sur le chemin des Sétifiens. A commencer par cette décision de la commission fédérale de recours qui a débouté le club sétifien dans l'affaire du classement inversé à l'issue de l'exercice 2019-2020 où la FAF a tranché en faveur du MCA, en se référant à l'indice de performance sur l'ensemble des matchs joués. Les responsables de l'ESS sont passés à une autre étape, celle de saisir le TARLS (Tribunal algérien de résolution des litiges sportifs). Dans le cas d'un avis défavorable, les dirigeants de l'Entente, poussés par leurs supporters, affirment qu'ils seront obligés de solliciter le TAS de Lausanne. En parallèle, le coach Nabil Kouki a décidé de poursuivre l'aventure avec le club des hauts plateaux. Le technicien tunisien, qui était chez lui en

Tunisie durant cette période de pandémie, a finalement rejoint Sétif après avoir été soumis à un confinement de quelques jours à l'hôtel Sabri à Annaba, en compagnie des autres membres de son staff. Dans ce contexte, le stade du 8 Mai-1945 est prêt à accueillir les joueurs pour permettre à l'équipe d'entamer sa reprise. A propos de l'effectif, le groupe a perdu trois éléments-clés, à savoir Boussouf, parti à l'étranger, Redouani qui a préféré mettre le cap à l'USMA et Draoui de retour au CRB. Par ailleurs, la majorité des anciens joueurs ont décidé de rempiler. Ces changements ne semblent pas effrayer l'entraîneur Nabil Kouki qui suit de près l'opération de recrutement. Dans ce volet, les dirigeants, en raison d'une crise financière sans précédent, ont préféré changer de stratégie en se basant sur deux critères essentiels, la talent et l'âge, et ce, afin d'assurer l'avenir de leur équipe. Là, l'Entente a fait signer Lachaâb, né en 2002 (ex-USMK), Dib, né en 2001, venu de la JSD, Bouchouareb, né en 2001 (ex-MSPB), dont on dit le plus grand bien, Attallah, né en 2001, (ex-Nejm Ain Oulmane), en

attendant d'autres arrivées sans pour autant oublier que trois joueurs issus de la réserve, Boudiaf, Mehada et Belbey, ont été promus en équipe fanion et signé leur premier contrat professionnel.

Par ailleurs, le nouveau wali de Sétif, Kamel Abla, soucieux de la situation difficile du club, a reçu le président du conseil d'administration de la SSPA/Black Eagles Azeddine Arab et Djaber Zaghlache, l'ex-président du directoire. Une rencontre qui aura permis aux présents de passer en revue toutes les difficultés relatives à l'affaire de la deuxième place, l'annulation de la coupe d'Algérie et la menace de départ des autres cadres. Selon notre source, le premier magistrat de la wilaya de Sétif aurait promis aux responsables de l'ESS de ne ménager aucun effort pour permettre à l'Entente de sortir de cette impasse. En attendant la venue d'une société nationale comme actionnaire majoritaire, et l'évolution du dossier déposé au niveau du TARLS, le public sétifien reste à l'écoute, tout en souhaitant que son équipe sorte de cette impasse avant qu'il ne soit trop tard.

CR Belouizdad

Le recrutement n'est pas encore clos

Le défenseur Anes Saâd s'est engagé pour les quatre prochaines années avec le CR Belouizdad en provenance de l'USM Bel-Abbès, a annoncé le club champion d'Algérie sur les réseaux sociaux. «Avec la signature du défenseur Anes Saâd d'un contrat jusqu'en 2024 en provenance de l'USMBA, le CRB s'assure sa sixième recrue du marché des transferts», a écrit le club de Ligue 1 de football. «La nouvelle recrue va rejoindre le regroupement de l'équipe après avoir effectué sa

visite médicale de routine», ajoute-t-on de même source. Saâd est la sixième recrue du club belouizdadi cet été après le gardien de but Taoufik Moussaoui (ex-Paradou AC), le défenseur Mokhtar Belkhitier (ex-Club Africain/Tunisie), le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif) ainsi que les attaquants belge Maeky Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et béninois de Hammam Lif (Tunisie), Marcellin Koukpo. Le CR Belouizdad a, par ailleurs, libéré cinq éléments de l'équipe première-

re dont deux anciens internationaux. Outre le jeune Noufel Ould Hamou, la direction du Chabab a décidé de se passer des services d'Ahmed Gasmi, Toufik Zerrara, Mohamed Khoutir Ziti et Islam Bendif. Selon la direction du club, deux autres joueurs, dont le nom n'a pas été communiqué s'engageront bientôt avec la formation algéroise. A noter que le club a repris les entraînements il y a deux semaines à Alger après six mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus.

Coupe de Tunisie

Une première historique pour l'US Monastir

L'Union sportive monastirienne a remporté la coupe de Tunisie «Coupe Habib Bourguiba», la première dans l'histoire du club, en battant le champion en titre, l'Espérance sportive de Tunis (2-0), en finale disputée dimanche en fin d'après-midi au stade Mustapha Ben Jan-

net à Monastir. Le premier but de la rencontre a été signé par Ilyes Jelessi vers la fin de la première mi-temps, ayant bénéficié d'une bourse de la défense espérantiste.

Neuf minutes avant la fin de la rencontre, c'est Yassine Amri qui double la mise pour les locaux. Le

match a été disputé pour la première fois hors de la capitale, et a eu lieu au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir. Après le championnat et la Super Coupe de Tunisie, la formation espérantiste n'est pas donc parvenue à décrocher un troisième trophée en quelques semaines.

USM Bel-Abbès

Est-ce le bout du tunnel ?

Kadiri Mohamed

D'abord, il est bon de noter l'accord important conclu par les actuels dirigeants avec l'entreprise Naftal. En l'occurrence, il s'agit d'une importante convention renouvelable, à charge néanmoins que les responsables du club présentent dans les meilleurs délais le bilan moral et financier des trois dernières saisons. En l'occurrence, c'est une véritable bouffée d'oxygène pour l'USMBA, aux prises avec une grave crise financière, sans oublier les problèmes au niveau de l'administration et du volet technique. Selon une source crédible, les bilans des saisons 2017/2018/2019 sont fins prêts et seront remis au courant de cette semaine à l'entreprise Naftal. Pour rappel, cet accord a été rendu possible suite au déplacement de l'actuel SG du club, Bouanani Fawzi, et du DG provisoire, Morsli Abbès, la fin de semaine passée à Alger où la dite convention a été signée. Sur le plan technique, ces responsables s'activent à reconstituer l'effectif en vue du prochain exercice, ceci dit en tentant de limiter le montant des dettes du club. Les premières actions font état d'un renforcement de l'effectif, une exigence absolue, sachant que le club est actuellement interdit de recrutement. Il faut reconnaître que la tâche est très difficile pour les dirigeants désireux de mettre sur pied une équipe

compétitive. Toujours est-il que des signes réconfortants sont à relever avec le renouvellement de contrat de certains éléments. En effet, Soltani et Morsli Koulkhi ont emboîté le pas à leurs trois coéquipiers, à savoir l'attaquant Litt et les défenseurs Belbena et Hamza qui, après des négociations avec les dirigeants, ont retiré leurs requêtes auprès de la CRL et renouvelé leurs contrats, en attendant d'autres arrivées. A noter que, officiellement, quatre joueurs ont déjà opté pour d'autres clubs. Il s'agit du jeune latéral droit Achour Fateh (USM Alger), Belhocini Iheb (Umm Salal - Qatar) et du défenseur central Saâd, qui a choisi les couleurs du CR Belouizdad. Quant au défenseur Zerrouki, il a opté pour l'USM Annaba.

En somme, malgré cette épénueuse crise financière, un brin d'espérance se profile en fonction des démarches en cours. Pour ce qui est de la barre technique,

aucun recrutement n'a été fait à ce jour, même si des noms sont évoqués. En somme, il reste du travail pour remettre de l'ordre dans la maison USMBA, où les requêtes des joueurs auprès de la CRL n'en finissent pas. Il y a aussi les importantes dettes à honorer, même si elles sont réduites de plus de la moitié après négociations avec les actuels dirigeants. Ensuite, il faudra procéder à des recrutements pour consolider sérieusement l'effectif.

MC Saïda

Le lourd fardeau des dettes

Le MC Saïda traverse une conjoncture très difficile, notamment sur le plan financier, marquée par l'accumulation des dettes estimées actuellement à 100 millions de dinars, a indiqué Mohamed Messaâdi, le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation de Ligue 2 de football. Cette situation a conduit les dirigeants du MCS à solliciter l'assistance des autorités locales, à leur tête le wali qui vient de tenir une réunion de travail avec eux «au cours de laquelle il nous a exhortés à lancer la préparation de la nouvelle saison, tout en rassurant de son soutien», a fait savoir le patron du CSA, majoritaire au sein de la Société sportive par actions (SSPA) qui gère l'équipe de football. Soulignant que la majorité des dettes du club concernent les salaires impayés des joueurs, dont nombreux d'entre eux ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), le même responsable s'est dit «optimiste» quant au règlement de ce pertinent problème à l'amiable. «On compte engager des négociations avec les joueurs concernés pour les convaincre de retirer leurs plaintes de la CNRL afin de permettre à l'équipe de lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet actuellement», a-t-il expliqué. En attendant, des ac-

tions de sensibilisation seront menées par les autorités locales en direction des opérateurs économiques de la ville «pour contribuer à la sortie de crise du MCS, comme promis par le wali», a encore ajouté Mohamed Messaâdi, rappelant au passage que le CSA qu'il préside «n'a pas obtenu ses subventions de l'APC depuis trois années». A ce propos, il a estimé que si celles-ci venaient d'être débloquées, «elles constitueront une véritable bouffée d'oxygène pour le club qui peine à démarrer ses préparatifs pour la saison prochaine». A propos justement du nouvel exercice 2020-2021, celui-ci s'annonce «très délicat», selon le même interlocuteur, «surtout avec le départ de plusieurs joueurs». «Nous serons dans l'obligation de remodeler notre effectif. Ce ne sera pas le cas pour le staff technique, puisque nous allons garder l'entraîneur Karim Bouhila et ses assistants. Depuis son arrivée, au milieu de l'exercice passé, Bouhila a réalisé un bon travail en dépit de tous les obstacles qu'il a rencontrés», s'est réjoui le président du CSA/MCS, dont l'équipe a terminé à la 9e place, la précédente édition du championnat de Ligue 2, suspendue à la 23e journée, soit avant sept journées de la fin, à cause de la pandémie de coronavirus.

Badminton - Championnats arabes 2021

La compétition délocalisée à Chlef

Les championnats arabes (messieurs/dames) de badminton vont être programmés au mois d'avril 2021 et hors de la capitale Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FABA). «Les événements internationaux de cette envergure se déroulent généralement à Alger, mais cette fois-ci, ce ne sera pas le cas», a annoncé le président de l'instance, Amine Zoubiri, ajoutant que «c'est probablement la wilaya de Chlef qui devrait abriter cette compétition», aussi bien dans les épreuves individuelles que par équipes. Pour l'heure, le lieu et la date exacte de ces championnats arabes n'ont pas encore été officiellement arrêtés,

mais selon la même source, «la ville hôte sera probablement Chlef, car autre une bonne salle omnisports, elle dispose de toutes les commodités nécessaires pour réussir une bonne organisation de l'événement», notamment, l'hébergement, le transport et la restauration. Dans cette perspective, la FABA a déjà exposé son projet à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef et cette dernière aurait «donné son accord de principe», en attendant le feu vert des autorités locales.

Ces championnats arabes de badminton ne se sont plus déroulés depuis quatre ans, ce qui devrait «constituer une motivation supplémentaire pour nos athlètes de glaner un

maximum de titres, aussi bien en individuel que dans le par équipes», selon Zoubiri. Chlef est considérée comme une pionnière dans le domaine du badminton, car elle a été la première à fonder une Ligue de wilaya durant la saison 1996-1997. Cette instance était présidée à l'époque par Omar Ameur, devenu par la suite président de la Fédération algérienne de badminton, et ce, dès sa fondation en février 1999. La Confédération arabe de badminton avait confié à l'Algérie l'organisation de ces championnats en marge de sa dernière assemblée générale, tenue au mois d'août par visioconférence, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

Sports mécaniques

Rien ne va plus au sein de la FASM

Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) se sont agrippés au départ de l'actuel Bureau fédéral (BF) à qui ils ont rejeté samedi les bilans moral et financier de 2019, installant une commission de candidatures pour élire de nouveaux dirigeants dans un délai ne dépassant pas 10 jours. Le chef de section de l'ARBEE Alger-centre, Rafik Ali Pacha, a estimé que le passage de Karim Benhamiche à la tête de la FASM a été marqué par une «mauvaise gestion» et «l'absence d'activités sportives», sans oublier «la disparition de sommes d'argent importantes».

«Plusieurs membres de l'assemblée générale ont refusé de remplacer ceux qui avaient quitté le Bureau

fédéral en janvier car ils savent très bien que la FASM est très mal gérée. La preuve : les bilans ont été rejettés», a ajouté l'ancien membre du BF qui avait jeté l'éponge lui aussi. Pour le président Benhamiche, l'assemblée générale avait un seul objectif, celui de le «destituer». «Ils étaient tous +out+ samedi, personne ne m'a interpellé sur le bilan de nos activités sportives. Je suis sûr qu'ils n'ont même pas jeté un œil sur le contenu des bilans moral et financier». Concernant la somme de 800 millions de centimes évoquée par l'AG, Benhamiche a expliqué qu'elle venait «du Fonds national (de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives).

C'est une avance qu'on devra rembourser dès qu'on réceptionne

notre budget annuel». Quant au vice-président Fethi Benaïssa, il a assuré que «cet argent nous a servi à payer les dettes de l'ancien Bureau fédéral. Nous avons essayé de convaincre les 37 membres présents (sur les 43 que compte l'AG, ndlr) de critiquer objectivement les bilans moral et financier, en vain. Ils voulaient seulement notre tête». «C'est un conflit d'intérêts. Il faut revoir les statuts et règlement intérieur de la FASM. Il y a des clubs qui n'ont pas le droit de voter, ceux qui n'activent pas tout au long de l'année et n'ont pas de licence par exemple, mais ils l'ont fait quand même. Cette fédération ne changera jamais, elle restera prisonnière des entraves. Chacun pense à sa petite personne et à ses propres intérêts», a-t-il regretté.

JO de Tokyo

Bach insiste sur la sécurité sanitaire



Le président du Comité international olympique (CIO) a fait part de sa confiance sur la tenue des JO de Tokyo l'été prochain, sans rien céder pour ce qui concerne la sécurité sanitaire. «Les experts nous disent qu'il y aura un ou plusieurs vaccins prêts au début de l'année prochaine. On peut compter aussi sur des tests (de détection) rapides avec des résultats en 15-20 minutes», a-t-il dit, insistant sur la nécessité de s'adapter «au monde du coronavirus ou de l'après-coronavirus». «On est dans le monde réel», a-t-il rappelé en relevant

vant que beaucoup des mesures qui seront prises pour les JO d'été de Tokyo pourraient être valables pour les JO d'hiver de Pékin 2022 et pourraient même concerner les JO d'été de Paris 2024, «dans l'époque post-Covid». «Nous sommes dans cette démarche avec les organisateurs des JO de Paris», a déclaré le président du CIO qui a confirmé par ailleurs que le nombre de concurrents à Tokyo serait inchangé : «Nous ne voulons pas que les athlètes souffrent (de cette situation). Il n'y aura pas de réduction du nombre d'athlètes.»

RC Relizane

Cherif El Ouezzani succède à Bouzidi

L'ex-directeur général du MC Oran, Si Tahar Cherif El Ouezzani, va renouer avec les terrains après s'être engagé avec le nouveau promu en Ligue 1 de football, le RC Relizane, a-t-on appris dimanche

soir de l'entourage de l'ancien international algérien. Cherif El Ouezzani, qui avait décroché le trophée de la Coupe d'Algérie en 2018 avec l'USM Bel-Abbès, a signé un contrat d'une année, a précisé la même

source. Il succède à Youcef Bouzidi qui avait pris en mains le «Rapid» au début de la phase retour du dernier championnat. La direction du RCR n'a pas jugé utile de prolonger son contrat, rappelle-t-on.

Emirats arabes unis

Un footballeur israélien s'engage avec Al-Nasr

Diaa Sabia est devenu le premier footballeur israélien à être engagé dans un championnat arabe après avoir signé pour deux ans avec le Club Al-Nasr de Dubaï, dans le sillage de la normalisation des relations entre les Emirats arabes unis et Israël. «Bienvenu à Diaa Sabia à la citadelle bleue», a écrit dimanche le club sur Twitter pour annoncer la signature de ce milieu de terrain de 28 ans qui vient du club chinois de Guangzhou R&F. Une vidéo du joueur portant le numéro 9, prise dans le stade Al-Maktoum, a été publiée sur le compte Twitter du club. Dans un communiqué, Al-Nasr a confir-

mé le transfert, avec une photo du joueur vêtu d'un maillot numéro 9 et entouré de membres de l'encadrement du club. Al-Nasr n'a pas précisé le montant du transfert mais des informations de presse ont avancé celui de trois millions de dollars. Un transfert qui a suscité la colère d'une grande partie de supporters arabes, notamment sur les réseaux sociaux. Pour rappel, les Emirats et Israël ont signé le 15 septembre un accord de normalisation de leurs relations avec Israël, lors d'une cérémonie à la Maison Blanche qui a vu Bahreïn signer un accord similaire avec l'Etat hébreu.

Atlético Madrid

Suarez se régale déjà avec les «Colchoneros»



Premier match, premiers bi-joux: avec deux buts et une passe décisive pour sceller le 6-1, la recrue-star du mercato madrilène Luis Suárez a permis à l'Atlético Madrid de s'offrir un retour réussi en Liga dimanche contre Grenade pour la 3e journée. Il a d'abord laissé la vedette aux attaquants habituels de l'Atlético, auteurs de trois buts, avant de s'accaparer toute la lumière: l'avant-centre international uruguayen Luis Suárez, arrivé vendredi à Madrid en provenance du FC Barcelone (pour deux ans et environ 6 M d'EUR), a assumé son statut et a illuminé le match de sa classe dès son entrée pour les vingt dernières minutes de jeu. Il n'a plus de Lionel Messi à servir à ses côtés, mais ce n'est pas un souci pour lui : après les trois buts marqués par Diego Costa (9e), Angel Correa (47e) et le prodige portugais de 19 ans Joao Felix (65e), qui monte en puissance, Luis Suárez s'est régale dans le jeu offensif «rojiblanco» dès qu'il a pris la place de Diego Costa dans le onze madrilène (70e). Il a d'abord trouvé Marcos Llorente (73e) d'une superbe ouverture en première intention, puis a marqué deux fois, d'une belle tête décroisée (85e) et d'une re-

prise croisée du gauche (90e+4), pour permettre à l'Atlético de s'envoler. Malgré un penalty annulé par l'arbitrage vidéo après celui manqué en première période par Saul Niguez (16e), Suarez s'est baladé, et, en vingt minutes, a trouvé le moyen de marquer les esprits pour son premier match sous ses nouvelles couleurs. Il a même été proche de tromper Rui Silva sur d'autres occasions, comme cette frappe croisée (76e) ou cette reprise manquée de justesse dans la foulée (78e). C'est une rentrée parfaite qu'a scellé l'Atlético Madrid. Les Colchoneros ont pourtant beaucoup souffert de la pandémie cet été, avec pas moins d'une demi-douzaine de cas de nouveau coronavirus détectés dans son effectif. Dont le dernier en date, l'entraîneur-totem Diego Simeone, tout juste sorti de sa quarantaine dimanche. Pour Grenade, coleader surprise de cette Liga avec deux victoires en deux journées, cette contre-performance ne remet pas tout en question : les Andalous auront l'occasion de se racheter jeudi contre Malmö dans le cadre des barrages pour la Ligue Europa, pour tenter d'obtenir un ticket historique pour la phase de poules de la C3.

Espagne

Le Barça gagne... et tout est oublié ?

Et si le salut venait d'un gamin de 17 ans ? Auteur d'un brillant doublé, le prodige espagnol Ansu Fati a permis à un FC Barcelone en crise tout l'été, avec le vrai-faux départ de Lionel Messi, d'entrevoir la lumière dès son premier match en Liga, dimanche contre Villarreal, 4-0. «Ansu a un talent énorme», l'encensait son nouvel entraîneur Ronald Koeman samedi en conférence de presse. Et la pépite espagnole n'a pas tardé à le prouver (s'il le fallait encore) avec un doublé express (15e, 19e) et un penalty provoqué pour le 3-0 de Lionel Messi (35e), afin d'offrir sa première victoire de la saison au Barça. Pau Torres, avec un but contre son camp juste avant la pause (45e), a fini de noyer le «Sous-marin jaune» d'Unai Emery. Alors que la pression était

énorme sur les épaules blaugrana, après un été marqué par les transferts de plusieurs tauliers du vestiaire, le départ avorté de la légende Lionel Messi et la motion de censure qui menace la direction actuelle, Ansu Fati, encore mineur mais déjà international, a semblé ne rien ressentir de tout cela. Au contraire: il a été l'élément agitateur le plus menaçant du Barça, multipliant les bons appels et les incursions dans la surface de Villarreal, complètement dépassé. Au point de faire oublier le départ vendredi du N.9 emblématique du club catalan Luis Suarez... lui aussi auteur d'un doublé lors de la démonstration de son nouveau club, l'Atlético Madrid, contre Grenade dimanche après-midi (6-1). Avec un système de jeu en 4-2-3-1 cherché par le technicien néerlandais

Ronald Koeman qui a fini par faire taire de nombreuses critiques, la Pulga (puce, en espagnol) a-t-elle retrouvé sa motivation alors qu'il ne lui reste qu'un an de contrat ? Sa participation à la démonstration offensive catalane dimanche soir a dû au moins soulager ses supporters et Koeman, qui a joué la carte de l'apaisement toute la semaine après un début de relation compliqué avec la superstar argentine. Finalement, le seul cador qui piétine est le Real Madrid, longtemps accroché par le Betis Séville samedi soir avant de l'emporter d'un souffle (4-3), après son 0-0 inaugural dimanche dernier chez la Real Sociedad. Les hommes de Zinédine Zidane auront l'occasion de retrouver leur allant dès mercredi, pour la 4e journée du championnat d'Espagne, contre Valladolid.

Italie

Ronaldo sauve la Juve face à une belle Roma

La Juventus, réduite à dix, s'en est remis, comme souvent, à Cristiano Ronaldo pour sauver un point à Rome (2-2) face à une belle Roma, dans une 2e journée de Serie A prolifique grâce notamment au festival de Naples (6-0 sur le Genoa). Menée 2-1 et réduite à dix à l'heure de jeu après l'exclusion de Rabiot, le champion en titre était mal en point. Mais le Portugais a usé de sa détente légendaire pour aller chercher une égalisation inespérée (69e) évitant une première défaite à son nouvel entraîneur Andrea Pirlo.

Le second but de la soirée pour Ronaldo, son troisième en deux journées, preuve que cette nouvelle Juve, où Morata a fait des débuts particulièrement discrets, dépend encore beaucoup de «CR7». Encore

quatre buts dans une journée prolifique: 38 buts marqués lors des 9 premiers matches. Un festival qui doit beaucoup aux entrées tonitruantes de l'Inter Milan (4-3 face à la Fiorentina) et l'Atalanta (4-2 à Torino) samedi mais aussi à la promenade de Naples dimanche face au fragile Genoa (6-0). Pour sa première titularisation, l'attaquant nigérian Victor Osimhen n'a pas encore marqué mais largement contribué à éreinter la défense du Genoa et libérer des espaces dont ont allégrement profité ses partenaires, et notamment un intenable Mertens. L'AC Milan, déjà privé de Zlatan Ibrahimovic, à l'isolement après son test positif au Covid-19, a aussi enregistré une mauvaise nouvelle avec la blessure de son attaquant Ante Rebic, souffrant

du bras gauche après une impressionnante chute. A priori une luxation du coude sans fracture, selon l'entraîneur Stefano Pioli. Ce qui n'a pas empêché les Rossoneri, qui enchaînent des matches tous les trois jours pour cause de barrages de Ligue Europa, d'assurer l'essentiel face au promu Crotone (2-0). Avec six points, Naples et Milan sont désormais en tête avec le Hellas Vérone qui, après sa victoire sur tapis vert face à l'AS Rome (3-0), s'est cette fois imposé petitement sur sa pelouse face à l'Udinese.

Championnats européens

Espagne - 4e journée

Aujourd'hui

(18h00) Real Sociedad - Valence

(20h30) Getafe - Betis

Mercredi

(18h00) Huesca - Atlético Madrid

Villarreal - Deportivo Alavés

(20h30) Eibar - Elche

Real Madrid - Valladolid

Jeudi

(18h00) Athletic Bilbao - Cadix

FC Séville - Levante

(20h30) Celta Vigo - FC Barcelone

Coupe d'Angleterre

Aujourd'hui

(19h45) Tottenham - Chelsea

Mercredi

(17h30) Newport County - Newcastle

(19h00) Burnley - Manchester City

(19h45) Brighton - Manchester United

Everton - West Ham

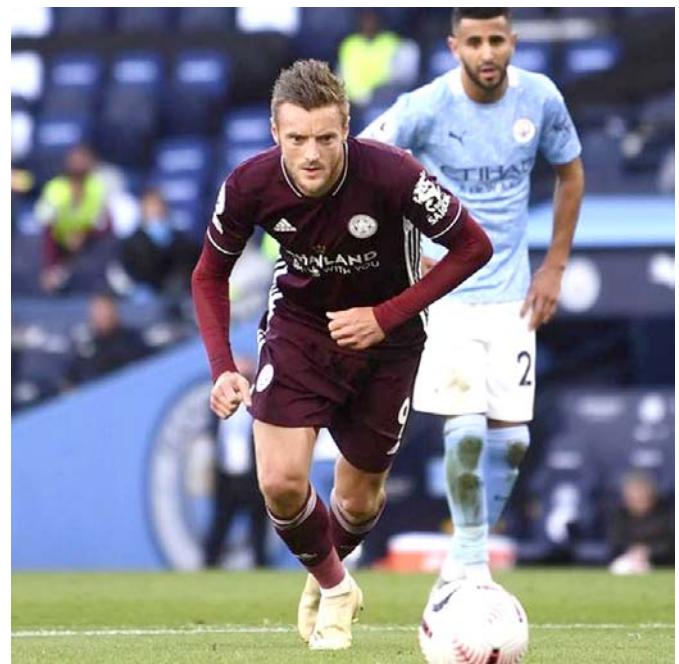
Jeudi

(17h30) Brentford - Fulham

(19h00) Aston Villa - Stoke City

(19h45) Liverpool - Arsenal

Angleterre

Vardy punit City, Tottenham enrage

Un triplé de Jamie Vardy et trois penalties indiscutables ont valu à Manchester City une lourde défaite (5-2) à domicile, dimanche, pour la 3e journée de Premier League, alors qu'un autre penalty, controversé, a coûté à Tottenham une victoire méritée. Manchester City est retombé dans ses travers de la saison passée en laissant filer un match qu'il semblait avoir en main en concédant trois penalties grossiers face à Leicester qui reprend sa place de leader avec 9 points.

Riyad Mahrez avait pourtant ouvert la marque d'une sublime reprise du droit en pleine lucarne après quatre minutes de jeu. Meilleur buteur de Premier League la saison passée, Vardy a été l'homme du match en provoquant et transformant deux penalties, et en trompant Ederson d'une délicieuse déviation derrière sa jambe d'appui, au premier poteau. James Maddison a ajouté une frappe sublime dans la lucarne opposée et Youri Tielemans a ajouté un troisième penalty - Vardy était sorti - pour

France

Paris sourit, Lyon au ralenti, Monaco s'accroche

Le Paris SG a enchaîné un troisième succès d'affilée chez le mal-classé Reims (2-0), lors d'un dimanche de Ligue 1 où Lyon a frôlé la défaite face au promu Lorient (1-1) contreirement à Monaco, «héroïque» contre Strasbourg (3-2). La 5e journée du championnat de France s'est clôturée par une prestation réussie de Kylian Mbappé et Neymar à Auguste-Delaune, où le club de la capitale ne s'était plus imposé depuis sept ans en Championnat. Au-delà du résultat, qui ramène les Parisiens à un point du podium occupé par le leader Rennes (13 points) devant Lille (11 pts) et Montpellier (10 pts), l'entraîneur Thomas Tuchel peut se satisfaire de l'efficacité retrouvée de son attaquant argentin Mauro Icardi, double buteur (9e, 62e) qui n'avait plus marqué depuis fin février. Plus tôt, des Lyonnais peu inspirés ont encore abandonné des points en L1, où ils n'ont plus gagné depuis leur match d'ouverture le 28 août contre Dijon. Mais les joueurs de Rudi Garcia ont au moins eu le mérite d'égaliser par Léo Dubois (74e) après l'ouverture

Allemagne

Fin de série pour le Bayern

Après presque dix mois d'invincibilité, le champion d'Europe, le Bayern Munich est lourdement tombé dimanche, battu 4-1 à Hoffenheim lors de la deuxième journée de Bundesliga.

Cette défaite met aussi un terme à sa série record de 23 victoires consécutives toutes compétitions confondues, ce qu'aucun club des cinq grands championnats n'avait jamais réussi auparavant. Le Bayern était invaincu depuis le 7 décembre 2019 (2-1 à Mönchengladbach).

Cette victoire, grâce notamment à un doublé d'Andrej Kramarić, permet à Hoffenheim de partager la tête du classement avec Augsbourg,

avec six points en deux journées. Le «Rekordmeister» s'incline contre une équipe coachée par un certain... Sebastian Hoeness, neveu de Uli Hoeness, le dirigeant historique et toujours président d'honneur du club. Sebastian Hoeness était la saison dernière entraîneur de la réserve du Bayern. Trois jours après la prolongation contre Séville en Supercoupe de l'UEFA (victoire 2-1), les jambes étaient trop lourdes au Bayern, même si l'entraîneur Hansi Flick avait laissé quelques cadres sur le banc au coup d'envoi, dont le buteur maillon Robert Lewandowski. Mais le champion d'Europe est mal entré dans le match.

APPARTEMENTS

■ Location F2 (Salon + Chambre + Cuisine + SDB) à 104 Rue Mohamed Benguetat - Haï Ibn Sina à ORAN - Prix : 2 Millions par mois - Contacter Tél : 0659.66.12.79

■ Loue Appartement grand standing de 150 m² dans une résidence à point du jour rez-chausse élevé avec garage sous-sol - Tél : 0542.61.62.19 curieux s'abstenir.

■ A vendre un Appartement F3 - RDC - 76 m² à HASSI AMEUR - Possibilité de crédit CNEP - Contactez le : 0555.94.40.80

■ A louer : F2 - 2ème étage à Delmonte. Chauffe-eau + Chauffebain. 2,5 U/mois + F2 HLM pour bureau d'avocat - dentiste ou habitation au RDC. 3 U/mois + F3 USTO Cosider. 2,5 U/mois - Tél : 0794.52.83.14

■ A vendre ou à louer Apparts F3 - F4 et F5 Promotionnel avec toutes commodités (Cuisines équipées - Chaudières - Chauff. Cent... etc.) et garage à : Bel Air - Cité Petit - Maraval et Es-Senia - Possibilité location - Tél : 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04 - 0556.58.23.80

ذكرى مرور عشر سنوات على وفاة السيد الحاج قاسم بلبليم وذهابه بجوار رب فأسال الله عز وجل أن يغفر له رب هناك عزيزاً شائقاً لقياه فقري شوقي إليه وسع له في قبره وتجل عن سيناته يارب العالمين رب أرزقني من الصبر بقدر اشتياقي لمن فرق بيننا وبينه الموت.

HOMMAGE
Douloueux a été pour nous ce 15 septembre 2020 quand nous a quittés à jamais mon cher papa



BOUBEKEUR Mohamed
Perdre son père c'est perdre une partie de soi. Le mot papa est beau. Tu le portais à merveille. Ma bouche est devenue muette sans ce mot. Aujourd'hui, moi ta fille, ta femme et tes petits-enfants prient pour que le Paradis soit ta dernière et éternelle demeure. Repose en paix papa MOH. Tu seras à jamais dans nos coeurs.

PENSÉE



A la mémoire de notre cher époux, père et grand-père M. BELARBI Kaddour, Ancien moudjahid et retraité de la douane né le 11 janvier 1933 et décédé le 29 septembre 2019 à Oran à l'âge de 89 ans. Cela fait un an depuis qu'il nous a quittés pour un monde meilleur en laissant derrière lui un immense vide irremplacable. Son épouse, son fils Houari, sa fille, ses petits-enfants ainsi que son beau-fils ARBI MESSAOUDI Bagdad et son fils Abdennour et toute la famille BELARBI demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puise Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

DÉCÈS



Les familles RAS - ABDELHADI - LEFDJA - FATAS - BENSMAÏNE ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher regretté cousin et père RAS Anouar Chafik décédé le 27-09-20 à Zurich (SUISSE) à l'âge de 70 ns. L'enterrement aura lieu à ORAN (Ain Beïda). إنا لله وإنا إليه راجعون

VILLAS

■ A vendre Maison construction récente de 320 m² à Cité H. Boumediene à 15 min. du centre-ville SIDI BEL ABBES : 5 Pièces - Cuisine - SDB - Garage pour 2 voitures - Grande Cour - Jardin - Terrasse - Puits et Bâche d'eau. Maison équipée de Chauffage central et Climatisation - Prix après visite - Contacter : 0561.35.20.41 - Merci

■ Vends Villa à St Hubert (Quartier résidentiel) ORAN - Sup. 350 m² - 3 façades. Cave pour 7 voitures. Bain - 1er étage : 2 Salons. 2 PC. SDB. W - 2ème étage : 1 Salon. 3 Pièces. Cuisine. SDB. W. Avec un grand Hall Terrasse 1 P. P. - Tél : 0553.62.04.35 - 0779.08.42.41

■ A vendre Villa R+1 - 110 m². 12 m façade. Actée et finie. RDC : Garage + Studio - 1er : 3 Pcs. Cuisine. SDB et WC - 2ème : Buanderie + Terrasse (Possibilité d'extension) - Située à Coop. 87 Logts à Sidi El Bachir sur autoroute ORAN - MOSTA à côté Station d'essence GALA - Tél : 0770.54.66.00

■ Villa à vendre - Superficie : 408 m² - ORAN / Castors - Tél : 0656.579.095 / 0773.551.713

■ Vends Carcasse : Sous-sol plus Pilier - Sup. 157 m² - Acetée - Située sur grand Axe routier Bousfer-plage (ORAN) à côté Restaurant « Murdadjo » - Tél : 0661.24.93.71 - 0676.64.95.79

■ Villa à vendre R+1. Sup. 14 x 20 - 02 façades - RDC : Une belle entrée - 1 Gde Pièce - Cuisine avec Séjour - SDB - Garage 30 voitures - Petit Jardin - 03 Locaux en activité sur Boulevard commercial - 1er étage : 4 Chambres - 2 Gds Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. : 6 Mrds 800 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0773.71.02.80

■ A vendre Villa 414 m² - 2 étages - Actée - Une seule façade + 2 Garages + Jardin.. Située à 23 Octobre - Senia - ORAN - Tél: 0541.45.45.98

■ A vendre Villa à STIDIA à 10 Km de MOSTAGANEM et 70 Km d'ORAN à 1 Km de la plage. Surface du lot 119,6 m². RDC : Garage + Salon + Cuisine + SDB + WC + 2 Cours (96 m² + 34 m²) - 1er : 3 Chambres + SDB + WC + Balcon (96 m²) - 2ème : 2 Chambres + SDB + WC + Balcon + Terrasse (96 m²) - Tél : 0560.95.84.11 - 0655.58.85.65

EMPLOIS

■ J.F. cherche emploi dans une entreprise privée ou étatique à ORAN de préférence environs Akid Lofti et Bir El Djir : J'ai une Licence en Sciences commerciales et DEUA en Informatique de gestion - expérience (07) sept ans - Mobile : 0552.39.95.80

■ Pharmacie sise à Es-Seddikia (ORAN) cherche : Vendeur pour le soir et Vendeuse à plein temps - Veuillez envoyer vos CV à l'adresse mail suivante : pharmacie.sedikka@gmail.com

■ Société de distribution de produits pharmaceutiques sise à ORAN recrute des Chauffeurs. Niveau demandé : Secondaire - Envoyez vos CV par mail à : boite897@gmail.com

■ Atelier de Tournage et Fraisage à ORAN cherche 02 Tourneurs + 01 Fraiseur - Tél : 0661.24.93.71 - 0676.64.95.79

■ Villa à vendre R+1. Sup. 14 x 20 - 02 façades - RDC : Une belle entrée - 1 Gde Pièce - Cuisine avec Séjour - SDB - Garage 30 voitures - Petit Jardin - 03 Locaux en activité sur Boulevard commercial - 1er étage : 4 Chambres - 2 Gds Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. : 6 Mrds 800 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0773.71.02.80

■ Entreprise privée à ORAN recrute : Tourneurs qualifiés et Fraiseurs qualifiés - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Entreprise de production en agroalimentaire sise à Es-Senia - ORAN recrute : Agents de sécurité - Opérateurs - Opératrices et Secrétaire - Avec expérience pour tous ces postes - Envoyez CV à : recrutement.sps31@gmail.com

■ Location d'une Station service carburant (Super + Sans Plomb + Gasoil + Sirghaz bientôt installé dans quelques jours IN CH'ALLAH. Sup. 2.000 m² à 3.000 m² environ, située dans une grande Route Nationale dans tous les itinéraires vers ORAN à 6 Km environ + un grand espace pour faire prestation (Lavage + Vidange... etc.) - Le prix après visite mercredi - Tél : 0770.42.69.62 - 0770.82.84.41

■ Louer Kiosque (Tabac - Journaux) équipé : Climatiseur - Frigo de glace - Frigidaire - Caméra... etc. (en activité) à Fernandville sur le boulevard - Tél : 0799.12.60.20 - 0659.40.52.05

■ Loue : Local standing de 50 m². Ht : 4 m30 - Possibilité Soupente. Bien aménagé. Toilettes. Clim. Chauff. Central. Rideau électrique. Porte vitrée - Mitoyen à l'agence banque CNEP - Yaghmoracen - Maraval angle Bd SIAM Med (ORAN) - Tél/Fax: 041.21.29.16 / 0771.18.11.94

■ A vendre deux Hôtels à BOU-HANIFIA (W. MASCARA) - Tél : 0661.25.01.21

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne et d'occasion - Tél : 0550.59.03.60 - 0771.39.49.82 - 023.243.383

■ A louer Licence de café ORAN - 31 - Tél : 0776.18.70.06

■ CABA IMMOBILIER : Toute transaction immobilière - Achat - Vente - Location - Conseils et Assistance - Etudes de marché - Evaluation des biens... Discretions assurée - Tél/Fax: 041.40.88.40

■ Vends : Couvoir presque neuf de 1.200 poussins + Batterie de Poule pondeuse (01 Unité de 24 cages) origine allemande BIG DUTCHMAN - Tél : 0559.95.67.35

■ A louer Licence de café ORAN - 31 - Tél : 0776.18.70.06

■ Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants إنا لله وإنا إليه راجعون

■ Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants إنا لله وإنا إليه راجعون

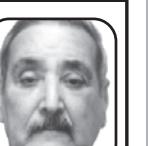
DÉCÈS

Les familles BENELSKA - BOUHACENE - LACHACHI - ISSAD - HAMZA-CHERIF - JANE-DINUCIA-CARDOSO (BRESIL) - MAHI-TAHAR (AVIGNON) et AMMAR (LYON) ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère Mme BENELSKA née BOUHACENE Meriem survenu le 26 septembre 2020 - L'enterrement a eu le même jour.



PENSÉE

Un 28 Septembre 2011, partit vers un monde meilleur, le Moudjahid chef civil et militaire FLN de la zone autonome d'Oran : Djilali BENGUESMIA CHADLY « Si Abdelhamid ». 9 années sont passées et cette date ne cesse de faire ressurgir tristesse et douleur chez ton épouse, tes enfants et petits-enfants mais aussi chez certaines personnes qui, après t'avoir connu et apprécié ta générosité, ta simplicité et ta droiture qui restèrent inchangées en toi jusqu'à ton dernier jour, continuont d'honorer ta mémoire. Les hommes authentiques ne sont reconus que par leurs semblables.



OFFICE PUBLIC : Maître MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem BT 18 (B) N° 202 CIA MOSTAGANEM – Tél : (045) 30.82.21

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente le 11/10/2020 à 10 H 00

Le commissaire-priseur porte à la connaissance du public qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques verbales et avec admission des Soumissions cachetées « des Oliviers sur pied » 24 Hectares, appartenant à « EURL - FSPP » SIDI BELATTAR - MOSTAGANEM.

Conditions de vente : Vente sans garantie.

- Versement 21% non remboursable en cas de désistement.

- Pour toutes informations s'adresser au bureau du commissaire-priseur.

Le commissaire-priseur

OFFICE PUBLIC DE COMMISSAIRE-PRISEUR MAÎTRE TOUNSI LAHOUIRA 13 RUE GHERRAS BOUAZZA - ES-SEНИA - TEL : 041.56.32.69

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE 08/10/2020 A 9 H 30

A la demande de l'Entreprise des grands travaux de l'ouest E.G.T.O. Arbal route de Oued Tlèlat, le commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques et avec admission de soumissions cachetées les véhicules ci-après désignés :

Lots	Désignation	Obs.
01	VP Break marque Peugeot im. 00535-104-31	Avec CG
02	VP Berline Nissan im. 10235-107-31	Avec CG

CONDITIONS DE VENTE : Visite dès parution.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

APPARTEMENTS

VILLAS

LOCAUX

CULTURE

Randonnée au pays des ancêtres

«D'Aïn Sefra

à Boussemghoun

mêmes liens de parenté» (2)

Par Boudjemâa Haichour*

med Majdoub et les Amour dans le cercle de Ain Sefra dont la création date du 20 mars 1882. Les Amours se voient appliquer une nouvelle organisation après les insurrections de 1881 de Bouamama.

Ils seront en trois tribus : Ouled Salim (fractions des Mrinat et Ouled Chahmi)- Ouled Boubkar (Ouled Abdellah et les Gtayeb)-Swala (fractions des Ouled Amor et Ouled Slimane).

Alors que les Lamdabih et les Ouled Sidi Tadj furent réfugiés au Maroc en 1885.

AÏN SEFRA,

ISABELLE

EBERHARDT

OU LA

FASCINATION

DU DÉSERT

On ne peut quitter la région d'Aïn Sefra sans faire une virée pour visiter la tombe d'Isabelle Eberhardt, une femme dont le destin l'a ramenée pour mourir dans un gourbi emportée par l'oued en crue au mois d'octobre 1904. De parents russes exilés en Suisse, elle naquit à Genève en 1877. Beaucoup a été dit sur ce personnage atypique à travers des récits qui l'ont décrite.

Alors qu'elle n'avait que vingt ans, Isabelle rejoignit son frère Augustin en Algérie, engagé dans la Légion étrangère. Elle tombera amoureuse de cette terre d'islam dont elle se marie à Oued Souf avec un certain Slimane. Mais pour échapper à la curiosité des gens, elle se déguise en homme enfilant un pantalon, un burnous et un turban « chèche » sur la tête. Tout au long de son séjour, elle mènera une vie sobre d'une aventureuse parcourant à cheval l'immensité de notre steppe. C'est d'Aïn Sefra, dès l'automne 1903, qu'elle s'applique comme reporter, correspondant et journaliste dont elle traduisit ses rêves, fascinée par le désert, source de ses inspirations. Elle rencontra Lyautay qui laissera dire aux gens qu'elle est espionne, pour les uns, et pour les autres, une musulmane enterrée selon le rite au cimetière Sidi Boudjemaâ.

Tlemcen

La khalwa Cheïkh Senouci, un espace de recueillement et de culture, un conseil scientifique des célébrités de la cité des Zianides

Chaque vendredi que Dieu fait, avant la prière de l'Asr, et ce depuis 1995 (à la faveur d'un colloque international dédié à l'auteur de la Aqida al Kûbra, initié à l'époque par la société civile), la pittoresque khalwa de Cheïkh Senouci de derb Ben Djemla (Medress), voisine de la maison de Cheïkh Sid Ahmed Tidjani abrite une séance, à la fois cultuelle et culturelle, animée par El hadj Mohamed Baghli, ingénieur consultant, chercheur en legs universel (par ailleurs guide d'un groupe dédié à la randonnée pédestre, n.d.l.r.).

Par Allal Bekkaï

A titre indicatif, le vendredi de l'An 1441, soit le 31 janvier 2020, l'éphéméride mis à jour par Si Fouzi Khouadji, une «chrono» murale en guise de repères culturels pour le visiteur, affichait à l'entrée les indications suivantes (en arabe) : Signe du Verseau Accarius (bordj edalaou) : 23 janvier-22 février (23 yanayer-22 fibrayer) ; manzilet sad'essaoud (mention de la félicité) ; 1293ème séance de la khalwa (nombre de réunions hebdomadaires du collectif senouci)...

Illustrée par un support vidéo (data show), la «djälssa» est marquée par un rituel méthodologique, une sorte de feuille de route pédagogique pour éviter toute improvisation ou digression qui risquerait de faire accroc à la solennité du moment. Qu'on en juge. En ouverture, la récitation de la Sourate El Kahf (Caverne) suivie de prières en choeur «douâ» et de litanies «ibtilahate» (puisées notamment du diwan de Sidi Boumediene El Ghaout ou du crû du choriste) exécutées par le chef de chœur Cheïkh Hamza Cherif assisté de Kamel Kors : «La illaha illa llah», «Ya men kanet kalamatouhou el bahr mided», «Ya men wassalat rahmatouhou djibril», «Ala ya latif mika ya chmlouka loutfou», «A laysa el hawa li kouli chay'ine sani», «Tah'ya bikoum koulou ardine tanzilouna biha», «Qouli ya men el eubbâd», «Yâ el ghouti bâlek tansani», «Ilayka madadtou el kafi fi kouli chiddatine», «Mata ya ourâiba el hayi aïni tarakoumou», «Ya men khalaqa el arch el aïm», «Mawlana anta Allah dhou el djalal», «Tadalal'tou fi el bouldane...»

Puis on vient la déclamation de la «isti għata moubaraka» (ya men yara ma fi damiri wa yasma'ou) et de l'invocation «Adj'al lana min kouli dha' qnej makhradja»... Une pause sera marquée pour accomplir la prière de l'Asr officiée par Hadj Abderrahim Benmansour ou Cheïkh Brachmi, le «douâ» étant initié par Lachachi ou Baghadad... Hors Ramadhan, un thé à la menthe exquis est offert par Hadj El Habib Seqqat... De sa voix suave, Cheïkh Choaïb Benmansour gratifiera l'honorabile assistance de deux qaci date «Salatouka ya rabbi wa salam ala nabi» et «Salatoun la rihoun mina el maski atyabou». Un enregistrement sonore de dikr est proposé par l'animateur à l'auditoire, en l'absence de la voix douce de Hadj Eddine Sari dit Sidi Khay, adepte de la zaouïya de Cheïkh



Benyelles... Au programme lyrique mystique vient s'ajouter le volet académique.

A ce titre, cinq sujets seront proposés à cette occasion par Si Baghli, à savoir : «Les secrets du jeûne» (d'après Cheïkh El Akbar Ibn Arabi), «Les expériences mystiques de Cheïkh Senouci» (rapportées par son disciple Omar Mellali dans «El Mawahib El Qodossia»), «La Qacida d'Ibn Djaber El Kafif El Almeiri», «La Khotba de l'imam Ahmed El Maqarri» et «Da' Yaghomaracen, un grand génie spirituel...» A propos de personnages, les murs de la khalwa sont pavés de manuscrits représentant des notices biographiques d'illustres figures de la science et la pensée islamiques, tels Ibn Nedjar, El Habbaq, Mohamed Medjaoui, El Abili, Ibn Nahwi, l'Emir Abdelkader, El Mazouni, entre autres ; en somme, le «Bousstane» d'Ibn Maryam sous forme de planches didactiques... Soulignons que parmi ces planches, figure un ancien manuscrit de «Aqida essoghra» de Cheïkh Senouci (1426-1490), traduit en amazigh (en 1707), un document repéré en 2014, au Maroc par Jamil Aïssani de l'université de Béjaïa, dans le traité «Al Haoudh» de Mohamed Ben Brahim et en Kabylie, en l'occurrence dans la khizana de Cheïkh Lmuhub ; ce rare manuscrit en berbère est commenté par Jenia Gutova, du Centre universitaire de linguistique de Leiden (Hollande) sous le titre «The Sanouci Creed in kabyle berber»...

L a séance est toujours clôturée par la lecture de la Sourate El Moulk (Royaume) assortie d'une série de prières et d'invocations solennelles dédiées par l'imam Brachmi... Ceci côté cour. Côté jardin, le collectif senouci sous la houlette de l'infatigable Baghli qui tient un véritable agenda à cet effet est toujours au rendez-vous des différentes commémorations historiques et fêtes religieuses avec un programme idoine : le 5ème centenaire de la mort de Cheïkh Ben Abdelkrim El Maghili, la commémoration de la qotbya de Sidi Boumediène à Ain Taqbalet (912 è anniversaire), le 1.230 è anniversaire de la fondation de la mosquée d'Agadir (19 juin) et recueillement devant la rawda de Sidi Slimane El Kamil, petit-fils de la vénérée Fatima Zohra, fille de notre Prophète (QSSL), le 6ème centenaire de la mort de Abderrahmane Ibn Khaldoun (17 mars 1406), le 176è anniversaire de la hidjra (exil) de l'Emir Abdelkader (25 décembre 1847), le 5ème centenaire de la mort de Cheïkh Mohammed Ben Abdelkrim El Meghili (en 2003), le 59e anniversaire de la perte de Cheikh Sidi Mohammed Ben Al-Hachem Abou Abderrahame Tilimsâni, coïncidant avec le 19 décembre 2020 et l'exil (hidjra) de Cheikh Benyelles Etilimsani, le 46ème anniversaire de la disparition de Messali Hadj, hommage au Dr Ab-

delmadjid Meziane et à Cheïkh El Bachir (Yacher) de Sidi Brahim..., outre El Mawlid Ennabaoui, Achoura, Ennayer... Sur le plan didactique, la khalwa Cheïkh Senouci peut s'enorgueillir d'avoir initié la lecture des Mawaqif de l'Emir Abdelkader, des «Rissalat el foutouhat el mekkia fi ma'iraf al arsar el malikia wa el moulkia» d'Ibn Arabi (soit 58 chapitres dédiés à son maître Abi Medien Choïb), des «El Mawahib El Qodossia» de Omar Mellali, de la «Aqida Soghra» de Cheïkh Senouci, entre autres, ainsi que des réunions académiques dite de restitution d'un cours (les 17 juillet à partir de 2001 jusqu'à 2003) extra muros au sein de la merdersa El Khaldounia d'El Eubbad , à la double mémoire d'Ibn Khaldoun et du regretté Dr Abdelladjid Meziane (titulaire d'un doctorat sur le célèbre auteur des Prolégomènes)...

A son actif également l'exhumation avec le concours du Parc national dirigé par M. Saïd Kazi ou la contribution de mécènes de plusieurs sites mystiques, tels la pose d'une plaque commémorative devant la dôuweira de Sidi Bellahcène El Ghomari, à la venelle éponyme ou ruelle des 'sept arades', la réhabilitation de la rawda de Sidi Slimane à Ain El Hout, l'érection sur les lieux d'une stèle généalogique de Abdallah el Kamil et sa descendance, l'aménagement du site de Sidi Abdallah d'El Baâl, la redécouverte de la mosquée d'El F'houl (Remchi), la localisation de la houweïta de Khalifa Benallal (lieutenant de l'Emir Abdelkader), la visite de la Zaouïya de Sidi Bensfia de Sidi Djilali et la Zaouïya Aïssaouiya de Oulhaça, la participation au Colloque national sur Cheïkh Senouci à Beni Snous (avril 2010) ainsi que l'Association les Amis d'Aflou... En termes de contribution ou de production au titre des activités de la khalwa, citons la publication de fascicules des Mawaqif de l'Emir Abdelkader, du diwan de Sidi Boumediene El Ghaout, d'un poème panégyrique sur Cheïkh Senouci, d'un calendrier des correspondances (grégorien/hégirien), la dotation de la vieille mosquée de Ain Taqbalet (Bensekrane) et Zaouiyat Kounata (Adrar) d'un lot de planches didactiques (exposition murale).

A noter que la khalwa Cheïkh Senouci a eu à l'insigne privilège d'enregistrer la visite de courtoisie d'illustres personnalités, telles Idriss El Djazairi (diplomate, petit-fils de l'Emir Abdelkader), Mohammed Boutaleb (président de la fondation Emir Abdelkader), Hadj Yala (ancien ministre de l'Intérieur), Dr. Mustapha Daïdj (consultant international), Mohamed Bensenane (ex-wali), Hadj Megheli (aumônier en retraite auprès de La Mosquée de Paris), Mgr Henri Teissier (ex-archevêque émérite d'Alger), Cheïkh Bouamrane (actuel président du HCI), le Dr

Saïd Chibane (islamologue), M. Fritz (journaliste allemand de Heidelberg) accompagné de son épouse Mme Touboul (médecin spécialiste), des universitaires américains de l'UCLA (San Francisco) et même un directeur... d'Interpol (un fils du bled), Boudjemaâ Haïchour (ancien ministre des PNTIC) ainsi que des cinéastes comme Abdelladjid Djebbour, Amrouche Mehmel, Benamar Bakhti, Lies Salem...

I l faut souligner que la khalwa était également fréquentée par des chercheurs et érudits de la cité des Zianides, tels Cheïkh Bensouane, Mohamed Negadi, Hikmet Sari Ali, Abderrahim Baba Ahmed, Abderrahim Benmansour, Abdelillah Guellil, entre autres... Il faut savoir que ce célèbre ermitage qui a fait, il n'a pas longtemps, l'objet de travaux de rénovation grâce aux dons de mécènes a vu, à l'initiative de Si Baghli, l'introduction des nouvelles technologies (installation d'un data show, construction d'un site web «mirath.org», visioconférence en skype, diffusion en direct en streaming). A noter que contrairement à la mosquée voisine de Sidi el Yeddoune, la khalwa a été ignorée lors de l'opération de restauration des sites et monuments initiée par l'OGBC dans le cadre de l'évènement «Tlemcen 2011»... Quant au collectif de la khalwa, il compte en son sein des chercheurs, des universitaires, des imams, des experts, des ingénieurs, des artistes, des journalistes, des écrivains, des poètes, des médecins, des cadres à la retraite... dont certains ne sont plus de ce monde (à qui Cheïkh Abdelaziz Hamza Cherif, il dédia à chacun un poème «caractérisant» élogieux). «Il s'agit d'un conseil scientifique des œuvres des célébrités de Tlemcen», a tenu à nous préciser M. Mohammed Baghli qui déplore «les vaines tentatives de récupération de certains qui veulent transformer cet espace en zaouïya».

Pour rappel, ce passionné du patrimoine organisa en 1983 à la Maison de la culture de Tlemcen et avec le précieux concours technique (distribution instrumentale) du défunt Rachid Baba Ahmed et l'interprétation musicale de l'Association Riad El Andalous, une mise en scène lyrique évoquant la mangana du Méchouar, un automate d'Ibn El Feham (14è siècle).

Enfin, il convient de souligner qu'à l'occasion de «Tlemcen, Capitale mondiale de la Culture islamique» la «Khalwa» dédia à cette manifestation de 2011, le premier texte porté dans la langue allemande pour la connaissance de la théologie musulmane, à savoir : «Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohammed (QSSL) est Son Prophète» (Oum el Barahine, la mère des preuves de Cheïkh Senouci traduit par le Dr M. Wolff et publié en 1818 à Leipzig)...

2020 - 2030: Chine - USA, le choc du XXI^e siècle

Pétrole à 150 dollars le baril, l'or à 3.000 dollars l'once, présages vérifiés par l'histoire

Par Medjdoub Hamed*

4ème partie

Précisément les dettes extérieures sont corrélées aux réserves de change essentiellement détenues par les pays émergents dont la Chine a la plus grande partie, environ 4000 milliards de dollars en 2014, et les pays exportateurs de pétrole dont l'Arabie saoudite, la Russie et l'Algérie. Quel lien existe-t-il entre les dettes extérieures occidentales, et donc les réserves de change détenues par les pays étrangers, et les quantitative easing ? La réponse parle d'elle-même.

Si la Banque centrale américaine avait racheté massivement des titres de Trésor détenus par des Américains qui, contre leurs titres, avaient été remboursés, ces derniers se seraient amenés à les investir, à consommer ? Que serait-il passé ? Comme les créneaux pour investir sont très étroits, par perte de compétitivité et délocalisations d'entreprises en Chine et dans les autres pays à faible coût de main-d'œuvre, cela passera essentiellement dans les spéculations en Bourse (hausse des actions) et dans la consommation. Ce qui entraîne plus d'importation de Chine et d'autres pays.

D'autre part, un excès de liquidités dans l'économie américaine par les rachats de titres publics aux nationaux entraîne une forte demande, alors que l'offre va diminuer puisque de plus en plus, eu égard à l'endettement extérieur qui va augmenter, en particulier avec la Chine, le pouvoir américain va opposer des restrictions aux produits étrangers dont les made in China. Que résultera-t-il alors ? L'inflation ! Inévitablement, elle montera. Et aucun gain pour la dette extérieure qui va encore augmenter.

Justement, et c'est ça qui est pour ainsi dire vital pour les États-Unis et explique pourquoi la Fed a mené sept années de quantitative easing échelonnées à la fois pour baisser les rendements (taux d'intérêt long) des bons de Trésor et obligations de différentes maturités et a visé essentiellement ceux détenus par des pays étrangers. Ainsi, la Banque centrale américaine, en rachetant les titres publics que les banques américaines SVT, c'est-à-dire agréées par le Trésor américain dans la commercialisation des titres publics qu'il émet, et que ces titres ont déjà été vendus aux pays étrangers, en fait ne rachète pas les actifs puisqu'ils sont aux mains de ces derniers, mais rachète les passifs.

Les liquidités émises ex nihilo par la Fed qui sont de la monnaie centrale et qui sont remises aux banques américaines SVT doivent être bloquées dans les comptes que ces banques ont auprès de la Fed.

Ce stockage de liquidités en monnaie centrale va servir au remboursement des pays étrangers lorsque ces titres arrivent à maturité ou lorsque les remboursements se font par anticipation.

A l'été 2014, le prix du pétrole a baissé. Il est resté durablement bas. Pourquoi ? Cela signifie que la Fed américaine a non seulement mis fin aux quantitative easing, mais a resserré le robinet monétaire. Cela explique simplement que la Fed n'a plus besoin de contreparties physiques massives, un prix du pétrole à 40 ou 50 dollars est suffisant pour sa politique monétaire devenue moins expansive et donc ne nécessite pas de pondérateur (le pétrole

OPEP) contre la dépréciation du dollar. L'assouplissement monétaire non conventionnel est paradoxalement restrictif.

A partir de cette date, les pays exportateurs de pétrole, face au retournement du marché pétrolier, n'ont accumulé que des déficits commerciaux, et sont trouvés à puiser année après année dans leurs réserves de change.

Que les banques commerciales américaines y compris européennes et japonaises, sur présentation des actifs publics (bons de Trésor US, européens et japonais), leurs versaient en milliards de dollars, ou autres monnaies internationales, qu'elles puisaient de leurs comptes qu'elles ont auprès de la Fed américaine et des Banques centrales européennes et japonaises.

Ainsi se comprend pourquoi, par les trois programmes QE 1, 2, 3 américains et les QE européens et japonais, les banques commerciales occidentales étaient lestées de masses de liquidités qui n'étaient pas utilisées en grande partie en interne. Ce qui explique la déflation. Et pourquoi le prix du pétrole est tombé très bas, à partir de 2014.

Tout compte fait, c'est au fond une stratégie de défense de l'Occident dans l'objectif de l'Occident était de diminuer son endettement extérieur. Ce qui passe par la diminution progressive des réserves de change détenues par les pays du reste du monde.

Ainsi peut-on dire que la stratégie de défense occidentale a été imposée par l'évolution même de l'économie mondiale, comme d'ailleurs l'enrichissement de la Chine, des pays émergents et exportateurs de pétrole, des années 2000 à 2014. Et même après, les QE prolongés par l'Eurozone à partir de 2015, et toujours synchronisés avec les trois grandes Banques centrales des États-Unis, du Royaume-Uni et du Japon, formant le quatuor monétaire mondial.

5.2. L'impact de l'appréciation du dollar sur la baisse des réserves de change de la Chine

Entre 2014 et 2015, la hausse du taux de change du dollar face à l'euro, due à la fin du programme américain QE3 a eu des incidences sur le yuan chinois.

La hausse du taux de change du dollar sur les marchés due à la diminution des émissions monétaires de la Fed a impacté le taux de change du renminbi chinois ou yuan qui, s'appréciant sur les marchés, a nui aux exportations chinoises.

Les interventions de la Banque centrale de Chine pour défendre la parité, et donc regagner la compétitivité de la monnaie chinoise dans le commerce extérieur, a procédé à une dévaluation « forcée » du renminbi. Se traduisant par des sorties nettes de capitaux enregistrées dans le compte financier de la balance des paiements, la dévaluation a eu pour résultat une forte baisse des réserves de change de la Chine, qui sont passées d'environ 3.900 billion de dollars, en 2014, à 3.098 billion en 2016. (Données Banque mondiale).

Comme l'écrit le Figaro.fr, du 16 septembre 2016: « Les réserves de change de la Chine sont tombées à leur plus bas niveau depuis 2011 en août avec les interventions de la banque centrale pour soutenir le yuan qui s'échange à des niveaux proches de plus bas de six ans contre le dollar [...] Les réserves de changes s'établissaient



à 3.185 milliards de dollars à la fin août, au plus bas depuis décembre 2011, selon les données publiées mercredi par la Banque populaire de Chine (BPC).

Les réserves de changes de la Chine, les plus importantes au monde ont diminué de 513 milliards de dollars l'année dernière après qu'une dévaluation du yuan par Pékin eut déclenché des sorties de capitaux et déstabilisé les marchés financiers internationaux ».

La forte hausse du dollar US a donc été un inconvénient majeur pour les autorités chinoises. La fuite des capitaux qui s'est déclenchée suite à cette dévaluation « forcée » a obligé la Banque de Chine à racheter ensuite massivement des yuans sur les marchés, en puisant dans ses réserves de change.

L'objectif de ces rachats massifs de yuans était de contenir la confiance des investisseurs dans leurs actifs libellés en yuans.

Aussi, face aux défis industriels, le recul de ses exportations et donc une surproduction persistante, la Chine devait s'efforcer à maintenir un juste équilibre entre une dépréciation qui favorise son commerce extérieur et une stabilité recherchée par les investisseurs étrangers.

En septembre 2016, le yuan chinois intègre le panier de monnaies qu'utilise le FMI pour son étalon de réserve, le DTS.

5.3. La guerre économique Etats-Unis - Chine fait remonter les taux d'intérêt de la Fed

Il est important de revenir sur la stratégie de défense américaine de la fin du QE3. La question est pourquoi le comité de la Fed a voté à l'unanimité le relèvement du taux d'intérêt directeur, le 16 décembre 2015, le faisant passer, pour la première fois après presque dix ans, entre 0,25% et 0,50%. Alors que les États-Unis sont en situation de

déflation, le taux d'inflation est de 0,12%. Est-ce seulement une volonté d'entamer une politique restrictive, ce qui fera apprécier la monnaie américaine engendrant des conséquences sur le marché boursier qui a vu les actions fortement augmenter, et donc corriger les excès spéculatifs en Bourse ?

Ou encore impacter les pays émergents dont les monnaies sont pratiquement dollarisées – leurs monnaies pratiquement ancrées sur le dollar ? Comme c'est le cas pour le yuan chinois.

Le 16 décembre 2016, la Fed relève de nouveau d'un quart de point (0,25%) le taux d'intérêt directeur. Le taux de chômage est tombé à 4,6%, le taux d'inflation à 1,26%, le taux interbancaire au jour le jour se situe désormais entre 0,5% et 0,75%.

Donald Trump vient d'être élu président des États-Unis. En 2017, la Fed procède à trois hausses de son taux d'intérêt respectivement en mars, juin et décembre entre 0,75% et 1%, 1% à 1,25% et 1,25% et 1,5%.

Et malgré les exhortations du président américain à baisser le taux d'intérêt directeur, la Fed procède à quatre hausses du taux d'intérêt directeur en 2018, en mars, juin, septembre et décembre, respectivement entre 1,50% et 1,75%, 1,75% et 2%, 2% et 2,25% et 2,50%.

La seule réponse qui nous paraît logique et justifier la hausse du taux d'intérêt directeur par la Fed concerne certes la Bourse et anticipe les corrections à venir mais a trait aussi à la guerre économique et monétaire qui oppose les États-Unis à la Chine. Devant les fortes pertes de réserve de change de la Chine, il était judicieux, à l'instar des années 1980, d'augmenter le taux d'intérêt américain pour attirer les capitaux vers les États-Unis. Le taux de change du dollar, en tant que valeur-refuge, va forcément s'apprécier avec l'arrivée des capitaux.

Ce qui impactera à la hausse le taux de change du yuan chinois, de ce fait nuira aux exportations chinoises. Une telle situation obligerait la Banque de Chine à dévaluer le yuan qui ne flotte pas sur les marchés monétaires, le yuan étant piloté par la Banque de Chine, contrairement aux autres monnaies internationales occidentales. La sortie des capitaux, suite à la dévaluation, a des conséquences graves sur l'économie chinoise. Pour les stopper, la Banque de Chine se retrouve à racheter massivement des yuans par des dollars, ce qui a fait baisser les réserves de change de la Chine entre 2015 et 2016. Et impactant les excédents commerciaux chinois à la baisse, entre 2017 à 2019. Le problème dans cette guerre commerciale et monétaire contre la Chine a aussi des retentissements très négatifs sur les économies occidentales.

Depuis la fin des quantitative easings, en 2014, la situation économique mondiale s'est progressivement dégradée au point que le monde s'est trouvé sans moteur puissant qui tire l'économie mondiale. Ni l'Occident, en particulier les États-Unis, ni les pays émergents, ni les pays exportateurs de pétrole, pire encore, tous les pays hors Occident se retrouvent à brûler progressivement leurs réserves de change, année après année, pour équilibrer leurs balances des paiements. Quant à l'Occident, ce sont les Banques centrales qui rachètent les titres publics émis par leurs Trésors, et indifféremment sur le marché primaire ou secondaire.

A la fois faisant baisser les taux d'intérêt longs et en même temps permettant aux Trésors publics d'assurer leurs dépenses publiques pour maintenir la croissance. L'essentiel est d'éviter les récessions et la montée du chômage.

Suite en page 21

• 2

20.05 Prenez soin de vous

10.15 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.55 Ça commence aujourd'hui
13.55 Tennis : Roland-Garros
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2
19.39 Basique, l'essentiel de la musique



Présenté par Michel Cymes

Entouré de la championne olympique de judo, Clarisse Agbegnenou, du chef de cuisine mondialement reconnu, Yves Camdeborde, de la psychologue nutritionniste Laurence Haurat et du champion du monde d'apnée Arthur Guérin-Boeri, Michel Cymes a proposé à trois volontaires, de renouer avec leur corps, de lutter contre leur sédentarité et de remettre leur santé au cœur de leur vie.

20.05 Alexandra Ehle



Série policière - France - 2019

- La morte vivante

Avec Julie Depardieu, Bernard Yerlès, Xavier Guelfi, Sara Martins

Un corps de femme est retrouvé dans le marais de Blanquefort, près de Bordeaux. Elle a reçu un coup sur la tête, mais rien ne permet de l'identifier. Alexandra fait rapatrier le cadavre à l'institut médico-légal pour commencer son examen au plus vite. Mais sur la table d'autopsie, la victime... ouvre les yeux ! Le choc a fait perdre la mémoire à cette inconnue.

20.05 Les malheurs de Sophie



Film pour la jeunesse - France - 2016

Avec Caroline Grant, Anaïs Demoustier, Muriel Robin, Golshifteh Farahani

Sophie de Réan, facétieuse et turbulente petite fille, vit dans un vaste et beau château, avec sa mère bienveillante. Son père tente d'excuser ses nombreuses absences en lui envoyant des cadeaux. Le dernier en date, une poupée, qu'elle maltraite, parfois avec l'aide de Paul, son cousin et complice privilégié en bêtises. Après une nouvelle sottise, Sophie est punie et doit passer trois jours à l'isolement, dans sa chambre.

arte

TF1

10.05 Mily, Miss questions
10.50 Anatole Latuile
11.40 Max & Maestro
12.30 Il était une fois... la vie
13.00 La maison des parents
15.10 Ninjago
16.15 Angelo la débrouille
16.55 Toc Toc !
17.10 Club Lumni
18.25 Le jeu Lumni
18.55 Une saison au zoo
20.00 La p'tite librairie

09.55 Les renards de Berlin

11.50 Arte journal

12.00 Bautzen

12.35 Le labyrinthe du silence

14.35 Chine, l'adoration du feu

15.30 Invitation au voyage

16.10 X.enius

16.45 Des vignes et des hommes

17.10 Le Pays de Galles sauvage

18.45 Arte journal

19.50 Dormir à tout prix

21.15 Entretien

21.30 Agent orange, la dernière bataille

22.25 Le scandale du transport du bétail vers l'Orient

20.15 Instincts criminels

11.15 Crimes et faits divers: la quotidienne

14.05 Si près de chez vous

15.15 Les anges 12, Asian Dream

18.05 Doctor Who

20.05 Prédictions

22.15 Identité secrète

C 8

10.08 TPMP

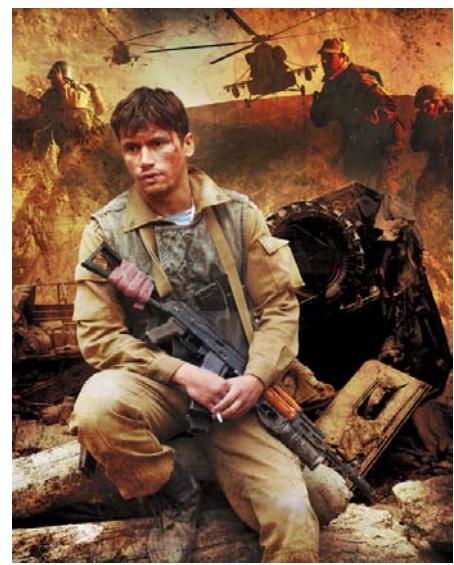
11.45 William à midi

13.20 Inspecteur Barnaby

17.10 A prendre ou à laisser

18.10 TPMP

20.15 Instincts criminels



CANAL+ CINEMA 19.53

LEAVING AFGHANISTAN

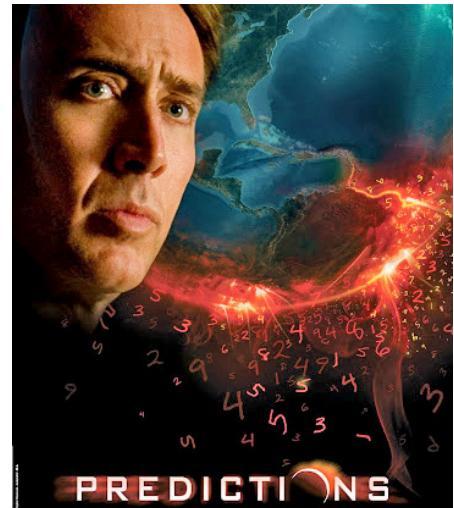
Film de guerre - Russie - 2019

Avec Roman Kolotukhin, Yan Tsapnik, Vitaly Kischenko, Kirill Pirogov

1988. La guerre en Afghanistan s'éternise. En pleine Perestroïka, Mikhaïl Gorbatchev annonce le retrait des troupes russes d'Afghanistan. Alors que les celles-ci quittent le terrain, le pilote Alexandre Vassiliev, le fils d'un général, est capturé par les Moudjahidines après le crash de son avion. Le général veut à tout prix sauver son unique fils. Avant de rentrer au pays et contre son gré, la 108ème division d'infanterie motorisée, composée de soldats plus ou moins roublards et adeptes de combines, doit donc prendre tous les risques pour retrouver l'otage.

FR 20.05

PRÉDICTIONS



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2009

Avec Nicolas Cage, Lara Robinson, Chandler Canterbury, Rose Byrne

John Koestler, qui élève seul son fils Caleb, a du mal à se remettre du décès de sa femme. Un jour, une cérémonie est organisée dans l'école de Caleb. Chaque enfant se voit remettre un message écrit cinquante ans plus tôt par un autre élève, qui y dévoile sa vision du futur. Ecrite par une certaine Lucinda, la lettre de Caleb n'est qu'une suite incohérente de caractères. John comprend vite qu'il s'agit d'étranges prophéties.

CINE + PREMIER 19.50

LE CHOC DES TITANS



Film fantastique

- Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2010

Avec Sam Worthington, Ralph Fiennes, Liam Neeson, Gemma Arterton

Bébé, Persée est recueilli par un couple de pêcheurs. Ces derniers l'élèvent loin de la révolte grondante des hommes. Mais un jour les parents adoptifs de Persée sont tués par Hadès et ses harpies. Témoin du massacre, Persée jure de se venger. Il est fait prisonnier et emmené à Argos devant le roi. Là, Hadès, venu exiger le sacrifice d'Andromède, lui annonce qu'il est en fait le fils de Zeus.

TF1

TÉLÉVISION

20.05 Good Doctor



Série hospitalière - Etats-Unis - 2019
Saison 3 - Episode 9/20

- Inachevé
Avec Freddie Highmore, Hill Harper, Antonia Thomas, Jasika Nicole
Shaun se sent prêt à passer à l'étape suivante dans sa relation avec Carly. A l'hôpital, une patiente est confrontée à un dilemme : le traitement qu'on lui propose peut certainement lui sauver la vie, mais il risque potentiellement de briser son mariage.

20.05 Recherche appartement ou maison

M6



Présenté par Stéphane Plaza, Romain Cartier, Sandra Viricel
Stéphane Plaza passe le 12e arrondissement de Paris au peigne fin à la recherche du 3 pièces idéal pour Patricia, 58 ans, très attachée à ce quartier. Celle-ci a décidé de poser ses valises en Normandie avant l'heure de la retraite, elle a donc encore besoin d'un pied à terre à Paris pour elle et son compagnon.

CANAL+

21.37 Vivarium



Film de science-fiction - Irlande - 2019
Avec Imogen Poots, Jesse Eisenberg, Jonathan Aris, Senan Jennings
Tom, homme à tout faire de la municipalité et Gemma, sa compagne institutrice, envisagent de fonder un foyer et se rendent dans l'agence Yonder, qui propose des lotissements dans une résidence en périphérie. Un peu surpris par les manières étranges de Martin, qui les accueille, Tom et Gemma le suivent néanmoins pour visiter une maison Yonder.

PLANÈTE +

TFX

W9

10.48 Les Présidents et l'humour

11.27 Linfo du vrai, le mag

11.59 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

12.41 The Head

14.28 Narvalo

15.09 Mon chien Stupide

16.58 Linfo du vrai, le mag

17.35 Linfo du vrai

19.13 Linfo du vrai, le mag

19.44 Les cahiers d'Esther

19.51 La boîte à questions

19.55 Groland le zapoï

20.07 Le roi bâtarde

08.45 Mamans & célèbres

11.35 Une nounou d'enfer

12.58 Notre part animale

14.47 La grande histoire des armes

16.34 Sri Lanka, l'île émeraude

17.28 Les super-pouvoirs de la peau

18.05 Drôles de villes pour une rencontre

19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Hitler, à la conquête de l'Est

21.50 Apocalypse : La Guerre des Mondes 1945-1991

09.30 W9 Hits Gold

10.35 W9 Hits NCIS

11.50 Un dîner presque parfait

17.50 Les Marseillais vs le reste du monde

20.05 Ghost Mamans & célèbres

15.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

18.00 10 couples parfaits

19.00 Friends

20.05 Le coeur des hommes

22.05 Banzai Mamans & célèbres

22.10 Etam Live Show

• 5



09.55 Les renards de Berlin

11.50 Arte journal

12.00 Bautzen

12.35 Le labyrinthe du silence

14.35 Chine, l'adoration du feu

15.30 Invitation au voyage

16.10 X.enius

16.45 Des vignes et des hommes

17.10 Le Pays de Galles sauvage

18.45 Arte journal

19.50 Dormir à tout prix

21.15 Entretien

21.30 Agent orange, la dernière bataille

Le sommet du G20 sera virtuel



Le sommet du G20 prévu en novembre se tiendra de manière virtuelle en raison de la pandémie du Covid-19 et ne verra pas les dirigeants de ce club de pays riches faire le déplacement à Ryad, a annoncé lundi l'Arabie saoudite, pays hôte.

La pandémie a contraint le groupe à tenir toutes ses réunions par vidéoconférence depuis le mois de mars. Le roi Salmane a présidé en mars un sommet virtuel d'urgence des dirigeants du G20 pour discuter d'une réponse globale à la crise sanitaire qui a ravagé les économies mondiales. Ce sommet «se concentrera sur la protection des vies et le rétablissement de la croissance», a ajouté le communiqué, soulignant que l'objectif était de pallier les «vulnérabilités découvertes pendant la pandémie et jeter les bases d'un avenir meilleur». L'Arabie saoudite tente d'améliorer son image, ternie par des accusations de violations des droits humains, avant d'accueillir ce sommet. Les groupes de défense des droits humains ont exhorté les États du G20 à faire pression sur Ryad, sur fond de répression croissante à l'encontre des militants et dissidents dans le royaume.

USA : l'ex-directeur de campagne de Trump hospitalisé après des menaces de suicide



L'ancien directeur de campagne de Donald Trump, Brad Parscale, a été hospitalisé dimanche après que son épouse a averti la police qu'il menaçait de se suicider, ont rapporté les médias américains. Parscale, un personnage imposant connu pour son franc-parler, a été remplacé en juillet, quatre mois avant l'élection présidentielle, alors que Donald Trump était en baisse dans les sondages.

Les policiers ont été appelés depuis un domicile où «un homme armé tentait de se suicider», a déclaré sur CNN une policière de Fort Lauderdale en Floride, DeAnna Greenlaw. L'homme a été par la suite identifié comme étant Brad Parscale par les policiers, qui ont précisé que c'était son épouse qui avait passé l'appel. Cette dernière a déclaré que son mari était «armé, qu'il avait accès à plusieurs armes à feu dans leur résidence, et qu'il menaçait de se faire du mal», a ajouté Mme Greenlaw. L'ancien directeur de campagne s'est rapidement rendu aux policiers de Floride, où une loi permet la détention temporaire des personnes atteintes de maladie mentale. M. Parscale avait été démis de ses fonctions après un meeting de campagne de Donald Trump à Tulsa, dans l'Oklahoma qui avait été largement critiqué, tant pour la faible participation que pour le discours décousu du président. Il est cependant demeuré un membre important de l'équipe de campagne.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Nigeria : nouvelle attaque jihadiste contre le convoi d'un gouverneur



Des rebelles jihadistes liés au groupe Etat islamique dans le nord-est du Nigeria ont attaqué dimanche le convoi d'un gouverneur régional, faisant un blessé, deux jours après avoir tué 30 membres de son escorte, a-t-on appris lundi auprès de responsables des services de sécurité. Des éléments du groupe Iswap (Etat islamique en Afrique de l'Ouest) ont

ouvert le feu dimanche sur le convoi du gouverneur de l'Etat du Borno, Babagana Umara Zulum, à côté de Baga, une ville située sur les pourtour du lac Tchad. Le gouverneur revenait de Baga où il avait accompagné le retour de milliers de déplacés, chassés de chez eux en 2014 à cause d'attaques jihadistes, selon ces sources. Durant l'attaque, les forces de sécurité ont répondu

par des tirs, «forçant les terroristes à fuir», selon un membre de cette escorte interrogé par l'AFP. «L'affrontement n'a pas duré longtemps et un seul soldat a été touché à l'épaule par un tir, plusieurs véhicules ont été endommagés», a-t-il ajouté. Le convoi a rejoint la capitale régionale Maiduguri dimanche soir, les voitures criblées de balles et les pare-brises endommagés.

Meurtre de Khashoggi : six nouveaux Saoudiens inculpés en Turquie

Le parquet d'Istanbul a inculpé lundi six nouveaux Saoudiens soupçonnés d'être impliqués dans le meurtre du journaliste dissident Jamal Khashoggi en Turquie en 2018, selon les médias turcs. Le parquet réclame une peine de prison à vie pour deux des suspects inculpés et cinq ans pour les quatre autres pour leur rôle dans l'assassinat et le démembrlement de Khashoggi au consulat saoudien à Istanbul le 2 octobre 2018, ont précisé les médias.

Les six Saoudiens, inculpés à quelques jours du 2ème anniversaire de l'assassinat, ne se trouvent pas en Turquie et devraient être jugés par contumace. Un tribunal d'Istanbul a commencé le 3 juillet à juger par contumace 20 autres Saoudiens, dont deux proches du prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, inculpés par les autorités turques pour leur rôle présumé dans le meurtre. Parmi ces 20



accusés, deux sont identifiés par les enquêteurs turcs comme les commanditaires: un ex-conseiller du prince héritier saoudien, Saoud al-Qahtani, et un ancien numéro deux du Renseignement, le général Ahmed al-Assiri. Khashoggi, un collaborateur du Washington Post et critique du régime saoudien après en avoir été proche, a été assassiné et son corps découpé en morceaux en octobre 2018 dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul où il s'était rendu pour récupérer un document.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

FUITE EN AVANT

A supposer que les écoliers et les lycéens puissent rejoindre leurs classes, il est certain que le ma-laise les accompagnera. Il en sera ainsi et pas autrement faute d'une capacité de pouvoir échapper aux effets d'une pandémie qui a déflagré les us et les comportements du monde entier. Les autorités font ce qui leur est possible en s'appliquant à remuer des remèdes, aussi compliqués les uns que les autres, sachant avec une tenace conviction que tous les efforts déployés ne seront au fond qu'un coup d'épée dans l'eau. De toute cette situation, jamais vécue auparavant, et bien que toutes les retouches apportées à une organisation compliquée et harassante soient péni-

blement déployées, ce sont les perspectives futures pour l'ensemble de l'enseignement scolaire qu'il sera difficile de maîtriser pour offrir aux enfants et aux adolescents un savoir conséquent et suffisant qui doit leur permettre d'affronter la vie.

En la matière comme dans toutes les articulations de la société, ce qui est contre-productif serait de se noyer dans un formalisme inconséquent et de se satisfaire d'un état des lieux où les chiffres et les nombres n'ont que la superficialité du sens. Les élèves iront à l'école et on s'en lave les mains. Se suffire d'assumer la

petite responsabilité, aussi ardue soit-elle, en se limitant à ne se préoccuper que du partage des lieux et des espaces, est la pire des fuites en avant. Dans cette phase pénible et douloureuse, la grande question aussi utile que fondamentale renvoie au devenir de la structure mentale des écoliers.

Si on fait ce que l'on peut et ce qui est possible de faire, une circonspection sinon même une satisfaction est à retenir quand ailleurs la moitié des enfants de l'humanité ont le ventre vide et marchent pieds nus.

La malchance de l'ensemble de la génération future est qu'une bonne partie des aînés est prise de folie. Pas une seule contrée du monde n'y échappe et le virus démoniaque l'a accentuée.

Togo: un mort et 17 blessés dans des affrontements



Un civil a été tué et 17 personnes blessées samedi dans un village du nord du Togo où des affrontements ont opposé des forces de l'ordre et des participants d'une fête traditionnelle interdite à cause du Covid-19, selon le gouvernement.

"On dénombre un mort, quatre blessés et une maison en paille incendiée du côté des manifestants", selon le ministre de la Sécurité, le général Yark Damehame dans un communiqué lu à la télévision nationale. Mais aussi "treize blessés, dont un grave, et des dégâts matériels importants sur deux véhicules du côté des forces de sécurité", ont ajouté les autorités. Des habitants de la préfecture de Doufelgou (située à environ 450 km au nord de Lomé) se sont retrouvés au village de Koka, où ils ont organisé samedi une fête d'initiation "dans le mépris total des mesures édictées par le gouvernement" pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus. D'abord "dispersées par les forces de l'ordre (...) plus de 3.000 personnes ont continué la célébration de la fête, tout en dressant des barricades", selon le communiqué. Des gaz lacrymogènes ont été tirés provoquant la colère de la population, qui s'est ensuite "attaquée aux éléments des forces de l'ordre", poursuit le texte. L'une de ces grenades lacrymogènes a "atteint mortellement à l'abdomen une personne âgée qui a été aussitôt évacuée à l'hôpital où elle succomba quelques temps après", détaille le communiqué.

Des témoins interrogés au téléphone par l'AFP affirment que la victime a été tuée par balle. "Les forces de l'ordre déployées sur les lieux étaient vraiment violents. Outre les gaz lacrymogènes, il y a également eu quelques tirs à balles réelles", a déclaré un habitant sous le couvert de l'anonymat. Au Togo, toutes les fêtes traditionnelles - une vingtaine chaque année - ont été annulées en raison de la pandémie de coronavirus. Depuis avril, le gouvernement a mis en place une "force spéciale anti-pandémie" constituée d'environ 5.000 policiers et militaires, chargée de faire respecter sur l'ensemble du territoire les mesures prises pour contrer la propagation du virus. A ce jour, 1.743 cas de contamination et 44 décès dus au virus ont été enregistrés au Togo.